

HISTOIRE CONTEMPORAINE

L'ANNEAU

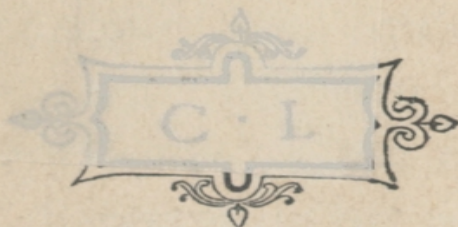
D'AMÉTHYSTE

PAR

ANATOLE FRANCE

ACADEMIE FRANÇAISE

QUINZIÈME ÉDITION



PARIS

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

3, RUE AUBER, 3

1899



25 Sept
13 val
toile plus
Salle 13

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

DU MÊME AUTEUR

Format grand in-18.

BALTHASAR.	1 vol.
LE CRIME DE SYLVESTRE BONNARD (<i>Ouvrage couronné par l'Académie française</i>).	1 —
L'ÉTUI DE NACRE	1 —
LE JARDIN D'ÉPIGURE.	1 —
JOCASTE ET LE CHAT MAIGRE.	1 —
LE LIVRE DE MON AMI.	1 —
LE LYS ROUGE.	1 —
LES OPINIONS DE M. JÉRÔME COIGNARD.	1 —
LE PUIT DE SAINTE CLAIRE.	1 —
LA RÔTISSERIE DE LA REINE PÉDAUQUE.	1 —
THAÏS	1 —
LA VIE LITTÉRAIRE.	4 —

HISTOIRE CONTEMPORAINE

I. — L'ORME DU MAIL.	1 vol.
II. — LE MANNEQUIN D'OSIER.	1 —
III. — L'ANNEAU D'AMÉTHYSTE.	1 —

Droits de traduction et de reproduction réservés pour tous
les pays, y compris la Suède, la Norvège et la Hollande.

HISTOIRE CONTEMPORAINE

—

L'ANNEAU

D'AMÉTHYSTE



PAR

ANATOLE FRANCE

*26 Sept
13 val
taille plus
Salle 13*

PARIS

SECONDE ÉDITION



PARIS

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

3, RUE AUBER, 3

—

1899

I 1

Madame Bergeret quitta la maison conjugale, ainsi qu'elle l'avait annoncé, et se retira chez madame veuve Pouilly, sa mère.

Au dernier moment, elle avait pensé ne point partir. Pour peu qu'on l'en eût pressée, elle aurait consenti à oublier le passé et à reprendre la vie commune, ne gardant à M. Bergeret qu'un peu de mépris d'avoir été un mari trompé.

Elle était prête à pardonner. Mais l'inflexible estime dont la société l'entourait ne le lui permit pas. Madame Dellion lui fit savoir qu'on jugerait défavorablement une telle faiblesse. Les salons du chef-lieu furent unanimes. Il n'y eut chez les boutiquiers qu'une opinion : madame Bergeret devait se retirer dans sa famille. Ainsi l'on tenait fermement pour la vertu et du même coup l'on se débarrassait d'une personne indiscrete, grossière, compromettante, dont la vulgarité apparaissait même au vulgaire, et qui pesait à tous. On lui fit entendre que c'était un beau départ.

— Ma petite, je vous admire, lui disait, du fond de sa bergère, la vieille madame Dutilleul, veuve impérissable de quatre maris, femme terrible, soupçonnée de tout, hors d'avoir aimé, partant honorée.

Madame Bergeret était satisfaite d'inspirer de la sympathie à madame Dellion et de l'admiration à madame Dutilleul. Pourtant elle hésitait à partir, étant de complexion domestique et coutumière et contente de vivre dans la paresse et le mensonge. En ces conjonctures, M. Bergeret redoubla d'étude et de soins pour assurer sa délivrance. Il soutint d'une main ferme la servante Marie qui entretenait la misère, la terreur et le désespoir dans la

maison, accueillait, disait-on, des voleurs et des assassins dans sa cuisine et ne se manifestait que par des catastrophes.

Quatre-vingt-seize heures avant le jour fixé pour le départ de madame Bergeret, cette fille, ivre à son habitude, répandit le pétrole enflammé de la lampe dans la chambre de sa maîtresse et mit le feu aux rideaux de cretonne bleue du lit. Cependant madame Bergeret passait la soirée chez son amie madame Lacarelle. En rentrant dans sa chambre, elle vit les traces du sinistre dans le silence terrible de la maison. En vain elle appela la servante ivre-morte et le mari de pierre. Longtemps elle contempla les débris de l'incendie et les signes lugubres tracés par la fumée sur le plafond. Cet accident banal prenait pour elle un caractère mystique et l'épouvantait. Enfin, comme sa bougie allait mourir, qu'elle était très lasse et qu'il faisait froid, elle se coucha dans le lit, sous la carcasse charbonnée du ciel où palpaient de noirs lambeaux pareils à des ailes de chauves-souris. Le matin, à son réveil, elle pleura ses rideaux bleus, souvenir et symbole de ses jeunes années. Et elle se jeta nu-pieds, en chemise, échevelée, toute noire du désastre, criant et gémissant, par l'appartement muet. M. Bergeret ne répondit point, parce qu'elle était devant lui comme si elle n'était pas.

Le soir, avec l'aide de la servante Marie, elle tira son lit au milieu de la chambre désolée. Mais elle connut que cette chambre n'était plus désormais le lieu de son repos et qu'il fallait quitter la demeure où, quinze ans, elle avait accompli les fonctions ordinaires de la vie.

Et l'ingénieux Bergeret, ayant pris à location, pour sa fille Pauline et pour lui, un petit logis sur la place Saint - Exupère, déménageait et emménageait studieusement.

Sans cesse allant et venant, se coulant le long des murs, il trottait avec une agilité de souris surprise dans des démolitions. Il se réjouissait dans le fond de son cœur, et il cachait sa joie, car il était sage.

Avertie que le temps était proche de rendre les clefs au propriétaire et qu'il fallait partir, madame Bergeret s'occupa semblablement d'expédier ses meubles à sa mère, qui habitait une maisonnette sur les remparts d'une petite ville du Nord. Elle faisait des tas de linge et de hardes, poussait des meubles, donnait des ordres à l'emballeur, en éternuant dans la poussière soulevée, et écrivait sur des cartes l'adresse de madame veuve Pouilly.

Madame Bergeret tira de ce labeur quelque avantage moral. Le travail est bon à l'homme. Il le distrait de sa propre vie, il le détourne de la vue effrayante de lui-même il l'empêche de regarder cet autre qui est lui et qui lui rend la solitude horrible Il est un souverain remède à l'éthique et à l'esthétique. Le travail a ceci d'excellent encore qu'il amuse notre vanité, trompe notre impuissance et nous communique l'espoir d'un bon événement. Nous nous flattons d'entreprendre par lui sur les destins. Ne concevant pas les rapports nécessaires qui rattachent notre propre effort à la mécanique universelle, il nous semble que cet effort est dirigé en notre faveur contre le reste de la machine. Le travail nous donne l'illusion de la volonté, de la force et de l'indépendance. Il nous divinise à nos propres yeux. Il fait de nous, au regard de nous-mêmes, des héros, des Génies, des Démons, des Démonstrateurs, des Dieux, le Dieu Et dans le fait on n'a jamais conçu Dieu qu'en tant qu'ouvrier. C'est pourquoi madame Bergeret retrouva dans les emballages sa gaieté naturelle et l'heureuse énergie de ses forces animales. Elle chantait des romances en faisant ses paquets. Le sang rapide de ses veines lui composait une âme contente. Elle augurait un avenir favorable. Elle se figurait sous de riantes couleurs son séjour dans la petite ville flamande, entre sa mère et ses deux plus jeunes filles. Elle espérait d'y rajeunir, d'y plaire, d'y briller, d'y trouver des sympathies, des hommages. Et qui sait si la richesse ne l'attendait pas sur la terre natale des Pouilly, dans un second mariage, après un divorce prononcé en sa faveur ?

Ne pourrait-elle pas épouser un homme agréable et sérieux, propriétaire, agriculteur ou fonctionnaire, tout autre chose que M. Bergeret ?

Les soins de l'emballage lui procuraient aussi des satisfactions particulières, les avantages de quelques gains manifestes. Non contente, en effet, de prendre pour elle et les meubles qu'elle avait apportés au : ménage et sa large part dans les acquêts de la communauté, elle entassait dans ses malles des objets qu'elle devait équitablement laisser à l'autre partie. C'est ainsi qu'elle mit dans ses chemises une tasse d'argent que M. Bergeret tenait de sa grand'mère maternelle. C'est encore ainsi qu'elle joignit, à ses propres bijoux, qui n'étaient pas d'un grand prix, à la vérité, la chaîne et la montre de M. Bergeret père, agrégé de l'Université qui, ayant refusé, en 1852, de prêter serment à l'Empire, était mort en 1873, oublié et pauvre.

Madame Bergeret n'interrompait ses travaux d'emballage que pour faire ses visites d'adieu, mélancoliques et triomphantes. L'opinion lui était favorable. Les jugements des hommes sont divers et il n'est pas un seul endroit au monde sur lequel se fasse le consentement unanime des esprits. Tradidit mundum disputationibus eorum. Madame Bergeret elle-même était un endroit à disputes courtoises et à secrets dissentiments. Les dames de la société bourgeoise, pour la plupart, la tenaient pour irréprochable, puisqu'elles la recevaient. Plusieurs cependant soupçonnaient que son aventure avec M. Roux n'était pas tout à fait innocente ; quelques-unes le disaient. Telle l'en blâmait, telle autre l'en excusait ; telle autre enfin l'en approuvait, rejetant la faute sur M. Bergeret, qui était un méchant homme.

Cela encore était un sujet de doute. Et il y avait des gens pour soutenir que M. Bergeret leur paraissait tranquille et débonnaire, et haïssable seulement pour son esprit trop subtil, qui offensait l'esprit commun.

M. de Terremondre affirmait que M. Bergeret était fort aimable. A quoi madame Dellion répondait que s'il était vraiment bon il aurait gardé sa femme même méchante.

— C'est là, disait-elle, que serait la bonté. Il n'y a pas de mérite à s'accommoder d'une femme charmante.

Et madame Dellion disait aussi :

— M. Bergeret s'efforce de retenir sa femme à la maison. Mais elle le quitte et elle a raison. C'est le châtiment de M. Bergeret.

Ainsi madame Dellion tenait des propos qui ne s'accordaient pas bien ensemble, parce que les pensées humaines sont conduites non par la force de la raison, mais par la violence du sentiment.

Bien que le monde soit incertain dans ses jugements, madame Bergeret aurait laissé dans la ville une bonne renommée, si, la veille même de son départ, faisant visite à madame Lacarelle, elle n'avait pas rencontré M. Lacarelle seul dans le salon.

M. Gustave Lacarelle, chef du cabinet du préfet, avait d'épaisses et longues moustaches blondes qui, déterminant sa physionomie, déterminèrent ensuite son caractère. Dès sa jeunesse, à l'Ecole de droit, les étudiants lui trouvaient une ressemblance avec ces Gaulois qu'on voit sculptés ou peints par les derniers romantiques. Quelques observateurs plus subtils, attentifs à ce que ces longs poils étaient situés sous peu de nez et surmontés d'un regard placide, appelaient Lacarelle le « Phoque ». Mais ce nom ne prévalut pas contre celui de « Gaulois ». Lacarelle fut le Gaulois pour ses camarades, qui en conçurent l'idée qu'il devait beaucoup boire, se battre en toute rencontre et culbuter les filles, pour se conformer en réalité comme en apparence, au personnage qu'on croit être celui du Français à travers les âges. Ils le forçaient, dans les repas de corps, à boire plus qu'il n'aurait voulu, et ils n'entraient

pas avec lui dans une brasserie sans le pousser immédiatement sur une servante chargée de plateaux. Lorsqu'il retourna dans son pays natal pour s'y marier et quand, par une fortune unique en ce temps, il fut attaché à l'administration centrale du département dont il était originaire, Gustave Lacarelle fut encore nommé « Gaulois » par l'élite des magistrats, des avocats et des fonctionnaires, qui fréquentaient chez lui. Mais la foule ignorante ne lui décerna point ce surnom honorable avant l'année 1895, au cours de laquelle fut inaugurée, sur le terre-plein du pont national, la statue d'Éporédorix.

Vingt-deux ans auparavant, sous la présidence de M. Thiers, il avait été décidé qu'un monument serait élevé par souscription nationale, avec le concours de l'État, au chef gaulois Éporédorix qui, en l'an 52 avant Jésus-Christ, souleva contre César les peuples riverains du fleuve et mit en péril la petite garnison romaine en coupant le pont de bois jeté par elle pour assurer ses communications avec l'armée. Les archéologues du chef-lieu croyaient que ce fait d'armes avait été accompli dans leur ville, et ils fondaient leur créance sur un passage des Commentaires dont s'autorisait chaque société savante de la région pour établir que le pont de bois rompu par Éporédorix était situé précisément dans la ville où elle siégeait. La géographie de César est pleine d'incertitudes ; le patriotisme local est fier et jaloux. Le chef-lieu du département, trois sous-préfectures et quatre chefs-lieu de canton se disputaient la gloire d'avoir massacré des Romains par l'épée d'Éporédorix.

Les autorités compétentes tranchèrent la question en faveur du siège de l'administration départementale. C'était une ville ouverte qui, en 1870, après une heure de bombardement, avait dû, non sans tristesse ni colère, laisser entrer l'ennemi dans ses murs, déjà ruinés au temps du roi Louis XI et cachés sous le lierre. Elle avait subi les rigueurs de l'occupation militaire ; elle avait été vexée,

rançonnée. Le projet d'un monument élevé à la gloire du chef gaulois y fut accueilli avec enthousiasme. La ville, se sentant humiliée, fut reconnaissante à cet antique compatriote de lui donner un sujet d'orgueil. Renommé après quinze cents ans d'oubli, Éporédorix réunit tous les citoyens dans un sentiment de filial amour. Son nom n'inspira de défiance dans aucun des partis politiques qui divisaient alors la France. Opportunistes, radicaux, constitutionnels, royalistes, orléanistes, bonapartistes, contribuèrent de leurs deniers à l'entreprise et la souscription fut à demi couverte dans l'année. Les députés du département obtinrent le concours de l'État pour parfaire la somme nécessaire. La statue d'Éporédorix fut commandée à Mathieu Michel, le plus jeune élève de David d'Angers, celui que le maître appelait l'enfant de sa vieillesse. Entré alors dans sa cinquantième année, Mathieu Michel se mit aussitôt à l'œuvre et attaqua la glaise d'une main généreuse, mais un peu gourde, car le sculpteur républicain n'avait guère modelé pendant l'Empire. En moins de deux ans, il termina sa figure dont le modèle en plâtre fut exposé au salon de 1873, au milieu de tant d'autres chefs gaulois, réunis sous le vaste vitrage, parmi les palmiers et les bégonias. En raison des formalités exigées par les bureaux, le marbre ne fut exécuté qu'au bout de cinq autres années. Après quoi surgirent de telles difficultés administratives, de tels conflits furent soulevés entre la ville et l'État, qu'on crut que la statue d'Éporédorix ne serait jamais érigée sur le terre-plein du pont National.

Elle la fut pourtant en juin 1895. La statue, envoyée de Paris, fut reçue par le préfet qui en fit la remise solennelle au maire de la ville. Le sculpteur Mathieu Michel vint avec son œuvre. Il avait alors plus de soixante-dix ans. La ville entière vit sa tête de vieux lion à la longue crinière blanche. L'inauguration du monument eut lieu le 7 juin, M. Dupont étant ministre de l'instruction publique ; M. Worms-Clavelin, préfet du département ; M. Trumelle, maire de la

ville. L'enthousiasme ne fut point tel sans doute qu'il aurait été au lendemain de l'invasion, dans les jours indignés. Du moins, le contentement fut-il général. On applaudit les discours des orateurs et les uniformes des officiers. Et, quand la toile verte qui cachait Éporédorix tomba, la ville entière s'écria tout d'une voix : « M. Lacarelle !... C'est M. Lacarelle !... C'est tout le portrait de M. Lacarelle !... »

En fait, il s'en fallait de quelque chose. Mathieu Michel, l'élève et l'émule de David d'Angers, celui que le vieux maître appelait son Benjamin, le sculpteur républicain et patriote, l'insurgé de 48, le volontaire de 70, n'avait pas précisément représenté M. Gustave Lacarelle en ce marbre héroïque. Non ! Ce chef au regard farouche et doux, qui pressait sa framée sur son cœur et semblait méditer, sous le casque aux larges ailes, la poésie de Chateaubriand et la philosophie historique de monsieur Henri Martin, ce militaire baigné de mélancolie romantique, n'était pas, comme disait la voix du peuple, le vrai portrait de M. Lacarelle. Le secrétaire du cabinet du préfet avait de gros yeux à fleur de tête, le nez court et rond du bout, les joues molles, le menton gras, l'Éporédorix de Mathieu Michel jetait sur l'horizon le regard de ses prunelles enfoncées. Son nez était droit, le contour de son visage pur et classique. Mais il portait, comme M. Lacarelle, de terribles moustaches dont les longues branches courbes se découvraient de tous les points de l'horizon.

La foule, frappée de cette ressemblance, salua unanimement M. Lacarelle du nom glorieux d'Éporédorix. Et, dès lors, le chef du cabinet du préfet fut tenu de réaliser publiquement le type populaire du Gaulois et d'y conformer en toute circonstance ses actes et ses paroles. Lacarelle y réussit assez bien, parce qu'il y était préparé dès l'École de droit et qu'on lui demandait seulement d'être jovial, cocardier et grivois à l'occasion. On trouva qu'il avait bonne grâce à embrasser les femmes et il devint grand embrasseur. Femmes, filles et fillettes, belles et laides,

jeunes et vieilles, il les embrassait toutes et toujours, par gauloiserie pure et sans penser à mal, car il avait de bonnes mœurs.

C'est pourquoi, trouvant d'aventure madame Bergeret seule dans son salon, où elle attendait madame Lacarelle, il l'embrassa tout de suite. Madame Bergeret n'ignorait pas les habitudes de M. Lacarelle. Mais sa vanité, qui était forte, troubla son jugement, qui était faible. Elle pensa être embrassée par amour et elle en éprouva des mouvements confus qui soulevèrent sa poitrine avec un grand tumulte et la firent fléchir sur les jarrets, en sorte qu'elle glissa haletante dans les bras de M. Lacarelle. M. Lacarelle en conçut de la surprise et de l'embarras. Mais il se sentit flatté dans son amour-propre. Il assit du mieux qu'il put madame Bergeret sur le divan et penché sur elle, il lui dit d'une voix où perçait la sympathie :

— Pauvre dame !... Si charmante et si malheureuse !... Vous nous quittez donc !... Vous partez demain ?...

Et il lui mit sur le front un baiser innocent. Madame Bergeret, dont les nerfs étaient tout ébranlés, éclata soudain en larmes, en sanglots. Puis, lentement, gravement, douloureusement elle rendit à M. Lacarelle son baiser. A ce moment même, madame Lacarelle entra dans le salon.

Le lendemain, toute la ville jugeait sévèrement madame Bergeret, qui y était trop restée d'un jour.

II

Le duc de Brécé recevait, ce jour-là, à Brécé, le général Cartier de Chalmot, l'abbé Guitrel et M. Lerond, substitut démissionnaire. Ils avaient visité les écuries, le chenil, la faisanderie et parlé cependant de l'Affaire.

Au déclin tranquille du jour, ils commençaient à traîner le pas sur la grande allée du parc. Devant eux, le château dressait, dans un ciel gris pommelé, sa façade lourde, chargée de frontons et surmontée de toits à l'impériale.

— Je le répète, dit M. de Brécé, l'agitation soulevée autour de cette affaire n'est et ne peut être qu'une manœuvre exécrationnelle des ennemis de la France.

— Et de la religion, ajouta doucement M. l'abbé Guitrel, et de la religion. On ne saurait être un bon Français sans être un bon chrétien. Et nous voyons que le scandale est soulevé principalement par des libres penseurs et des francs-maçons, par des protestants.

— Et des juifs, reprit M. de Brécé, des juifs et des Allemands. Et quelle audace inouïe de mettre en question l'arrêt d'un Conseil de guerre ! Car enfin il n'est pas admissible que sept officiers français se soient trompés.

— Non, assurément, ce n'est pas admissible, dit M. l'abbé Guitrel.

— En thèse générale, dit M. Lerond, une erreur judiciaire est la chose la plus invraisemblable. Je dirai même que c'est une chose impossible, tant la loi offre de garanties aux accusés. Je le dis pour la justice civile. Je le dis aussi pour la justice militaire. Devant les Conseils de guerre, l'accusé, s'il ne rencontre pas toutes les garanties dans les formes un peu sommaires de la procédure, les retrouve dans le caractère des juges. A mon sens, c'est déjà un outrage à

l'armée que le doute émis sur la légalité d'un arrêt rendu en Conseil de guerre.

— Vous avez parfaitement raison, dit M. de Brécé. D'ailleurs, peut-on admettre que sept officiers français se soient trompés. Peut-on l'admettre, général ?

— Difficilement, répondit le général Cartier de Chalmot. Je l'admettrais, pour ma part, très difficilement.

— Le syndicat de trahison ! s'écria M. de Brécé. C'est inouï !

La conversation alentie, tomba. Le duc et le général virent des faisans dans une clairière et, pris du désir instinctif et profond de tuer, regrettèrent au dedans d'eux-mêmes de n'avoir pas de fusil.

— Vous possédez les plus belles chasses de toute la région, dit le général au duc de Brécé.

Le duc de Brécé songeait.

— C'est égal, dit-il, les juifs ne porteront pas bonheur à la France.

Le duc de Brécé, fils aîné du feu duc qui avait brillé parmi les cheveu-légers à l'Assemblée de Versailles, était entré dans la vie publique après la mort du comte de Chambord. Il n'avait pas connu les jours d'espérance, les heures de lutte ardente, les entreprises monarchiques amusantes comme une conspiration, passionnées comme un acte de foi ; il n'avait pas vu le lit de tapisserie offert au prince par les dames des châteaux, les drapeaux, les bannières, les chevaux blancs qui devaient ramener le roi. Député héréditaire de Brécé, il entra au Palais-Bourbon avec des sentiments d'inimitié sourde à l'endroit du comte de Paris et un secret désir de ne point voir le trône restauré pour la branche cadette. A cela près, monarchiste loyal et fidèle. Il fut mêlé à des intrigues qu'il ne comprenait pas, s'embrouilla dans ses votes, fit la fête à Paris et, lors du renouvellement de la Chambre, fut battu à Brécé par le docteur Cotard.

Dès lors, il se consacra à l'agriculture, à la famille, à la religion. De ses domaines héréditaires, qui se composaient en 1789 de cent douze paroisses, comprenant cent soixante-dix hommages, quatre terres titrées, dix-huit châtelainies, il lui restait huit cents hectares de terres et de bois, autour du château historique de Brécé. Ses chasses lui donnaient dans le département un lustre qu'il n'avait point reçu du Palais-Bourbon. Les bois de Brécé et de la Guerche, où François I^{er} avait chassé, étaient célèbres aussi dans l'histoire ecclésiastique de la région : c'est là que se trouvait la chapelle vénérée de Notre-Dame-des-Belles-Feuilles.

— Retenez bien ce que je vous dis, répéta le duc de Brécé : les juifs ne porteront pas bonheur à la France... Mais aussi pourquoi ne se débarrasse-t-on pas d'eux ? Ce serait si simple !

— Ce serait excellent, répondit le magistrat. Mais ce n'est pas aussi simple que vous croyez, monsieur le duc. Il faut, pour atteindre les juifs, faire d'abord de bonnes lois sur la naturalisation. Il est toujours difficile de faire une bonne loi, qui réponde aux intentions des législateurs. Des dispositions législatives qui, comme celles-ci, modifieront tout notre droit public, sont d'une rédaction singulièrement difficile. Et il n'est pas certain, malheureusement, qu'il se trouvera un gouvernement pour les proposer ou les soutenir, un Parlement pour les voter... Le Sénat est mauvais...

» A mesure que se développe à nos yeux l'expérience de l'histoire, nous découvrons que le XVIII^e siècle est une vaste erreur de l'esprit humain, et que la vérité sociale, comme la vérité religieuse, se trouve tout entière dans la tradition du moyen âge. La nécessité s'imposera bientôt en France, comme elle s'est déjà imposée en Russie, de renouveler à l'égard des juifs les procédés en usage dans le monde féodal, vrai type de société chrétienne.

— C'est évident, dit M. de Brécé ; la France chrétienne doit appartenir aux Français et aux chrétiens, et non pas aux juifs et aux protestants.

— Bravo ! dit le général.

— Il y a dans ma famille, poursuivit M. de Brécé, un cadet surnommé, je ne sais pourquoi, Nez-d'Argent, qui faisait la guerre dans la province sous Charles IX. Il fit pendre à l'arbre dont vous voyez là-bas la cime dénudée, six cent trente-six huguenots. Eh bien, je suis fier, je l'avoue, de descendre de Nez-d'Argent. J'ai hérité sa haine des hérétiques. Et je déteste les juifs comme il détestait les protestants.

— Ce sont des sentiments bien louables, monsieur le duc, dit l'abbé Guitrel, bien louables et dignes du grand nom que vous portez. Permettez-moi seulement de vous présenter une observation sur un point particulier. Les juifs n'étaient pas considérés au moyen âge comme des hérétiques. Et ils ne sont pas à proprement parler des hérétiques. L'hérétique est celui qui, ayant été baptisé, connaît les dogmes de la foi, les altère ou les combat. Tels sont ou tels furent les ariens, les novatiens, les montanistes, les priscillianistes, les manichéens, les albigeois, les vaudois et les anabaptistes, les calvinistes, si bien accommodés par votre illustre aïeul Nez-d'Argent, et tant d'autres sectateurs ou défenseurs de quelque opinion contraire à la croyance de l'Église. Le nombre en est grand. Car la diversité est le propre de l'erreur. On ne s'arrête pas sur la pente funeste de l'hérésie ; le schisme produit le schisme à l'infini. On ne trouve en face de l'Église véritable que de la poussière d'églises. J'ai recueilli dans Bossuet, monsieur le duc, une admirable définition de l'hérétique « Un hérétique, dit Bossuet, est celui qui a une opinion à lui, qui suit sa propre pensée et son sentiment particulier. » . Or, le juif, n'ayant reçu ni le baptême ni la vérité, ne peut être dit hérétique.

» Aussi voit-on que l'Inquisition ne sévit jamais contre un juif en tant que juif, et que si elle en abandonna quelqu'un au bras séculier, ce fut comme profanateur, blasphémateur ou corrupteur des fidèles. Le juif, monsieur le duc, serait plutôt un infidèle, puisque nous nommons ainsi ceux qui, n'étant point baptisés, ne croient point les vérités de la religion chrétienne. Encore ne devons-nous point rigoureusement considérer le juif comme un infidèle de la même sorte qu'un mahométan ou un idolâtre. Les juifs ont une place unique et singulière dans l'économie des vérités éternelles. Ils reçoivent de la théologie une désignation conforme à leur rôle dans la tradition. Au moyen âge on les nommait des témoins. Il faut admirer la force et l'exactitude de ce terme. Dieu les conserve en effet pour qu'ils servent de témoins et de garants des paroles et des actes sur lesquels notre religion est fondée. Il ne faut pas dire que Dieu rend exprès les juifs obstinés et aveugles, afin qu'ils servent de preuve au christianisme ; mais il se sert de leur obstination libre et volontaire, pour nous confirmer dans notre croyance. Il les conserve dans ce dessein parmi les nations.

— Mais pendant ce temps, dit M. de Brécé, ils nous prennent notre argent et détruisent nos énergies nationales.

— Et ils insultent l'armée, dit le général Cartier de Chalmot, ou mieux ils la font insulter par des aboyeurs à leurs gages.

— C'est criminel, dit l'abbé Guitrel avec douceur. Le salut de la France est dans l'union du clergé et de l'armée.

— Alors, monsieur l'abbé, pourquoi défendez-vous les juifs ? demanda le duc de Brécé.

— Bien éloigné de les défendre, répondit M. l'abbé Guitrel, je condamne leur impardonnable erreur, qui est de ne pas croire à la divinité de Jésus-Christ. Sur ce point leur opiniâtreté demeure invincible. Ce qu'ils croient est croyable. Mais ils ne croient pas tout ce qu'il faut croire.

Par là, ils se sont attiré la réprobation qui pèse sur eux. Cette réprobation est attachée à la nation et non point aux individus, et elle ne saurait atteindre les israélites convertis au christianisme.

— Pour moi, dit M. de Brécé, les juifs convertis me sont aussi odieux et plus odieux, peut-être, que les autres juifs. C'est la race que je hais.

— Permettez-moi de n'en rien croire, monsieur le duc, dit l'abbé Guitrel, car ce serait pécher contre la doctrine et contre la charité. Et, vous pensez, comme moi, j'en suis sûr, qu'il convient de savoir gré, dans une certaine mesure, aux personnes israélites, non converties, de leurs bonnes intentions et de leur libéralité en faveur de nos œuvres pieuses. On ne peut nier, par exemple, que les familles R*** et F*** n'aient donné à cet égard un exemple qui devrait être suivi dans toutes les maisons chrétiennes. Je dirai même que madame Worms-Clavelin, bien qu'elle ne soit pas encore ouvertement convertie au catholicisme, a cédé, dans plusieurs circonstances, à des inspirations vraiment angéliques. Nous devons à l'épouse du préfet la tolérance dont jouissent, dans notre département, au milieu de la persécution générale, nos écoles congréganistes.

» Quant à madame la baronne de Bonmont, juive de naissance, elle est chrétienne de fait et d'esprit et elle imite, en quelque sorte, ces saintes veuves des siècles passés, qui donnaient aux églises et aux pauvres une partie de leurs richesses.

— Ces Bonmont, dit M. Lerond, s'appellent de leur vrai nom Gutenberg, et sont d'origine allemande. Le grand-père s'est enrichi en fabriquant de l'absinthe et du vermouth, des poisons ; il a été condamné trois fois comme contrefacteur et comme falsificateur. Le père, industriel et financier, fit une scandaleuse fortune dans la spéculation et les accaparements. Depuis lors, sa veuve a donné un ciboire d'or à monseigneur Charlot. Ces gens-là me font songer aux deux procureurs qui, après avoir entendu un sermon

du bon père Maillard se disaient l'un à l'autre, tout bas, à la porte de l'église : « Compère, faut-il donc restituer ? »

» Il est remarquable, continua M. Lerond, qu'il n'y ait point de question sémitique en Angleterre.

— C'est parce que les Anglais n'ont point le cœur placé comme nous l'avons, dit M. de Brécé, ni le sang bouillant comme le nôtre.

— Assurément, dit M. Lerond. J'apprécie cette remarque, monsieur le duc, mais c'est peut-être aussi parce que les Anglais emploient leurs capitaux dans l'industrie, tandis que nos laborieuses populations réservent les leurs à l'épargne, c'est-à-dire à la spéculation, c'est-à-dire aux juifs. Tout le mal vient de ce que nous avons les institutions, les lois et les mœurs de la Révolution. Le salut est dans un prompt retour à l'ancien régime.

— C'est vrai ! dit le duc de Brécé, pensif.

Ils allaient ainsi conversant. Soudain, devant eux, par le chemin que le feu duc avait ouvert dans son parc aux habitants du bourg, un char à bancs passa, rapide, gai, tapageur, portant, au milieu de fermières en chapeaux à fleurs et de cultivateurs en blouse, un jovial gaillard à barbe rousse, fumant sa pipe, et qui fit mine, avec sa canne, d'ajuster des faisans, le docteur Cotard, député en exercice de l'arrondissement de Brécé, ancienne seigneurie de Brécé.

— C'est un spectacle au moins étrange, dit M. Lerond en secouant la poussière du char à bancs, de voir l'officier de santé Cotard représenter au Parlement cet arrondissement de Brécé que vos ancêtres, monsieur le duc, ont comblé, pendant huit cents ans, de gloire et de bienfaits. Je relisais hier encore, dans le livre de M. de Terremondre, la lettre que le duc de Brécé, votre trisaïeul, écrivait en 1787 à son intendant et dans laquelle il laisse voir la bonté de son cœur. Vous vous rappelez cette lettre, monsieur le duc ?

M. de Brécé répondit qu'il croyait se la rappeler, mais que les termes mêmes ne lui étaient pas présents.

Et aussitôt M. Lerond cita de mémoire les phrases essentielles de cette lettre touchante : « J'ai appris, écrivait le bon duc, que l'on désolait les habitants de Brécé en les empêchant de prendre des fraises dans les bois. On trouvera le secret de me faire haïr, et cela me procurera un des plus vifs chagrins que je puisse avoir en ce monde. »

— J'ai trouvé encore, poursuivit M. Lerond, d'intéressants détails sur la vie du bon duc de Brécé dans le précis de M. de Terremondre. Le duc passa ici même, sans être inquiété, les plus mauvais jours. Sa bienfaisance lui assura, pendant la Révolution, l'amour et le respect de ses anciens vassaux. En échange des titres qu'un décret de l'Assemblée nationale lui avait ôtés, il reçut celui de commandant de la garde nationale de Brécé. M. de Terremondre nous apprend encore que, le 20 septembre 1792, la municipalité de Brécé se rendit dans la cour du château et y planta un arbre de la Liberté auquel cette inscription fut suspendue : « Hommage à la vertu. »

— M. de Terremondre, répliqua le duc de Brécé, a puisé ces renseignements dans les archives de ma famille. Je les lui ai fait ouvrir. Malheureusement je n'ai jamais eu le loisir d'en prendre connaissance par moi-même. Le duc Louis de Brécé, dont vous parlez, surnommé le bon duc, mourut de chagrin en 1794. Il était doué d'un caractère bienveillant, auquel les révolutionnaires eux-mêmes se plurent à rendre hommage. On s'accorde à reconnaître qu'il s'honora par sa fidélité à son roi ; qu'il fut bon maître, bon père et bon mari. Il ne faut tenir aucun compte des prétendues révélations produites par un M. Mazure, archiviste départemental, d'après lesquelles le bon duc aurait entretenu des relations intimes avec ses plus jolies vassales et volontiers exercé le droit de jambage. Au reste, c'est là un droit fort hypothétique et dont, pour ma part, je n'ai jamais découvert la trace dans les archives de Brécé, qui ont déjà été dépouillées en partie.

— Ce droit, dit M. Lerond, s'il a jamais existé dans quelque province, se réduisait à une redevance de viande ou de vin que les serfs devaient fournir à leur seigneur avant de contracter mariage. Je crois me rappeler que, dans certaines localités, cette redevance se payait en espèces sonnantes et qu'elle était de trois sous.

— A cet égard, reprit M. de Brécé, je crois le bon duc entièrement lavé des accusations portées par ce M. Mazure, qu'on me dit être un mauvais esprit. Malheureusement...

M. de Brécé poussa un léger soupir et reprit d'une voix un peu plus basse et voilée :

— Malheureusement le bon duc lisait beaucoup de mauvais livres. On a trouvé dans la bibliothèque du château des éditions entières de Voltaire et de Rousseau, reliées en maroquin, à ses armes. Il subit, en quelque sorte, la détestable influence que les idées philosophiques exerçaient, à la fin du XVIII^e siècle, sur toutes les classes de la nation et même, il faut bien le dire, sur la haute société. Il avait la manie d'écrire. Il a rédigé des Mémoires dont je possède le manuscrit. Madame de Brécé et M. de Terremondre y ont jeté les yeux. On est surpris de trouver dans ces Mémoires quelques traits de l'esprit voltairien. M. de Brécé s'y montre parfois favorable aux encyclopédistes. Il était en correspondance avec Diderot. Aussi n'ai-je pas cru devoir autoriser la publication de ces Mémoires, malgré les sollicitations de plusieurs érudits de la région et de M. de Terremondre lui-même.

» Le bon duc tournait assez joliment les vers. Il remplissait des cahiers entiers de madrigaux, d'épigrammes et de contes. C'est bien pardonnable. Ce qui l'est moins, c'est qu'il se laissait aller, dans ses poésies fugitives, jusqu'à cailler les cérémonies du culte et même les miracles opérés par l'intervention de Notre-Dame-des-Belles-Feuilles. Je vous prie, messieurs, de n'en rien dire.

Cela doit rester entre nous. Je serais désolé de livrer ces anecdotes en pâture à la malignité publique et à la curiosité malsaine d'un M. Mazure. Ce duc de Brécé est mon trisaïeul. Je pousse très loin l'esprit de famille. Je pense que vous ne m'en blâmez pas.

— Il y a, monsieur le duc, dit l'abbé Guilrel, un enseignement précieux et de grandes consolations à tirer des faits que vous venez de produire. Nous en pouvons conclure que la France, tombée au XVIII^e siècle dans l'irréligion et gagnée à l'impiété jusque dans ses sommets, à ce point que des hommes honorables par ailleurs, comme monsieur votre trisaïeul, sacrifiaient à la fausse philosophie, que la France, dis-je, punie de ses crimes par une affreuse révolution dont les effets se font sentir encore, revient à résipiscence et voit renaître la piété dans toutes les classes de la nation et particulièrement dans les classes les plus hautes. Un exemple tel que le vôtre, monsieur le duc, ne saurait être perdu ; si le XVIII^e siècle, considéré dans son ensemble, peut paraître le siècle du crime, le XIX^e vu de haut, pourra être nommé, si je ne m'abuse, le siècle de l'amende honorable.

— Puissiez-vous dire vrai ! soupira M. Lerond. Mais je n'ose l'espérer. Mis en contact, par ma profession d'avocat, avec la masse de la population, je la trouve le plus souvent indifférente ou même hostile en matière religieuse. Mon expérience du monde, permettez-moi de vous le dire, monsieur l'abbé, me dispose à épouser la tristesse profonde de M. l'abbé Lantaigne, bien loin de me faire partager votre optimisme. Et, sans sortir d'ici, ne voyez-vous pas que la terre chrétienne de Brécé est devenue le fief du docteur Cotard, athée et franc-maçon ?

— Et qui sait, demanda le général, si M. de Brécé n'est pas en état de battre M. Cotard aux prochaines élections ? On m'a dit que la lutte n'était pas impossible, et qu'un

assez grand nombre d'électeurs se montraient disposés à voter pour le château.

— Ma résolution est ferme, répondit M. de Brécé. On ne m'en fera pas changer. Je ne me présenterai pas à la députation. Je n'ai pas ce qu'il faut pour représenter les électeurs de Brécé, et les électeurs de Brécé n'ont pas ce qu'il faut pour que je les représente.

Cette parole lui avait été inspirée lors de son échec électoral par M. Lacrisse, son secrétaire, et depuis lors il se plaisait à la prononcer chaque fois qu'il en trouvait l'occasion.

A ce moment, le duc et ses hôtes virent venir à eux trois dames qui, ayant descendu les degrés du perron, s'avançaient par la grande allée du parc.

C'étaient les trois dames de Brécé, la mère, la femme et la fille du duc actuel, toutes trois grandes, massives, les cheveux tirés et plats, le teint hâlé, le visage couvert de taches de rousseur, vêtues de lainages noirs et fortement chaussées. Elles allaient à la chapelle de Notre-Dame-des-Belles-Feuilles, située dans le parc à mi-chemin, du bourg et du château, au bord d'une source.

Le général proposa d'accompagner ces dames.

— Nous ne pouvons mieux faire, dit M. Lerond.

— Assurément, dit l'abbé Guitrel, d'autant plus que le sanctuaire, restauré par les soins de M. le duc et revêtu d'une riche décoration, offre : aux regards l'aspect le plus heureux.

L'abbé Guitrel prenait un intérêt particulier à la chapelle de Notre-Dame-des-Belles-Feuilles. Il en avait écrit l'histoire en une brochure archéologique et pieuse, conçue pour attirer les pèlerins. L'origine du sanctuaire remontait, selon lui, au règne de Glotaire II. « A cette époque, disait l'historien, saint Austrégisile, chargé d'ans et d'oeuvres, épuisé par ses travaux apostoliques, bâtit de ses mains, en ce lieu désert, une cabane, pour y attendre, dans la méditation, l'heure de sa mort bienheureuse, et un oratoire

afin d'y déposer une image miraculeuse de la Sainte Vierge. » Cette assertion avait été vivement combattue, dans le Phare, par M. Mazure. L'archiviste départemental soutenait que le culte de Marie était bien postérieur au VI^e siècle et qu'à l'époque où l'on presume que vécut Austrégisile, il n'y avait point de statues de la Vierge. A quoi M. Guitrel répondit dans la Semaine religieuse que les druides eux-mêmes, avant la naissance de Jésus-Christ, vénéraient les images de la Vierge qui devait enfanter, et qu'ainsi, sur notre vieux sol, destiné à voir fleurir avec un éclat singulier le culte de la Sainte Vierge, Marie eut des autels et des images, pour ainsi dire prophétiques comme le témoignage des sibylles, et qui devancèrent sa venue au monde ; que par conséquent il n'y avait pas lieu d'être surpris que saint Austrégisile possédât, au temps de Clotaire II, une image de la Sainte Vierge. M. Mazure avait traité de rêveries les arguments de M. Guitrel. Et personne n'avait lu cette polémique, hors M. Bergeret qui était curieux de toutes choses.

el Le sanctuaire élevé par le saint apôtre, poursuivait dans sa brochure M. l'abbé Guitrel, fut reconstruit avec une grande magnificence au XIII^e siècle. Lors des guerres de religion qui désolèrent la contrée au XVI^e siècle, les protestants incendièrent la chapelle, sans pouvoir toutefois détruire la statue qui échappa miraculeusement aux flammes. Le sanctuaire fut relevé sur le désir du roi Louis XIV et de sa pieuse mère, mais il fut détruit de fond en comble, sous la Terreur, par les commissaires de la Convention qui portèrent la statue miraculeuse dans la cour du château de Brécé avec le mobilier de la chapelle et en firent un feu de joie. Un pied de la Vierge fut heureusement soustrait aux flammes par une bonne paysanne qui le garda précieusement sous de vieux linges au fond d'un chaudron, où il fut retrouvé en 1815. Ce pied fut renfermé dans la nouvelle statue exécutée à Paris en

1852, grâce à la munificence du feu duc de Brécé. » M. l'abbé Guitrel énumérait ensuite les miracles accomplis depuis le vie siècle jusqu'à nos jours par l'intervention de Notre-Dame-des-Belles-Feuilles. Notre-Dame-des-Belles-Feuilles était spécialement invoquée pour les affections des voies respiratoires et des poumons. Mais M. Guitrel affirma qu'elle avait écarté, en 1871, les soldats allemands du bourg et du château de Brécé et guéri miraculeusement de leurs blessures deux mobiles de l'Ardèche dirigés sur le château de Brécé, alors converti en hôpital.

Ils atteignirent le creux d'un étroit vallon où courait un ruisseau entre des pierres moussues. Là, sur une base de grès erratiques, couronnée de chênes nains, s'élevait l'oratoire de Notre-Dame-des-Belles-Feuilles, nouvellement construit, d'après les plans de M. Quatrebarbe, architecte diocésain, dans un style moderne et dévot, que les gens du monde croyaient être gothique.

— Cet oratoire, dit M. l'abbé Guitrel, incendié en 1559 par les calvinistes et dépouillé par les révolutionnaires en 1793, n'était plus qu'un amas de décombres. Comme un autre Néhémie, M. le duc de Brécé vient de relever le sanctuaire. Le pape y a, cette année même, attaché de nombreuses indulgences, dans le dessein, sans doute, de raviver en ce pays le culte de la Sainte Vierge. Monseigneur Charlot y est venu lui-même célébrer les saints mystères. Et, depuis lors, les pèlerins affluent. Il en vient de toutes les parties du diocèse ; il en vient même des lieux circonvoisins. Nul doute que ce zèle, ce concours, n'attirent des grâces importantes sur la contrée. Moi-même, j'ai eu le bonheur d'amener au pied de la Vierge des Belles-Feuilles plusieurs familles honnêtes du faubourg des Tintelleries. Et, avec la permission du duc de Brécé, j'ai plusieurs fois dit la messe sur cet autel privilégié.

— C'est vrai, dit madame de Brécé. Et je m'aperçois que M. Guitrel porte à notre chapelle plus d'intérêt que M. le curé de Brécé.

— Ce bon M. Traviès ! dit le duc ; c'est un excellent prêtre, mais un chasseur passionné. Il ne songe qu'à tirer des perdreaux. L'autre jour, en revenant de porter l'extrême-onction à un mourant, il a ramassé trois pièces.

— Vous pouvez, messieurs, dit l'abbé Guitrel, contempler, à travers les branches dénudées, la chapelle qui, dans la belle saison, disparaît sous le feuillage épais.

— Une des raisons, dit M. de Brécé, pour lesquelles je me suis déterminé à relever la chapelle de Notre-Dame-des-Belles-Feuilles, c'est que j'ai appris, par suite de recherches opérées dans mes archives, que le cri de guerre de ma famille était : « Brécé Notre-Dame ! »

— C'est curieux, dit le général Cartier de Chalmot.

— N'est-ce pas ? dit madame de Brécé.

Au moment où les dames de Brécé, suivies de M. Lerond, traversaient le ruisseau sur le pont rustique appuyé à la base de la chapelle, une fillette de treize ou quatorze ans, déguenillée, les cheveux d'un blanc sale comme son visage, se coulait hors des taillis, de l'autre côté du ravin, montait les degrés et s'élançait dans l'oratoire.

— C'est Honorine ! dit madame de Brécé.

— J'étais depuis longtemps curieux de la voir, dit M. Lerond. Et je vous remercie, madame, de l'occasion que vous m'offrez de satisfaire ma curiosité. On a tant parlé d'elle !

— Effectivement, dit le général Cartier de Chalmot. Cette jeune fille a été l'objet de véritables enquêtes.

— M. de Goulet, dit l'abbé Guitrel, fréquente assidûment le sanctuaire de Notre-Dame-des-Belles-Feuilles. Il se plaît à passer de longues heures auprès de celle qu'il appelle sa mère.

— Nous aimons beaucoup M. de Goulet, dit madame de Brécé. Quel dommage qu'il soit d'une santé si délicate !

— Hélas oui ! dit l'abbé Guitrel. Ses forces déclinent de jour en jour.

— Il devrait se ménager, dit madame de Brécé, prendre du repos.

— Le peut-il, madame ? dit l'abbé Guitrel. L'administration du diocèse me lui laisse pas un instant de loisir.

Les trois dames : de Brécé, le général, M. Guitrel, M. Lerond et M. de Brécé, virent, en entrant dans la chapelle, Honorine en extase au pied de l'autel.

L'enfant agenouillée, les mains jointes et le cou tendu, ne bougeait pas. Ils respectèrent l'état mystérieux où ils la trouvaient et, ayant pris de l'eau bénite en silence, ils promènèrent lentement leur regard du tabernacle gothique aux vitraux représentant saint Henri sous les traits du comte de Chambord, saint Jean-Baptiste et saint Guy exécutés, quant au visage, d'après les photographies du comte Jean, décédé en 1867, et du feu comte Guy, membre, en 1874, de l'Assemblée de Bordeaux.

Un voile recouvrait la statue miraculeuse de Notre-Dame-des-Belles-Feuilles qui surmontait l'autel. Mais sur le mur peint de couleurs vives, du côté de l'Évangile, au-dessus du bénitier, se tenait debout, toute claire, ceinte de son écharpe bleue, Notre-Dame de Lourdes.

Le général tourna vers elle des yeux façonnés par cinquante ans de respect mécanique et contempla l'écharpe bleue comme si c'eût été le drapeau d'une nation amie. Il avait toujours été spiritualisme. Il avait toujours considéré la croyance à une vie future comme la base même des règlements militaires. Avec l'âge et la maladie, il devenait pieux et pratiquait. Depuis quelques jours, sans en laisser rien paraître, il était troublé, tout au moins attristé, parités récents scandales. Sa candeur s'effrayait d'un tel tumulte de paroles et de passions, De vagues craintes l'agitaient. Il pria mentalement Notre-Dame de Lourdes de protéger l'armée française.

Tous maintenant, les femmes, le duc, l'avocat, le prêtre, tenaient leur regard attaché sur les souliers percés d'Honorine immobile. Graves, épais et mornes, ils se figeaient en admiration devant ces petits reins de chat sauvage, tout roidis. Et M. Lerond, qui se piquait d'être observateur, faisait des observations.

Enfin Honorine sortit de son extase. Elle se leva, salua l'autel, se retourna et, comme surprise de voir tant de monde, s'arrêta, écartant des deux mains les cheveux qui lui couvraient les yeux.

— Eh bien ! mon enfant, avez-vous vu la Sainte Vierge, cette fois ? demanda madame de Brécé.

Honorine prit, pour répondre, sa voix des catéchismes, la voix aiguë et montante des réponses apprises :

— Oui, madame. La bonne Vierge est restée un bon moment, puis elle s'est roulée comme une toile. Et puis, je n'ai plus rien vu.

— Elle vous a parlé ?

— Oui, madame.

— Que vous a-t-elle dit ?

— Elle m'a dit : « Il y a bien de la misère à la maison ».

— Ne vous a-t-elle pas dit autre chose ?

— Elle a dit : « Y aura bien de la misère à la campagne sur le rapport des récoltes et des bestiaux ».

— Ne vous a-t-elle pas dit d'être sage ?

« — Il faut bien prier », qu'elle m'a dit. Et puis elle a dit comme ça : « Je vous salue. Il y a bien de la misère à la maison. »

Et les paroles de l'enfant résonnaient dans un silence auguste.

— Elle était bien belle, la Sainte Vierge ? demanda encore madame de Brécé.

— Oui, madame. Seulement, il lui manquait un œil et une joue, parce que je n'avais pas assez prié.

— Avait-elle une couronne sur la tête ? demanda M. Lerond qui, ayant appartenu à la magistrature, était

curieux et interrogeant.

Honorine hésita, prit son air sournois et répondit :

— Elle avait sa couronne à côté de la tête.

— A droite ou à gauche ? demanda M. Lerond.

— A droite et à gauche, répondit Honorine.

Madame de Brécé intervint :

— Vous voulez dire, mon enfant, tantôt à droite et tantôt à gauche.... N'est-ce pas là ce que vous voulez dire ?

Mais Honorine ne fit point de réponse.

Elle s'enfonçait parfois dans ces silences sauvages, baissant les yeux, frottant son menton sur son épaule et se tournant les hanches. On cessa de l'interroger. Elle se glissa dehors. Et M. de Brécé domina des explications.

Honorine Porriehet, fille de cultivateurs établis depuis de longues années à Brécé et tombée dans un complet dénuement, avait mené une enfance maladive. D'une intelligence lente et tardive, on l'avait d'abord crue idiote. M. le curé lui reprochait son humeur sauvage et son habitude de se cacher dans les bois. Il ne lui était pas favorable. Mais des ecclésiastiques éclairés, qui la virent et l'interrogèrent, ne découvrirent rien de mauvais en elle. Elle fréquentait les églises et y demeurait dans des rêveries qui m'étaient pas de son âge. Sa piété s'exalta encore aux approches de sa première communion. Elle fut atteinte à cette époque d'une phtisie laryngée et condamnée par les médecins. Le docteur Cotard, entre autres, déclara qu'elle était perdue. Quand le nouvel oratoire de Notre-Dame-des-Belles-Feuilles fut inauguré par monseigneur Charlot, Honorine s'y rendit assidument. Elle y eut des extases et des visions. Elle vit la Sainte Vierge qui lui dit : « Je suis Notre-Dame-des-Belles-Feuilles ». Un jour Marie s'approcha d'elle et lui toucha du doigt la gorge en lui annonçant qu'elle était guérie.

— Honorine, ajouta M. de Brécé, rapporta elle-même ce fait extraordinaire. Elle le fit plusieurs fois avec une grande simplicité. On prétend qu'elle a varié dans ses déclarations.

Mais il est certain que ses incertitudes ne portent que sur des circonstances accessoires. Il est certain aussi qu'elle cessa subitement de souffrir du mal qui la terrassait. Les médecins qui l'examinèrent et l'auscultèrent à la suite de l'apparition miraculeuse ne constatèrent rien d'anormal aux bronches ni aux poumons. Le docteur Cotard lui-même avoua qu'il ne comprenait rien à cette guérison.

— Que pensez-vous de ces faits ? demanda M. Lerond à l'abbé Guitrel.

— Ils sont dignes d'attention, répondit le prêtre. Ils inspirent à tout observateur de bonne foi des réflexions de plus d'un genre. On ne saurait trop les étudier. Quant à dire davantage, je ne puis. Certes, je n'écarterai pas, comme fait M. Lantaigne avec un dédain téméraire, des faits si intéressants, si consolants. Je n'oserai pas non plus, comme M. de Goulet, les qualifier de miraculeux. Je m'abstiens.

— Il faut considérer, dit M. de Brécé, dans le cas de la jeune Honorine Porrichet, d'une part la guérison vraiment extraordinaire et, je puis le dire, en opposition avec la science médicale, et, d'une autre part, les visions dont elle se dit gratifiée. Or vous n'ignorez pas, monsieur l'abbé, que les yeux de cette jeune fille ayant été photographiés pendant une de ses visions, le cliché, obtenu par l'opérateur, dont la bonne foi ne peut être suspectée, reproduisit l'image de la Sainte Vierge imprimée dans la pupille de la voyante. Des personnes sérieuses affirment avoir vu ces photographies et avoir distingué, à l'aide d'une forte loupe, la statue de Notre-Dame-des-Belles-Feuilles.

— Ce sont des faits dignes d'attention, répondit l'abbé Guitrel, dignes de l'attention la plus soutenue. Mais il faut savoir suspendre son jugement, ne point tirer des conclusions prématurées. N'imitons pas les incrédules qui se hâtent de conclure, au gré de leurs passions. L'Église, en matière de miracle, est d'une extrême défiance. Elle exige des preuves, des preuves irréfutables.

M. Lerond demanda s'il était possible de se procurer les photographies présentant d'image de la Sainte Vierge dans la pupille de la jeune Honorine Porrichet, et M. de Brécé promit d'écrire à ce sujet au photographe, qui avait son atelier, croyait-il, en ville, sur la place Saint-Exupère.

— Quoi qu'il en soit, dit madame de Brécé, cette petite Honorine est très honnête, très sage. Et il faut bien que ce soit par une protection d'en haut. Car elle est abandonnée de ses parents, que la misère et la maladie accablent. Je me suis assurée qu'elle tenait une bonne conduite.

— Ce qui n'est pas le cas de toutes les filles de son âge, au village, ajouta madame la duchesse douairière de Brécé.

— Il n'est que trop vrai, dit M. de Brécé. La démoralisation va croissant dans les classes agricoles. Général, je vous en citerai des exemples effrayants. Mais cette petite Honorine est l'innocence même.

Tandis que ces propos étaient tenus sur le seuil de la chapelle, Honorine avait rejoint Isidore dans les fourrés de la Guerche. Isidore l'attendait là, sur un lit de feuilles mortes. Il l'attendait avec impatience, pensant qu'elle lui apporterait quelque chose à manger ou des sous, et aussi pour l'amour d'elle, parce qu'elle était sa bonne amie. C'est lui-même qui, ayant vu tantôt les messieurs et les dames du château aller à la chapelle, en avait tout de suite averti Honorine, pour qu'elle courût se mettre en extase.

Il lui demanda :

— Quoi qu'ils t'ont donné ? Fais voir !

Et, comme elle n'apportait rien, il la battit, sans lui faire grand mal. Elle le griffa et le mordit. Puis elle lui dit :

— A quoi ça sert ?

Il lui dit :

— Jure qu'ils t'ont rien donné !

Elle jura. Et, ayant sucé le sang qui perlait sur leurs pauvres bras, ils se réconcilièrent. Et, comme ils n'avaient

rien, ils s'amusèrent sur eux-mêmes et prirent leur plaisir l'un de l'autre. Isidore, né d'une veuve, mauvaise femme adonnée à la boisson, n'avait pas de père connu. Il passait sa vie dans les bois. Personne ne s'occupait de lui. De deux ans plus jeune qu'Honorine, il avait une longue habitude des choses de l'amour. Ces choses étaient même les seules qui ne lui eussent jamais manqué sous les arbres de la Guerche, de Lénonville et de Brécé. Ce qu'il en faisait avec Honorine était par désœuvrement et faute d'une autre occupation. Honorine y mettait par moments un goût plus vif. Mais elle ne pouvait donner beaucoup de prix à des actions si communes et si faciles. Il suffisait d'un lapin, d'un oiseau, d'un gros insecte pour les en distraire.

M. de Brécé rentra au château avec ses invités. Les murs froids du vestibule étaient hérissés de massacres, de bois de cerfs, de têtes de daguets et de dix-cors qui gardaient, dans l'apprêt du naturaliste et sous les mangeures des vers, la tristesse des abois, et dont l'œil d'émail semblait encore répandre cette sueur d'agonie pareille à des larmes. Cornes, andouilliers, os blanchis, têtes coupées, hures, trophées par lesquels les victimes célébraient leurs meurtriers illustres, gentilshommes de France, Bourbons de Naples et d'Espagne. Sous l'escalier monumental s'enfonçait une voiture amphibie dont La caisse, en façon de barque, se démontait et servait, dans des chasses, au passage des rivières. Elle était vénérée pour avoir traîné des rois exilés.

M. l'abbé Guitrel posa soigneusement son riflard de coton sous le visage noir d'un ragot formidable, et passa le premier, entre deux cariatides tourmentées de Ducerceau, par la porte de gauche, qui donnait accès au salon, où les trois dames de Brécé, rentrées les premières au château, se tenaient avec madame de Courtrai, leur voisine et amie.

Vêtues de noir, dans la suite ininterrompue des deuils de famille et des deuils princiers, très simples, agrestes et monastiques, ces dames causaient entre elles de mariages et de morts, de maladies et de médicaments, sous les peintures des plafonds et des lambris où apparaissaient çà et là, dans le noir opaque des toiles, la barbe grise d'un Henri IV embrassé par une Minerve tétonnière, la face pâle d'un Louis XIII. opprimé par les croupes flamandes de la Victoire et de la Clémence aux tuniques envolées, la nudité rouge brique d'un vieillard, le Temps, épargnant les fleurs de lis, et encore et partout les reins à fossettes des petits génies qui soutenaient l'écu de Brécé aux trois torches d'or.

Cependant madame la duchesse douairière de Brécé tricotait des fichus de laine noire pour les orphelines. Sans cesse elle y occupait ses mains et y contentait son cœur, depuis le temps déjà lointain où elle avait brodé une courtepointe pour le lit dans lequel le roi devait coucher à Chambord.

Sur les consoles, sur les tables, s'étalait une multitude de photographies, dans des cadres à chevalet, de couleurs et de formes variées, en peluche, en cristal, en nickel, en porcelaine, en galuchat, en bois sculpté, en, cuir gaufré. Il s'en trouvait de dorés, imitant un fer à cheval, une palette avec des couleurs et les brosses, une feuille de marronnier, un papillon. Et dans ces cadres figuraient des femmes, des hommes, des enfants, parents ou alliés, des princes de la maison de Bourbon, des prélats, le comte de Chambord et le pape Pie IX. A droite de la cheminée, sur une console ancienne portée par des Turcs dorés, monseigneur Charlot souriait de toute sa large face, comme un père spirituel, aux jeunes militaires pressés autour de lui, officiers, brigadiers, simples soldats, portant sur la tête, le col et la poitrine, tout ce que l'armée démocratique a laissé de parures martiales à sa cavalerie. Il souriait aux adolescents en tenue de bicyclette ou de polo ; il souriait aux jeunes filles. Il y avait des dames jusque sur les tables volantes,

des dames de tout âge, plusieurs aux traits accentués, ayant l'air d'hommes, deux ou trois charmantes.

— « Marne » de Gourtrai ! s'écria M. de Brécé en entrant derrière le général. Comment va, chère « Mame » ?

Et poursuivant, dans un coin du vaste salon, la conversation commencée dans le parc avec M. Lerond, il conclut :

— Car enfin, l'armée, c'est tout ce qui nous reste. De tout ce qui faisait autrefois la force et la grandeur de la France, il ne subsiste absolument plus que l'armée. La République parlementaire a ébranlé le gouvernement, compromis la magistrature, corrompu les mœurs publiques. L'armée reste seule debout sur ces ruines. C'est pourquoi je dis qu'il est sacrilège d'y toucher.

Il s'arrêta. N'ayant pas l'habitude de serrer de près les questions, il s'en tenait d'ordinaire aux généralités. Personne ne contestait la noblesse de ses sentiments.

Madame de Courtrai, jusque-là renfermée dans des réflexions sur les tisanes, dressa la tête et leva sur M. de Brécé sa face de vieux garde-chasse.

— J'espère bien que vous avez notifié votre désabonnement à ce journal qui fait cause commune avec les ennemis de l'armée et de la patrie. Mon mari a renvoyé à l'administration le numéro qui contenait l'article... Vous savez... l'article infâme...

— Mon neveu, répondit M. de Brécé, m'écrit qu'à son cercle une pétition est affichée pour exiger le désabonnement, et qu'elle se couvre de signatures. Presque tous les membres du cercle y adhèrent, à la réserve d'acheter le journal au numéro.

— L'armée, dit M. Lerond, est au-dessus de toutes les attaques.

Le général Cartier de Chalmot rompit le silence dans lequel il s'était enfermé jusque-là :

— J'aime à vous l'entendre dire. Et si, comme moi, vous viviez avec le soldat, vous seriez agréablement surpris de

constater les qualités d'endurance, de discipline, d'entrain et de bonne humeur qui font du troupier français un outil tactique de premier ordre. Je ne me lasse pas de le redire : de telles unités sont à la hauteur de toutes les tâches. J'affirme, avec l'autorité d'un chef parvenu au terme de sa carrière, que, si l'on envisagé l'esprit qui l'anime, l'armée française mérite tous les éloges. De même, je me plais à rendre hommage aux efforts persévérants dont l'organisation de cette armée a été l'objet de la part de plusieurs officiers généraux de la plus haute capacité et je déclare que ces efforts ont été couronnés d'un éclatant succès.

Il ajouta d'une voix plus basse et plus grave :

— Il ne me reste qu'à émettre cette maxime qu'il faut considérer, en fait d'hommes, la qualité plutôt que le nombre et s'attacher à former des corps d'élite. En exprimant ces idées, je suis sûr de n'être démenti par aucun grand capitaine. Mon testament militaire est contenu dans cette formule : « Le nombre n'est rien. La qualité est tout. » j'ajouterai que ; l'unité de direction est indispensable à une armée, et que ce grand corps doit obéir à une volonté unique, souveraine, immuable.

Il se tut. Le regard de ses yeux pâles était noyé de larmes. Des sentiments confus, inexpliqués, envahissaient l'âme de cet honnête et simple vieillard, le plus beau capitaine, jadis, de la garde impériale, malade maintenant, usé, perdu comme dans une forêt au milieu de ce monde militaire nouveau qu'il ne comprenait pas.

Madame de Courtrai, qui ne goûtait guère les théories, tourna vers le général son regard de vieil homme farouche :

— Général, puisque, Dieu merci ! l'armée est respectée de tous, puisqu'elle est la seule force autour de laquelle nous restons tous groupés, pourquoi ne serait-elle pas aussi le gouvernement ? Pourquoi ne pas envoyer un colonel avec son régiment au Palais Bourbon et à l'Élysée ?...

Elle arrêta ses paroles devant le front nuageux du général.

M. de Brécé fit signe du doigt à M. Lerond.

— Vous n'avez pas vu la bibliothèque, monsieur Lerond ? Je vais vous la montrer. Vous aimez les livres anciens. Je suis sûr qu'elle vous intéressera.

A travers une galerie vaste et nue, dont le plafond était couvert d'une lourde peinture représentant Apollon et Louis XIII écrasant les ennemis du royaume, figurés par des furies et des hydres, M. de Brécé conduisit l'avocat des congrégations dans la salle où le duc Guy, maréchal de France, gouverneur de la province, avait établi la bibliothèque, vers 1605, au déclin de sa fortune et de son âge.

C'était une salle carrée qui, occupant tout le rez-de-chaussée du pavillon ouest, était éclairée au nord, au couchant et au midi par trois fenêtres sans rideaux, offrant trois tableaux clairs, charmants et magnifiques : au midi, la pelouse, un vase de marbre sur lequel deux ramiers étaient posés, les arbres du parc affinés par l'hiver et, dans la profondeur d'une allée de pourpre, les blanches statues du bassin de Galatée ; au couchant, la terre abaissée découvrant le ciel et le soleil, comme un œuf mythologique de lumière et d'or, brisé, répandu dans les nuées ; au nord, sous une clarté précise et froide, les côteaux labourés, de terre violette, l'ardoise et la fumée lointaine des toits de Brécé, le clocher fin comme une aiguille de la petite église.

Une table Louis XIV, deux chaises, une sphère terrestre du XVII^e siècle, avec une rose des vents sur l'étendue inexplorée du Pacifique, meublaient cette chambre sévère. Des armoires grillées en garnissaient les murs jusqu'au plafond. Leurs tablettes de bois peint en gris régnaient jusque sur la cheminée de rouge antique. Et l'on voyait, à

travers les mailles de fil de cuivre doré, les dos à fleurettes des livres anciens.

— La bibliothèque, dit M. de Brécé, a été commencée par le ma réchal. Le duc Jean, son petit-fils, l'a beaucoup enrichie sous Louis XIV, et c'est lui qui l'a aménagée telle que vous la voyez. On n'y a pas beaucoup touché depuis.

— Vous avez le catalogue ? demanda M. Lerond.

M. de Brécé répondit que non. M. de Terremondre, grand amateur de vieux livres, l'avait vivement engagé à le faire faire. Mais il n'avait jamais eu le loisir de s'en occuper.

Il ouvrit une des armoires, et M. Lerond tira à lui successivement plusieurs volumes, des in-octavo, des in-quarto, des in-folio, reliés en veau marbre, en veau racine, en veau granit, en parchemin, en maroquin rouge ou bleu, et tous portant sur les plats l'écu aux trois torches surmonté de la couronne ducal. M. Lerond n'était pas un fin bibliophile ; pourtant il s'émerveilla, ayant mis la main sur un manuscrit admirablement calligraphié de la Dîme royale, offert par Vauban au maréchal.

Ce manuscrit était orné d'un frontispice ainsi que de plusieurs vignettes et culs-de-lampe.

— Ce sont des dessins originaux ? dit M. Le rond.

— Probablement, dit M. de Brécé.

— Ils sont signés, dit M. Lerond. Je crois pouvoir lire le nom de Sébastien Leclerc.

— C'est bien possible, dit M. de Brécé.

M. Lerond remarqua, dans ces riches armoires, les livres de Tillemont sur l'histoire romaine et sur l'histoire ecclésiastique, le Coutumier de la province, les Traités innombrables des vieux légistes ; il dénombrâ les ouvrages de théologie, de controverse et d'hagiographie, les amples histoires généalogiques, les vieilles éditions des classiques grecs et des classiques latins, et ces livres plus grands que des atlas, composés pour le mariage du roi, pour l'entrée du roi à Paris, pour les fêtes de la convalescence du roi et pour les victoires du roi.

— C'est le fonds le plus ancien de la bibliothèque, dit M. de Brécé, la portion acquise par le maréchal. Voici, ajouta-t-il en ouvrant deux ou trois autres armoires, les acquisitions du duc Jean.

— Le ministre de Louis XVI, le « bon duc », comme on l'appelait ? demanda M. Lerond.

— Précisément, répondit M. de Brécé.

Le fonds du duc Jean couvrait tout le côté de la cheminée et tout le côté de la vue rustique et villageoise. M. Lerond lut à haute voix les titres poussés en or, entre deux nervures, sur les dos ornés des volumes : Encyclopédie méthodique, Œuvres de Montesquieu, Œuvres de Voltaire, Œuvres de Rousseau, de l'abbé Mably, de Condillac, Histoire des établissements des Européens dans les Indes, par Raynal. Puis il feuilleta les petits poètes et les conteurs à vignettes, Grécourt, Dorat, Saint-Lambert, le Boccace illustré par Marillier, le La Fontaine des Fermiers généraux.

— Les gravures sont un peu libres, dit M. de Brécé. J'ai dû faire disparaître d'autres ouvrages de la même époque, dont les figures étaient vraiment licencieuses.

Cependant M. Lerond découvrait, à côté de ces livres légers, une suite nombreuse d'ouvrages de politique et de philosophie, des traités sur l'esclavage, des relations de la Guerre des insurgents américains. Il ouvrit les Vœux d'un solitaire et il vit que les marges étaient couvertes d'annotations de la main du duc Jean. Il lut tout haut une de ces notes :

L'auteur dit vrai : les hommes sont naturellement bons. Ce sont les faux principes de la société qui les rendent mauvais.

— Voilà, ajouta-t-il, ce que votre trisaïeul écrivait en 1790 !

— C'est curieux ! dit M. de Brécé en replaçant le livre sur le rayon.

Puis, ouvrant l'armoire du Nord :

— De ce côté sont les livres de mon grand-père, qui fut page de Charles X.

M. Lerond reconnut là, vêtus de basane sombre, de veau fauve, de demi-chagrin noir, les Œuvres de Chateaubriand, les collections de Mémoires sur la Révolution, les Histoires d'Anquetil, de Guizot, d'Augustin Thierry, le Cours de littérature de La Harpe, la Gaule poétique de Marchangy, les Discours de M. Lainé.

A la suite de cette littérature de la Restauration et du gouvernement de Juillet, traînaient sur une tablette deux ou trois brochures débraillées, relatives à Pie IX et au pouvoir temporel, deux ou trois volumes déguenillés de romans, un panégyrique de Jeanne d'Arc, prononcé dans l'église Saint-Exupère, le 8 juin 1890, par monseigneur Charlot, et quelques ouvrages de dévotion pour dames du monde. C'était la contribution du feu duc, membre de l'Assemblée nationale en 1871, et du duc actuel de Brécé, à la bibliothèque créée par le maréchal en 1605.

— Permettez que je ferme à clef les armoires, dit M. de Brécé. Il faut prendre garde ; mes fils sont, à l'heure qu'il est, de grands garçons. La fantaisie n'aurait qu'à leur venir de fouiller dans la bibliothèque. C'est qu'on trouverait là dedans des livres qui ne doivent pas tomber sous la main d'un jeune homme, ni sous les yeux d'une femme qui se respecte... quel que soit son âge.

Et M. de Brécé ferma les armoires avec le zèle de bien faire, la certitude heureuse d'emprisonner la luxure, le doute, l'impiété, les mauvaises pensées. Il goûtait le fier contentement de mettre sous clef le mal universel. Et ce sentiment, s'il s'y mêlait quelque vanité d'homme simple et quelque secrète jalousie d'ignorant, était encore assez pur et beau. Quand il eut fourré le trousseau de clefs dans sa poche, M. de Brécé tourna sur M. Lerond une face satisfaite.

— Au-dessus, dit-il, se trouve la chambre du roi. Les anciens inventaires embrassent sous cette dénomination tout l'étage supérieur. La chambre proprement dite renferme le lit où Louis XIII a couché. Il est encore recouvert de ses anciennes broderies de soie. Cette chambre mérite d'être vue.

M. Lerond ne tenait plus debout. Ses jambes, pliées tout le long de l'année sous un bureau, avaient mal enduré la marche sur le sol gras du parc, le piétinement dans les écuries, le pèlerinage sylvain à Notre-Dame-des-Belles-Feuilles : elles étaient molles et défaillantes et terminées par des pieds chauds et douloureux, car l'avocat des congrégations avait, malencontreusement, pour bien faire, chaussé des bottines vernies.

Il leva sur le plafond un regard de détresse et balbutia :

— Il se fait tard. Ne conviendrait-il pas de rejoindre ces dames au salon ?

M. de Brécé n'était terrible que dans la visite de ses écuries. Pour le reste de la tournée, ce propriétaire entendait raison.

— Il ne fait plus bien jour, en effet, dit-il. Ce sera pour une autre fois... Adroite, monsieur Lerond, à droite, s'il vous plaît.

Dans l'embrasure de la porte, l'ancien substitut s'écria :

— Quels murs, monsieur le duc, quels murs ! Ils sont d'une épaisseur !

Son mince visage, demeuré tranquille et froid devant les trophées de chasse du vestibule, devant les peintures historiques du salon, devant les tapisseries somptueuses, le plafond magnifique de la galerie, devant ces beaux livres, ces reliures de maroquin au petit fer, s'animait, s'illuminait, éclatait d'admiration. M. Lerond avait enfin découvert un sujet de surprise et d'émoi, de méditation et de plaisir moral, un mur. Son âme de juge, brisée dans sa fleur en même temps que sa fortune, lors de l'exécution des Décrets, son cœur privé trop tôt de la joie de punir, jubilait

à la vue d'un mur, de la chose sourde, muette et sombre qui rappelait à sa pensée ravie les idées de prison, de cachot, de peines subies, de vindicte sociale, de code, de loi, de justice, de morale, un mur !

— En effet, dit M. de Brécé, le mur, à cet endroit, entre la galerie et le pavillon, est d'une épaisseur extraordinaire. C'était la muraille extérieure du château primitif, construit en 1405.

Et M. Lerond contemplait le mur, le mesurait des yeux, le palpa de ses petites mains jaunes et crochues, l'étudiait, le vénérail, l'aimait, le possédait.

En rentrant dans le salon :

— Mesdames, dit-il aux dames de Brécé, le duc a bien voulu me faire les honneurs de sa curieuse bibliothèque. J'ai remarqué, en passant, ce mur extraordinaire qui sépare le pavillon de la galerie. Je ne crois pas qu'il existe rien d'aussi prodigieux même à Chambord.

Mais ni les dames de Brécé, ni madame de Courtrai ne l'entendirent. Elles étaient remplies et agitées d'une idée unique.

— Jean, cria madame de Brécé à son mari, Jean, regardez cela !

Et elle lui montrait un écrin de chagrin rouge, posé sur le guéridon, près de la lampe qu'on venait d'apporter. Cet écrin était en forme de boule, surmonté d'un appendice en façon de dé à coudre, et il se prolongeait à sa partie antérieure en manière de trèfle. Une carte de visite était posée tout à côté. Au pied de la table se pressaient, comme de petits chiens blancs, avec des faveurs bleues, des papiers de soie froissés.

— Jean, regardez donc !

L'abbé Guitrel, qui se tenait debout contre le guéridon, ouvrit d'une main respectueuse l'écrin et découvrit un ciboire d'or.

— Qui vous envoie cela ? demanda M. de Brécé.

— Regardez la carte... Je suis horriblement ennuyée. Je ne sais que faire.

M. de Brécé prit la carte, mit son lorgnon et lut :

Baronne Jules de Bonmont
Pour Notre-Dame-des-Belles-Feuilles

Il posa la carte sur la table, mit son lorgnon dans sa poche et murmura :

— C'est très contrariant !

— Un ciboire, un beau ciboire, dit M. l'abbé Guitrel.

— Quand j'étais enfant de chœur, dit le général, j'entendais les Pères appeler cette sorte de vase une custode.

— Un ciboire ou une custode, en effet, dit l'abbé Guitrel. Tels sont les noms qu'on donne aux vases renfermant la réserve eucharistique. Mais la custode affecte la forme d'un cylindre avec un couvercle en cône.

M. de Brécé demeurait songeur, le front coupé d'un grand pli sombre.

Il souffla et dit :

— Pourquoi, cette madame de Bonmont, qui est juive, donne-t-elle un ciboire à la Chapelle de Notre-Dame-des-Belles-Feuilles ? Quelle rage ont les israélites de se fourrer dans nos églises ?

M. l'abbé Guitrel, les doigts dans ses manches, passa sa langue sur ses lèvres et dit avec douceur :

— Permettez-moi, monsieur le duc, de vous faire observer que madame la baronne Jules de Bonmont est catholique.

— Allons donc ! s'écria M. de Brécé. C'est une juive autrichienne, une demoiselle Wallstein. Son mari, le baron de Bonmont s'appelait de son vrai nom Gutenberg.

— Permettez, monsieur le duc, dit M. l'abbé Guitrel. Je ne nie pas que la baronne de Bonmont ne soit d'origine israélite. Je me permets de vous représenter que, convertie et baptisée, elle est chrétienne ; j'ajouterai qu'elle est bonne chrétienne. Elle multiplie ses dons aux œuvres catholiques, et donne l'exemple de...

M. de Brécé l'interrompt :

— Monsieur l'abbé, je connais vos idées. Je les respecte comme je respecte votre habit. Mais, pour moi, un juif converti est un juif tout de même. Je n'en fais pas la différence.

— Moi non plus, dit madame Jean de Brécé.

— Vos impressions, madame la duchesse, sont légitimes en quelque manière, répliqua l'abbé Guitrel. Mais vous ne pouvez ignorer ce que l'Église enseigne, à savoir que la malédiction divine prononcée contre les juifs poursuit leur crime et non leur race, et que les effets de cette réprobation ne sauraient atteindre les...

— Il est lourd ! dit M. de Brécé, qui, ayant tiré le ciboire de sa gaine, le tenait soulevé dans ses mains.

— Je suis vraiment contrariée, dit madame Jean de Brécé.

— Il est très lourd, répéta M. de Brécé.

— Et, qui plus est, ajouta M. Guitrel, il est fort bien travaillé. Il présente ce caractère de distinction qui est, pour ainsi dire, le cachet de Rondonneau jeune. Seul, l'orfèvre de l'archevêché pouvait choisir aussi judicieusement son modèle dans les traditions de l'art chrétien et en reproduire la forme et les ornements avec autant de bonheur que de fidélité. Ce ciboire est un ouvrage tout à fait hors ligne, dans le style du XIII^e siècle.

— Le gobelet et le couvercle sont en or massif, dit M. de Brécé.

— D'après les règles de la liturgie, dit M. l'abbé Guitrel, la coupe du ciboire doit être en or, ou tout au moins en argent doré à l'intérieur.

M. de Brécé qui tenait le vase renversé, dit :

— Le pied est creux.

— Heureusement ! s'écria madame Jean.

M. l'abbé Guitrel coula son regard sur l'œuvre de Rondonneau jeune.

— N'en doutez point, dit-il, c'est là le style du XIII^e siècle. Et l'on ne pouvait en choisir un meilleur. Le XIII^e siècle est l'âge d'or de l'orfèvrerie religieuse. A cette époque, le ciboire affecte la forme heureuse d'une grenade, que vous reconnaissez dans cette belle pièce. Le pied solide et sans maigreur s'enrichit d'émaux et de pierres précieuses.

— Miséricorde ! des pierres précieuses ! s'écria madame Jean.

— Des anges, des prophètes sont ciselés finement dans des cadres en losange du plus heureux effet.

— C'était un fripon, ce Bonmont, dit soudainement madame de Courtrai. C'était un voleur. Et sa veuve n'a pas restitué.

— Vous voyez qu'elle commence, dit M. de Brécé en montrant du doigt l'étincelant ciboire.

— Que faire ? demanda madame Jean.

— Nous ne pouvons pas lui renvoyer son cadeau, répondit M. de Brécé.

— Pourquoi ? demanda madame de Brécé mère.

— Mais, maman, parce que c'est impossible.

— Alors il faut le garder ? dit madame Jean.

— Hé !... oui.

— Et la remercier ?

— Dame !

— C'est votre avis, général ?

— Il eût été préférable, dit le général, que cette dame, qui n'est pas en relation avec vous, se fût abstenue de vous faire un présent. Mais il n'y a pas de motifs pour répondre à sa politesse par un affront. C'est évident.

L'abbé Guitrel prit le ciboire entre ses mains vénérables, le souleva et dit :

— Notre-Dame-des-Belles-Feuilles regardera d'un œil bienveillant, j'en suis sûr, ce don destiné par une âme pieuse au tabernacle de son autel.

— Mais, fichtre, dit M. de Brécé, Notre-Dame-des-Belles-Feuilles, dans cette affaire, c'est moi. Si madame de Bonmont et le petit Bonmont veulent être invités chez moi, —et ils le voudront, — maintenant je suis obligé de les recevoir.

III

Fuyant la pluie soudaine qui les avait surprises devant les fossés du château, madame Jules de Bonmont et madame Hortha coururent, par le chemin de ronde, jusqu'au porche dont la voûte surbaissée portait à sa clef le paon de la famille éteinte de Paves. M. de Terremondre et le baron Wallstein ne tardèrent pas à les rejoindre. Tous quatre ils reprenaient leur souffle.

— Et l'abbé ? demanda madame de Bonmont. Arthur, tu as laissé l'abbé dans la charmille ?

Le baron Wallstein répondit à sa sœur que l'abbé venait.

Et bientôt l'on vit M. l'abbé Guitrel, humide et paisible, monter les degrés de pierre. Il avait, dans cette alerte, observé seul une parfaite dignité, gardé le calme convenable à son état et à sa corpulence, montré par anticipation une gravité vraiment épiscopale.

Madame de Bonmont, les roses de sa chair avivées par la course, sa riche poitrine haletante sous le corsage clair, ramenait en avant sa jupe qui serrait ainsi ses hanches évasées, et, les cheveux envolés, l'œil clair, les lèvres humides, dans sa maturité d'Erigone viennoise, donnait l'idée délicieuse d'une grappe de raisin pleine et dorée.

Elle demanda d'une voix un peu grosse et moins suave que sa bouche :

— Vous êtes mouillé, monsieur l'abbé ?

L'abbé Guitrel retira son large chapeau dont le poil poudreux était tiqueté de noir par la pluie, promena le regard de son petit œil gris sur le groupe encore un peu haletant de ceux-là, que des gouttes d'eau avaient mis en fuite, et dit, non sans une douce malice :

— Je suis mouillé, mais je ne suis pas essoufflé.

Et il ajouta :

— Une ondée tout inoffensive. Mon habit n'est pas traversé.

— Montons, dit madame de Bonmont.

Elle était chez elle, dans ce château de Montil, que Bernard de Paves, grand-maître de l'artillerie, avait fait construire en 1508, pour Nicolette de Vaucelles, sa quatrième femme.

« La maison de Paves florit neuf cents ans, dit Perrin du Verdier, au premier livre de son Trésor des généalogies. Et dans ladite maison prirent alliance toutes les familles souveraines d'Europe, notamment les rois d'Espagne, d'Angleterre, de Sicile et de Hierusalem, les ducs de Bretagne, d'Alençon, de Vendôme et autres, et semblablement les Ursins, les Colonne et les Cornars. » Et Perrin du Verdier s'étend avec complaisance sur les illustrations de cette « tant inclite maison » qui donna à l'Église dix-huit cardinaux et deux papes, à la couronne de France trois connétables, six maréchaux et une maîtresse de roi.

Sur la terre de Montil avaient résidé, depuis le règne de Louis XII jusqu'à la Révolution, les chefs de la branche aînée de Paves, éteinte en 1795, dans la personne de Philippe VIII, prince de Paves, seigneur de Montil, Toché, les Ponts, Rougeain, la Victoire, Berlogue et autres lieux, premier gentilhomme du roi, mort à Londres où il avait émigré et où il s'était établi merlan dans une échoppe de White-Cross-Street. Ses terres, qu'il avait laissées incultes de son vivant, furent, à l'époque du Directoire, vendues comme biens nationaux et adjugées en plusieurs lots à des paysans qui firent souche de bourgeois. La bande noire, qui avait acquis le château contre une poignée d'assignats, entreprit de le démolir en 1813. Mais, interrompus après la destruction de la galerie des Faunes, les travaux ne furent point repris. Deux ans, les gens du pays enlevèrent, pour leur usage, les plombs des toitures. En 1815, M. de Reu, ancien officier de la marine du roi, agent secret du comte

de Provence en Hollande, complice, dit-on, de George dans l'attentat de la rue Saint-Nicaise, désireux de finir sa vie dans le pays de sa naissance, acheta pour quelques centaines d'écus, arrachés au prince ingrat, ces murailles ruinées où il nicha son indigence farouche et qui pensèrent s'écrouler sur lui et sur ses onze enfants tant bâtards que légitimes. Après sa mort, sa fille, vieille fille, y demeura, faisant sécher des prunes dans les salles de gloire et de beauté. En 1875, un matin d'hiver, mademoiselle de Reu, âgée de quatre-vingt-dix-neuf ans et trois mois, fut trouvée morte sur une paille éventrée et pourrie, dans la chambre semée de chiffres, de devises et d'emblèmes en l'honneur de Nicolette de Vaucelles.

A cette époque, le baron Jules de Bonmont, fils de Nathan, fils de Seligmann, fils de Simon, venu d'Autriche, où il avait négocié les emprunts du malheureux Empire, établissait en France le centre de ses opérations. Il apportait à la République le concours de son génie financier. Parmi les membres du Parlement appelés à le comprendre et à l'aimer, M. Laprat-Teulet, qui représentait alors à la Chambre l'arrondissement de Montil, fut un des premiers et des plus sûrs. Il découvrit tout de suite qu'après l'âge des principes et les heures de lutte, le temps était venu des grandes affaires. Il apporta ses chaudes sympathies et son utile dévouement au baron qui, de son côté, disait volontiers : « Ce Laprat-Teulet est un garçon intelligent. »

Sur l'avis de Laprat-Teulet, le baron Jules acheta le château de Montil. C'était une ruine auguste et charmante qu'on pouvait soutenir et conserver. Le baron en confia la restauration à M. Quatrebarbe, élève de Viollet-le-Duc, architecte diocésain, qui enleva toutes les vieilles pierres et les remplaça par des neuves. Et dans ce bâtiment frais, le baron, qui étonnait les hommes politiques par son goût en art, installa promptement ses collections de tableaux, de meubles, d'armes, monstres de richesse. « Ainsi le château

de Montil, selon l'expression de M. de Terremondre, fut conservé aux admirateurs de notre art national et transformé en un merveilleux musée par les soins et la magnificence d'un grand seigneur doublé d'un grand amateur. »

Montil et ses tours ornées de médaillons, son escalier de dentelle, ses salles aux boiseries délicatement sculptées, le baron n'en jouit guère et n'en goûta pas longtemps l'orgueil. Après avoir traversé l'âge d'or des affaires, il tomba frappé d'un coup d'apoplexie, à la veille des ruines et des scandales. Il mourut en pleine richesse, laissant une veuve éclatante et rieuse et un enfant en bas âge qui lui ressemblait par le corps trapu, le front de taureau et déjà l'âme impitoyable. Madame de Bonmont avait gardé Montil où elle se plaisait.

Elle fit passer madame Hortha par l'escalier à vis dont la dentelle de pierre répétait, au milieu de lacs et d'entrelacs, avec une folle profusion, le paon de Bernard de Paves, lié par la patte au luth de Nicolette de Vaucelles. Elle-même ramassant ses jupes d'un geste un peu brutal, qui n'était pas sans charme, s'engagea dans la montée en spirale. M. de Terremondre, président de la Société d'archéologie et jadis homme à bonnes fortunes, montait derrière elle et la suivait du regard dans le jeu de ses formes désirables.

A quarante ans, elle avait gardé l'envie et les moyens de plaire. M. de Terremondre l'en estimait, car il était honnête homme. Mais il ne tentait rien auprès d'elle, sachant qu'elle aimait profondément M. Raoul Marcien, un homme superbe, violent et déconsidéré.

Madame de Bonmont dit, en poussant une porte :

— Entrons dans la salle d'armes ; elle est chauffée au calorifère.

Et il était vrai que la salle d'armes était chauffée au calorifère et que, parmi les carreaux de faïence à grotesques dessinés par M. Quatrebarbe, d'après l'ancien

pavement qu'il avait arraché, les conduits de chaleur entr'ouvraient leur bouche de cuivre clair.

Madame de Bonmont prit soin de placer sur une de ces bouches M. l'abbé Guitrel et de lui demander affectueusement s'il avait, au moins, des chaussures imperméables et s'il ne boirait pas un verre de punch.

Cette salle immense brillait, sous sa voûte à nervures de plus de fer que l'Armeria de Madrid. Le financier avait formé là, en deux ou trois coups d'argent, une collection d'armes telle que n'en eut pas Spitzer lui-même. Les trois siècles de l'armure de plates y figuraient sous les formes en usage dans tous les pays d'Europe. Sur la cheminée monumentale, gardée par deux Brabançons à la braconnière glorieuse, se dressait de profil une armure de condottière enfourchant une armure de cheval, avec le chanfrein à vue, la muserolle, la barde de crinière et la barde de poitrail, la tonnelle et le garde-queue. Du haut en bas des murailles s'épalaient d'éclatantes panoplies, casques, bassinets, armets, salades, morions, cabassets, bourguignotes, chapeaux de fer, hauberts, cottes d'armes, brigantines, greves, solerets, éperons. Autour des rondaches, des pavois et des targes rayonnaient flamberges, colichemardes, pertuisanes, fauchards, guisarmes, espadons, rapières, estocs, poignards, stylets et dagues. Au pied des murs se rangeaient tout autour de la salle des fantômes revêtus de fer noirci, de fer poli, de fer gravé, niellé, ciselé, damasquiné ; les maximiliennes à cuirasse cannelée et bombée, les armures à bouillons et les armures à tonne, le polichinelle de Henri III et l'écrevisse de Louis XIII, habits de guerre que revêtirent princes français, espagnols, italiens, allemands, anglais, chevaliers, capitaines, sergents, arbalétriers, reîtres, soudards, routiers de toutes les routes, écorcheurs et suisses ; parures d'acier qui furent au Camp du Drap d'or, aux joutes et aux tournois de France, d'Angleterre et des Allemagnes, armures de Poitiers, de Verneuil, de Granson, de Fornoue,

de Cérisolles, de Pavie, de Ravenne, de Pultava, de Culloden, généreuses ou mercenaires, courtoises ou félonnes, victorieuses ou vaincues, amies ou ennemies, toutes assemblées là par le baron.

Après dîner, madame de Bonmont, en servant le café, n'offrit point de sucre à M. l'abbé Guitrel, qui avait coutume d'en prendre, et elle offrit du sucre au baron de Wallstein, qui était diabétique et suivait un régime sévère. Elle agit de la sorte non point avec malice, mais parce que son âme était distraite par des pensées qui occupaient tout son cœur. Son chagrin, qu'elle ne savait point cacher, étant sans ruse, lui venait d'une dépêche envoyée de Paris, et dont le texte présentait un double sens, l'un littéral et méprisable, clair pour tout le monde, mentionnant un retard dans quelque envoi de boutures, l'autre, spirituel et véritable, intelligible pour elle seule, pour elle douloureux, lui faisant connaître que l'ami ne viendrait pas à Montil et qu'il se débattait à Paris dans de terribles embarras.

C'était le cas ordinaire de M. Raoul Marcien d'avoir grand besoin d'argent. Depuis une quinzaine d'années, depuis sa majorité, il se maintenait dans le monde à coups de génie et d'audace. Mais cette année les difficultés de sa position, sans cesse accrues, devenaient effroyables. Madame de Bonmont en éprouvait infiniment de peine et d'inquiétude, car elle aimait Raoul. Elle l'aimait tendrement, de toute son âme et de toute sa chair.

— Et vous, monsieur de Terremondre, deux morceaux ?

Elle le chérissait, son Raoul, son Rara, avec toute la douceur de son âme sereine. Elle l'aurait voulu tendre et fidèle, innocent, rêveur. Il n'était pas tel qu'elle l'aurait voulu et elle en souffrait. Et, craignant de le perdre, elle faisait brûler des cierges dans la chapelle de Saint-Antoine.

M. de Terremondre, qui était connaisseur, regarda les tableaux. C'étaient des peintures de l'école moderne, des

Daubigny, des Théodore Rousseau, des Jules Dupré, des Chintreuil, des Diaz, des Corot, étangs mélancoliques, orée de bois profonds, prairies humides, rues de villages, clairières qu'inonde l'or du soleil couchant, saules trempés dans les vapeurs blanches du matin, toiles argentées ou fauves, ou vertes, ou bleues, ou grises, qui, dans leurs massifs cadres d'or, sur une tenture de damas rouge, n'accompagnaient pas très harmonieusement, peut-être, la monumentale cheminée de la Renaissance où les amours des nymphes et les métamorphoses des dieux étaient sculptés dans l'ardoise. Et ces toiles faisaient un peu tort vraiment au merveilleux plafond ancien dont les caissons peints répétaient avec une diversité infinie le paon de Bernard de Paves, lié par la patte au luth de Nicolette de Vaucelles.

— Un beau Millet ! dit M. de Terremondre devant une gardeuse d'oies, se découpant, terrible de solennité rustique, sur un ciel d'or pâle.

— C'est un joli tableau, répondit le baron Wallstein. J'ai le pareil à Vienne. Mais le mien représente un berger. Je ne sais pas ce que mon beau-frère a payé celui-là.

Il se promenait, sa tasse à la main, par la galerie :

— Ce Jules Dupré a coûté cinquante mille francs à mon beau-frère, ce Théodore Rousseau soixante mille, ce Corot cent cinquante mille.

— Je connais les idées du baron en peinture, dit M. de Terremondre qui suivait Wallstein le long des murs. Un jour que je descendais l'escalier de l'Hôtel des Ventes, un petit tableau sous le bras, le baron me tira par la manche, selon son habitude, et me dit : « Qu'est-ce que vous emportez là ? »

Je lui répondis, avec l'orgueil d'un amateur heureux : « Un Ruisdaël, monsieur de Bonmont, un Ruisdaël authentique. Il a été gravé et précisément j'ai la gravure dans mes porte-feuilles. — Et combien l'avez-vous payé votre Ruisdaël ? — C'était dans une salle du rez-de-chaussée. L'expert ne savait pas ce qu'il vendait... Trente

francs ! — Tant pis ! tant pis ! » Et voyant ma surprise, il me tira par la manche et me dit : « Mon cher monsieur de Terremondre, il fallait le payer dix mille. Si vous l'aviez payé dix mille, il en vaudrait trente dans vos mains. Tandis que ce petit tableau qui vous coûte trente francs, quel prix pourra-t-il bien atteindre à votre vente ? Vingt-cinq louis tout au plus. Il faut être raisonnable. Une marchandise ne peut pas monter d'un saut de trente francs à trente mille francs. » Ah ! conclut M. de Terremondre, il était fort, le baron !

— Il était fort, répondit Wallstein... Et puis il aimait à se moquer.

Et les deux causeurs, leur tasse à la main, levant la tête, le virent, ce baron qui avait été fort dans la vie. Il était là, dressant, au milieu des paysages coûteux, dans un cadre étincelant, sa hure de sanglier narquois, peinte par Delaunay.

Cependant madame de Bonmont et M. l'abbé Guitrel, assis l'un en face de l'autre devant le feu de la vaste cheminée, échangeaient des propos sur le temps et songeaient. Madame de Bonmont songeait que la vie eût été douce, si Rara l'avait voulu. Elle l'aimait avec tant d'innocence et de simplicité ! Tous les moralistes anciens et modernes, tous les pères de l'Église, les docteurs et les théologiens, M. l'abbé Guitrel et monseigneur Charlot, le pape et les conciles, l'archange à la trompette éclatante et le Christ, venu dans sa gloire pour juger les vivants et les morts, n'auraient pas réussi tous ensemble à lui faire croire qu'il était mal d'aimer Rara. Elle songeait qu'elle ne le verrait pas à Montil et que, peut-être, en ce moment même, il la trompait. Elle savait qu'il fréquentait les filles presque autant que les huissiers, et elle l'avait vu aux courses avec de vieilles cocottes auxquelles il lançait des regards empoisonnés tout en leur passant une lorgnette ou en leur mettant leur manteau. Car le pauvre ami ne pouvait se débarrasser d'une foule de personnes gênantes, qui le

tenaient pour des raisons auxquelles on ne comprenait rien quand il les expliquait. Elle était malheureuse. Elle soupira.

M. l'abbé Guitrel songeait à l'évêché de Tourcoing. Son rival, M. l'abbé Lantaigne, était détruit. Il s'abîmait dans la ruine du séminaire, sous le papier timbré du boucher Lafolie. Mais les compétiteurs étaient nombreux, à la succession de Monseigneur Duclou. Un premier vicaire d'une des paroisses de Paris et un curé de Lyon semblaient agréables au ministère. La nonciature gardait son silence accoutumé. M. l'abbé Guitrel soupira.

En entendant ce soupir, madame de Bonmont, qui était très bonne, se reprocha ses pensées égoïstes. Elle s'efforça de s'intéresser aux affaires de M. l'abbé Guitrel et elle lui demanda très affectueusement s'il ne serait pas bientôt évêque.

— C'est à Tourcoing, lui dit-elle, que vous vous présentez. Est-ce que vous ne vous déplairez pas dans cette petite ville ?

M. l'abbé Guitrel affirma que le gouvernement des fidèles occuperait assez leur pasteur ; que le diocèse de Tourcoing, d'ailleurs, était l'un des plus anciens et des plus vastes de la Gaule septentrionale.

— C'est, ajouta-t-il, le siège du bienheureux Loup, apôtre des Flandres.

— Vraiment ? dit madame de Bonmont.

— Il faut se garder, reprit M. l'abbé Guitrel, de confondre saint Loup, apôtre des Flandres, avec saint Loup, évêque de Lyon, saint Leu ou Loup, évêque de Sens, et saint Loup, évêque de Troyes. Celui-ci avait épousé depuis sept ans la sœur de l'évêque d'Arles, nommée Pimentola, lorsqu'il se sépara d'elle pour se livrer, dans la solitude de Lérins, aux travaux d'une dévotion ascétique.

Et madame de Bonmont songeait :

— Il a encore empoigné une forte culotte au bac. D'un côté, c'est bon pour lui, parce que, dans un temps, il gagnait trop au cercle et on ne voulait plus ponter sur sa

main. Mais, d'un autre côté, c'est très désagréable. Il faudra payer.

Et madame de Bonmont était vivement contrariée à l'idée de payer les dettes de Rara. D'abord elle n'était jamais contente de payer, et puis elle n'aimait pas du tout avancer de l'argent à Rara, tant par principe que dans l'inquiétude où elle se trouvait ensuite de n'être pas aimée pour elle-même. Et elle se disait qu'il faudrait pourtant payer quand elle verrait son Rara, sombre et terrible, appliquer une serviette mouillée sur son crâne fumant, qui commençait à reluire entre les cheveux devenus rares et, quand elle entendrait le pauvre ami s'écrier, au milieu de blasphèmes et d'imprécations horribles, qu'il n'avait plus qu'à se faire sauter le caisson. C'est qu'il était homme d'honneur, Rara. Il en vivait, d'honneur ; témoin, arbitre, c'était sa profession depuis qu'il avait quitté l'armée. Dans un certain monde, très chic, il n'y avait pas de duel sans lui. Et elle se disait qu'il faudrait payer encore. Si, du moins, elle l'avait bien à elle, tendre, assidu ? mais agité, furieux, hagard, il semblait toujours traverser une bataille.

— Ce saint dont il s'agit, madame la baronne, dit l'abbé Guitrel, le bienheureux Loup ou Lupus, évangélisa les Flandres. Les travaux de son apostolat étaient souvent pénibles. On trouve, dans sa biographie, un trait qui vous touchera par sa grâce naïve. Un jour qu'il traversait les campagnes couvertes de glace, le bienheureux s'arrêta, pour se chauffer, dans la maison d'un sénateur. Celui-ci, qui traitait alors ses compagnons de plaisir, tint avec eux, devant l'apôtre, des propos déshonnêtes. Loup tenta de réprimer ces discours. « Mes fils, dit-il au sénateur et à ses hôtes, ne savez-vous point qu'au jour du jugement vous aurez à répondre de toute parole vaine ? » Mais eux, méprisant les exhortations du saint homme, redoublèrent, en leurs propos, d'indécence et d'impiété. Pour lors, secouant la poussière de ses souliers, le bienheureux leur dit : « J'ai voulu, à cause du froid, chauffer un peu à votre

feu mon corps fatigué. Mais vos coupables discours me forcent de m'éloigner tout glacé encore. »

Madame de Bonmont songeait avec tristesse que Rara, depuis quelque temps, ne cessait plus de grincer des dents, de rouler des yeux furieux, en menaçant de mort les juifs. Il avait toujours été antisémite, Rara. Elle aussi d'ailleurs. Mais elle aimait mieux qu'on ne posât pas la question. Et elle estimait que Rara, puisqu'il aimait une dame catholique, mais d'origine juive, avait tort de dire qu'il voudrait crever le ventre à tous les youtres. Cela encore l'attristait. Elle aurait voulu plus de douceur et de sympathie, de plus calmes desseins et des désirs plus gracieux. Pour elle, elle mêlait à ses pensers d'amour des rêves innocents de pâtisserie et de poésie.

— L'apostolat du bienheureux Loup, dit M. l'abbé Guitrel, porta ses fruits. Les habitants de Tourcoing, baptisés par lui, le nommèrent par acclamation leur évêque. Sa fin fut accompagnée de circonstances qui frapperont vivement votre esprit, j'en suis certain, madame la baronne. Un jour du mois de décembre de l'an 397, saint Loup, plein d'œuvres et de jours, se dirigea vers un arbre entouré de ronces, au pied duquel il avait coutume de faire ses prières ; là, fixant deux bâtons dans la terre, il marqua une place de la longueur de son corps et dit à ses disciples qu'il avait invités à le suivre : « Lorsque, par la volonté de Dieu, je sortirai de l'exil de ce monde, c'est là qu'il faudra m'ensevelir. »

» Saint Loup mourut le dimanche qui suivit le jour où il avait marqué lui-même le lit de son repos. Il fut fait selon sa volonté. Et Blandus vint inhumer le corps du bienheureux auquel il fut appelé à succéder sur le siège épiscopal de Tourcoing.

Elle était triste et pleine d'indulgence. Les fureurs antisémites de Rara, elle en devinait la raison et elle les excusait. Dans ces derniers temps, Rara, pour se refaire une bonne renommée, pour se maintenir en posture

d'homme d'honneur, avait pris en main, au cercle, la cause de l'armée à laquelle il avait appartenu comme officier de cavalerie. Il avait fortement resserré les liens qui l'unissaient à la grande famille. Il avait même giflé un juif qui demandait dans un café l'Annuaire militaire.

Madame de Bonmont l'aimait et l'admirait, mais elle n'était pas heureuse.

Elle leva la tête, ouvrit tout grands ses yeux jolis comme des fleurs, et dit :

— Le siège du bienheureux Loup, apôtre de... Continuez, monsieur l'abbé. Vous m'intéressez beaucoup.

Madame de Bonmont était destinée à chercher les douceurs d'un paisible amour dans des âmes peu propres à les lui assurer. Cette sentimentale Élisabeth avait toujours donné son cœur à de terribles aventuriers. Du vivant du baron, elle avait aimé tendrement le fils d'un obscur sénateur, le jeune X..., fameux pour avoir, à lui seul, détourné dans un ministère les fonds secrets d'une année entière. Elle avait ensuite accordé toute sa confiance à un homme bien séduisant, qui brillait au premier rang de la presse gouvernementale et qui disparut soudain dans une immense catastrophe financière. Ceux-là du moins, elle les tenait, pour ainsi dire, du baron lui-même. Une femme n'est pas blâmable d'aimer dans son monde. Mais le nouveau, le dernier, le plus cher, l'unique, Raoul Marcien, elle ne l'avait pas trouvé dans l'entourage du baron. Il n'appartenait pas au monde des affaires. Elle l'avait rencontré dans la meilleure société française, en province, dans un milieu presque monarchiste et presque religieux. Lui-même, il était presque gentilhomme. Elle avait bien cru cette fois contenter son désir de tendresse et d'intimité délicate, posséder enfin l'ami chevaleresque, aux sentiments nobles et doux, qu'elle rêvait.

Et voilà qu'il était comme les autres, glacé, brûlé d'épouvantes et de fureurs, déchiré d'angoisses, agité par

les étonnantes merveilles d'une vie d'escroqueries et de chantages. Mais combien plus pittoresque et plus amusant qu'aucun autre ! Témoin dans une grave et délicate affaire pendant qu'on l'exécute à son cercle ; le même matin, nommé chevalier de la Légion d'honneur et appelé dans le cabinet du juge d'instruction pour répondre d'une plainte en abus de confiance ! Et toujours la poitrine bombée, la moustache flambante, défendant son honneur à la pointe de l'épée. Mais depuis quelques mois il perdait son sang-froid, parlait trop haut et s'agitait trop, se compromettait par désir de vengeance ; car il était trahi, disait-il.

Élisabeth voyait avec inquiétude les colères de Rara s'allumer chaque jour plus vives. Quand elle allait chez lui le matin, elle le trouvait en manches de chemise, plongé jusqu'au cou dans sa vieille malle d'officier, toute pleine de papier timbré, et, là dedans, la tête cramoisie, jurant, sacrant, hurlant : « Gredins, canailles, fripouilles, misérables ! » annonçant qu'on entendrait parler de lui et qu'il y aurait du nouveau. Elle attrapait un baiser au milieu des imprécations. Et il la congédiait avec la perpétuelle annonce qu'il se ferait sauter le caisson.

Non, ce n'est pas ainsi qu'Élisabeth comprenait l'amour !

— Vous disiez donc, monsieur l'abbé, que le bienheureux Loup ?...

Mais l'abbé Guitrel, la tête inclinée sur l'épaule et les mains jointes sur la poitrine, dormait dans son fauteuil.

Et madame de Bonmont, douce envers elle-même comme envers autrui, s'endormit dans sa bergère, en songeant que Rara verrait peut-être la fin de ses tracas, qu'elle n'aurait peut-être que peu d'argent à lui donner pour cela, et qu'enfin elle était aimée par le plus beau des hommes.

— Chère amie, chère amie, s'écria de sa voix de cor de chasse, avec un accent à terrifier des Turcs, l'Européenne madame Hortha, chère amie, est-ce que nous ne verrons pas ce soir M. Ernest ?

Elle parlait debout, les traits grands, avec l'air d'une vierge guerrière oubliée vingt ans dans un praticable au théâtre de Bayreuth, terrible, ceinte et revêtue de jais et d'acier, de lueurs, d'éclairs, de bruits ; au fond, très bonne dame et mère de beaucoup d'enfants.

Réveillée en sursaut par ces cuivres enchantés, qui sonnaient dans la gorge de l'excellente madame Hortha, la baronne répondit que son fils, ayant obtenu un congé de convalescence, devait venir ce soir même à Montil. Les chevaux étaient allés le chercher à la gare.

M. l'abbé Guitrel, son sommeil traversé par cette fanfare nocturne, rajusta ses lunettes chancelantes et, passant sa langue sur ses lèvres afin de leur donner l'onction nécessaire, murmura avec une céleste douceur :

— Oui, Loup... Loup...

— Ainsi, dit madame de Bonmont, vous porterez la mitre, vous tiendrez la crosse, et vous aurez au doigt un gros anneau.

— Je ne sais pas encore, madame, dit M. Guitrel...

— Si ! si ! vous serez nommé !

Elle se pencha un peu vers l'abbé et demanda à voix basse :

— Monsieur l'abbé, est-ce que l'anneau des évoques doit avoir une forme particulière ?

— Pas précisément, madame, répondit Guitrel. L'évêque porte l'anneau comme symbole de son mariage spirituel avec l'Église : il convient donc que cet anneau exprime, en quelque sorte par son aspect même, des idées de pureté et d'austérité.

— Ah !... dit madame de Bonmont. Et la pierre ?...

— Au moyen âge, madame la baronne, le chaton était parfois d'or comme l'anneau ou bien de pierre précieuse. L'améthyste est une pierre très convenable, ce semble, à orner l'anneau pastoral. Aussi la nomme-t-on pierre d'évêque. Elle brille d'un éclat modéré. C'était une des douze pierres qui composaient le pectoral du grand-prêtre

des juifs. Elle exprime, dans la symbolique chrétienne, la modestie et l'humilité. Narbode, évêque de Rennes au XI^e siècle, en fait l'emblème des cœurs qui se crucifient sur la croix de Jésus-Christ.

— Vraiment ? dit madame de Bonmont.

Et elle résolut d'offrir à M. Guitrel, quand il serait nommé évêque, un anneau pastoral, avec une grande améthyste.

Mais les cuivres de madame Hortha éclatèrent de nouveau :

— Chère amie, chère amie, est-ce que nous ne verrons pas M. Raoul Marcien ? Est-ce que ne us ne le verrons pas, ce cher monsieur ?

Il fallait l'admirer, la dame européenne connaissant toutes les sociétés du globe, de ne pas trop les embrouiller dans sa tête. Son cerveau contenait l'annuaire des salons de toutes les capitales, et elle ne manquait pas d'un certain sens mondain ; sa bienveillance était universelle. Si elle avait nommé M. Raoul Marcien, c'était en toute innocence. Elle était l'innocence même. Elle ignorait le mal. Bonne épouse et bonne mère, ayant pour foyer un sleeping-car, un wagon-lit sur des voies ferrées, elle était une femme d'intérieur. Sous son corsage où le jais et l'acier jetaient des éclairs avec un bruit de grêle, elle portait un corset de grosse toile grise. Ses femmes de chambre ne doutaient point de sa vertu.

— Chère amie, chère amie, vous savez, M. Raoul Marcien, il s'est battu avec M. Isidore Mayer.

Et dans son langage d'international office, d'agence pour voyageurs, elle conta l'affaire, que madame de Bonmont connaissait bien. Elle dit comment M. Isidore Mayer, un israélite assez connu et très estimé dans le monde financier, entra un matin dans un café du boulevard des Capucines, s'assit devant une table et demanda l'Annuaire militaire. Ayant un fils dans l'armée, il voulait savoir les noms des officiers appartenant au régiment de son fils. Il

étendait la main pour prendre l'Annuaire, apporté par un garçon, quand M. Raoul Marcien s'avança vers lui et lui dit : « Monsieur, je vous défends de toucher au livre d'or de l'armée française. — Pourquoi ? demanda M. Isidore Mayer. — Parce que vous êtes un coreligionnaire du traître. » M. Isidore Mayer haussa les épaules. Et M. Raoul Marcien lui donna un soufflet. Sur quoi une rencontre fut reconnue nécessaire et deux balles furent échangées sans résultat.

— Chère amie, chère amie, comprenez-vous ? Moi, je ne comprends pas.

Madame de Bonmont ne répondit point, et son silence fut prolongé par le silence de M. de Terremondre et du baron Wallstein.

— Je crois, dit madame de Bonmont en tendant l'oreille à un bruit sourd de roues et de chevaux, je crois que c'est Ernest qui arrive.

Un domestique ayant apporté les journaux, M. de Terremondre, déploya une des feuilles et y jeta un regard très distrait.

— Encore l'affaire, murmura-t-il... Encore des professeurs qui protestent. Quelle rage ont-ils de s'occuper de ce qui ne les regarde pas ? Il est bien juste pourtant que les militaires règlent leurs comptes entre eux, comme c'est l'habitude. Et il me semble que quand sept officiers...

— Assurément, dit l'abbé Guitrel, quand sept officiers se sont prononcés, il est téméraire, je dirai même inconvenant d'émettre un doute sur leur décision. C'est une indécence, évidemment ! une incongruité.

— Vous parlez de l'affaire ? demanda madame de Bonmont. Eh bien ! je puis vous affirmer que Dreyfus est coupable. Je le tiens d'une personne très bien informée.

Elle dit et rougit. Car cette personne était Raoul.

Ernest entra, maussade et sournois, dans le salon.

— Bonjour, maman ! bonjour, monsieur l'abbé !

Il salua les autres à peine et il alla s'enfoncer dans les coussins, sous le portrait de son père. Il lui ressemblait

beaucoup. C'était le baron, mais amoindri, diminué, affadi, le sanglier devenu petit, pâle et mou. Pourtant la ressemblance était frappante, M. de Terremondre en fit la remarque :

— C'est étonnant, monsieur de Bonmont, comme vous ressemblez au portrait du baron !

Ernest leva la tête et regarda du coin de l'œil la toile de Delaunay.

— Ah ! papa ! Très fort, papa. Moi aussi très fort, mais fichu. Comment va, monsieur l'abbé ? Nous sommes bons amis, n'est-ce pas ? tous les deux. Je vous demanderai tout à l'heure un petit bout de conversation.

Puis, se tournant vers M. de Terremondre qui tenait un journal dans ses mains :

— Qu'est-ce qu'on dit ici ? Quant à nous, vous pensez bien qu'au corps nous n'avons pas les moyens de nous payer une opinion. C'est un luxe de bourgeois que d'avoir une idée sur quelque chose, même une idée bête. Et puis les affaires qui regardent les grosses légumes, en quoi peuvent-elles intéresser les hommes, bon Dieu !

Il ricana. Il s'amusait terriblement au régiment. Très fin sans en avoir l'air, silencieux, prudent, sournois, il jouissait de la prodigieuse puissance démoralisatrice qu'il portait en lui. Corrupteur encore malgré lui quand il se plaisait à liarder et à carotter, il avait ri d'un rire énorme et muet, le jour où il s'était fait offrir une pipe en écume par un camarade pauvre et vaniteux. Sa joie était de mépriser et de haïr ses supérieurs, en voyant les uns, pleins de convoitises, lui vendre leur âme ; les autres, timorés, lui refuser, de peur de se compromettre, non pas une faveur, mais la jouissance de quelque droit, qui ne fut jamais dénié à un fils de paysan.

Le jeune Ernest de Bonmont vint, sournois et câlin, s'asseoir tout à côté de M. l'abbé Guitrel.

— Monsieur l'abbé, vous voyez souvent les Brécé ; vous êtes dans leur intimité, pas vrai ?

— Ne croyez point, mon enfant, répondit M. l'abbé Guitrel, que je sois dans l'intimité de M. le duc de Brécé. Cela n'est pas... Du moins ai-je souvent l'occasion de le voir au milieu de sa famille. Je vais, à certains jours de fête, dire la messe dans la chapelle de Notre-Dame-des-Belles-Feuilles, située, comme vous le savez, dans les bois de Brécé. C'est pour moi, je le disais tantôt encore à madame votre mère, une source de consolations et de grâces. Après la messe, je déjeune soit au presbytère, chez M. le curé Traviès, soit au château, où l'on me fait, je dois le dire, le meilleur accueil. Le duc est d'une simplicité parfaite dans ses manières ; les dames de Brécé sont affables et douces. Elles font beaucoup de bien dans le pays ; elles en feraient plus encore si les préventions injustifiées, les haines aveugles, le mauvais vouloir des populations...

— Savez vous, monsieur l'abbé, quel effet a produit l'ustensile que maman a envoyé à la duchesse pour la chapelle de Notre-Dame-des-Belles-Feuilles.

— Quel ustensile voulez-vous dire ? Parlez-vous, mon enfant, du ciboire en vermeil ? Je puis vous assurer que M. et madame de Brécé ont été touchés de cet hommage fait si simplement par madame votre mère à la Vierge miraculeuse.

— Alors, c'est une bonne idée, dites, monsieur l'abbé ? Eh bien ! c'est moi qui l'ai eue. Maman, vous savez, elle n'a pas beaucoup d'idées... Oh ! je ne lui en fais pas un reproche... Mais parlons sérieusement. Vous m'aimez bien, n'est-ce pas, monsieur l'abbé ?

M. l'abbé Guitrel prit entre ses deux mains la main du jeune Bonmont.

— Mon enfant, ne doutez pas de ma tendresse pour vous : elle est paternelle ; je dirai même qu'elle est maternelle, pour mieux exprimer ce qu'elle contient à la fois de force et de douceur. Je vous ai suivi avec attendrissement, mon cher

Ernest, depuis le jour déjà lointain où vous avez fait une bonne première communion jusqu'à ce moment où vous accomplissez votre noble devoir de soldat, dans cette belle armée française qui devient de jour en jour, je me plais à le constater, plus chrétienne et plus religieuse. Et j'ai la conviction, mon bien cher enfant, qu'au milieu des distractions, des égarements même de votre âge, vous avez gardé la foi. Vos actes en témoignent. Je sais que vous avez toujours tenu à honneur de contribuer à nos bonnes œuvres. Vous êtes mon enfant de prédilection.

— Eh bien ! monsieur l'abbé, rendez service à votre enfant. Dites au duc de Brécé de me donner le bouton.

— Le bouton ?

— Le bouton de l'équipage.

— Le bouton de l'équipage ! Mais mon enfant, c'est d'une affaire de vénerie que vous me parlez là ; et je ne suis pas, comme M. le curé Traviès, un grand chasseur devant l'Éternel. J'ai pratiqué saint Thomas beaucoup plus que saint Hubert. Le bouton de l'équipage ! N'est-ce point une expression figurée, une métaphore, pour exprimer l'idée d'une chasse en commun ? Enfin, mon enfant, vous désirez recevoir une invitation aux chasses de M. de Brécé.

Le jeune Bonmont sauta :

— Ne gaffons pas, monsieur l'abbé. Ce n'est pas ça... Oh ! mais ce n'est pas ça du tout. Une invitation... Je suis bien sûr de recevoir une invitation aux chasses de Brécé en échange de l'ustensile.

— Du ciboire, du ciboire, ciborium. Je pense aussi, mon cher enfant, que M. le duc et madame la duchesse se feront une joie de vous envoyer une invitation dès qu'ils croiront, en le faisant, être agréables à vous et à madame votre mère.

— Je vous crois. Du moment qu'ils ont gardé l'argenterie... Mais vous pouvez leur dire que je ne serais pas ravi de leur invitation. Moisir dans un carrefour d'où on ne voit rien, recevoir toute la boue de l'équipage dans la

gueule et se faire attraper par un piqueur parce qu'on foule la voie, c'est une variété de distractions dont je ne suis pas avide. Les Brécé peuvent garder leur invitation.

— En ce cas, mon enfant, je ne comprends pas bien votre pensée.

— Elle est pourtant limpide, ma pensée, monsieur l'abbé. Je ne veux pas que les Brécé se fichent de moi, voilà ma pensée.

— Expliquez-vous, je vous prie !

— Eh bien ! monsieur l'abbé, imaginez qu'on vous mette dans le Carrefour du Roi, avec le médecin du village, la femme du capitaine de gendarmerie et le premier clerc de M. Irvoy. Non, ce n'est pas admissible. Tandis que si j'ai le bouton, je chasse avec l'équipage. Et l'on verra, quoique j'aie l'air un peu vanné, des fois, si je ne suis pas un monsieur qui pique dur. Eh bien ! le bouton, vous pouvez me le faire avoir, monsieur l'abbé. Les Brécé ne vous le refuseront pas. Vous n'avez qu'à le demander au nom de Notre-Dame-des-Belles-Feuilles.

— Mon enfant, ne mettez point, je vous prie, Notre-Dame-des-Belles-Feuilles dans cette affaire, qui n'est pas de celles qui l'intéressent, La Vierge miraculeuse de Brécé est assez occupée d'accorder des grâces aux veuves, aux orphelins et à nos chers petits soldats de Madagascar. Mais y a-t-il donc, mon bon Ernest, un si grand avantage à posséder ce bouton ? Est-ce donc un si précieux talisman ? A sa possession sont attachés sans doute de singuliers privilèges. Faites-les-moi connaître. Je ne méprise pas, tant s'en faut, l'art très antique et très noble de la chasse. J'appartiens au clergé d'un diocèse éminemment cynégétique. Je demande à m'instruire.

— Vous vous amusez, monsieur l'abbé ; vous vous payez ma tête. Vous savez bien que le bouton, c'est le droit de porter la tenue aux couleurs de l'équipage... Je vais vous parler à cœur ouvert. Je suis franc : j'en ai les moyens. Je veux le bouton de Brécé parce que c'est chic de l'avoir, et

que j'aime le chic. Je le veux par snobisme : je suis snob. Par vanité : je suis vaniteux. Je le veux parce que je serais flatté de dîner à la Saint-Hubert chez les Brécé. Le bouton de Brécé, je crois qu'il m'irait bien ! J'en ai très envie, je ne le cache pas. Je n'ai pas de fausse honte... ni de vraie non plus, d'ailleurs... Écoutez-moi, monsieur l'abbé : j'ai une chose très importante à vous dire. Il faut que vous sachiez qu'en demandant le bouton au duc de Brécé, vous ne ferez que réclamer ce qui m'est dû... parfaitement... ce qui m'est dû. J'ai des propriétés dans le pays. Je ne tue pas les cerfs, je laisse passer sur moi, je laisse attaquer sur moi ; ce sont des procédés qui méritent des égards et de la reconnaissance. M. de Brécé doit le bouton à ce bon petit voisin d'Ernest.

L'abbé ne répondit rien ; visiblement il résistait et se refusait. Le jeune Bonmont reprit :

— Je n'ai pas besoin de vous dire, monsieur l'abbé, que, dans le cas où les Brécé feraient payer le bouton, ce n'est pas le prix qui m'arrêterait.

M. l'abbé Guitrel fit un geste de protestation :

— Écartez cette hypothèse, mon enfant. Elle ne cadre pas avec le caractère du duc de Brécé.

— Possible, monsieur l'abbé. Bouton gratuit, bouton payant, ça dépend des moyens et des idées. Il y a des équipages qui coûtent à leur propriétaire quatre-vingt mille francs par an ; il y en a qui rapportent au leur trente mille livres de rentes. Ce que j'en dis n'est pas pour blâmer ceux qui font payer le bouton. Personnellement, je serais plutôt disposé à le faire. Je trouve que c'est juste. Et puis il y a des régions où les chasses sont si coûteuses que le propriétaire, même s'il est riche, n'en peut faire seul les frais. Figurez-vous, monsieur l'abbé, que vous ayez une chasse dans la banlieue de Paris. Vous voyez-vous faisant face à toutes les dépenses. et payant de votre bourse des indemnités ruineuses aux paysans ? Mais je crois, comme vous, qu'il n'y a pas de bouton payant à Brécé. Le duc n'a

pas une tête à se faire un revenu avec son équipage. Eh bien ! vous m'aurez le bouton gratis, monsieur l'abbé ! c'est tout bénéfice.

Avant de répondre, l'abbé Guitrel tourna sept fois sa langue dans sa bouche. Et ce signe de sagesse ne laissa point d'inquiéter le jeune Bonmont.

Enfin :

— Mon cher enfant, je l'ai dit et veux vous le redire encore : je vous aime tendrement. Je voudrais vous être utile ou seulement agréable. Je saisirais avec empressement toutes les occasions qui se présenteraient de vous rendre service. Mais vraiment je n'ai pas qualité pour solliciter en votre faveur cette distinction mondaine que vous appelez le bouton. Songez que si M. le duc de Brécé, après m'avoir entendu exposer votre requête, faisait quelque résistance, soulevait quelque difficulté, je demeurerais devant lui sans force et sans armes. Quels moyens un pauvre professeur d'éloquence au grand séminaire aurait-il de vaincre les résistances, de lever les difficultés, d'emporter l'adhésion, pour ainsi dire, de vive force ? Je n'ai rien en moi qui parle et s'impose aux grands de ce monde. Je ne puis, je ne dois, même dans une occasion futile comme celle-ci, prendre une cause dont je ne saurais assurer le succès.

Le jeune Bonmont regarda M. l'abbé Guitrel avec une surprise mêlée d'admiration et lui dit :

— Je comprends, monsieur l'abbé. Ce n'est pas possible maintenant. Mais quand vous serez évêque, vous enlèverez le bouton comme une bague aux chevaux de bois... Sûr !

— Il est probable, répondit gravement monsieur Guitrel, que si un évêque lui demandait pour vous ce bouton de chasse, M. de Brécé ne lui opposerait point un refus.

IV

Ce soir-là, M. Bergeret, ayant accompli de grands travaux, était las. Il faisait sa promenade accoutumée par la ville, en compagnie de M. Goubin, son disciple préféré, depuis la trahison de M. Roux, et, songeant aux tâches accomplies, il se demandait, après tant d'autres, quel fruit l'homme recueille de son travail. M. Goubin, l'interrogeant, lui dit :

— Maître, pensez-vous que Paul-Louis Courier soit un bon sujet de thèse française ?

M. Bergeret ne lui fit pas de réponse. Comme il passait devant la boutique de madame Fusellier, la papetière, il s'arrêta devant la vitrine, où des modèles de dessin étaient exposés à la lumière du gaz, et il regarda avec intérêt l'Hercule Farnèse, qui montrait ses muscles au milieu de cette imagerie scolaire.

— J'ai de la sympathie pour lui, dit M. Bergeret.

— Pour qui ? demanda M. Goubin, en essuyant les verres de son binocle.

— Pour Hercule, répondit M. Bergeret. C'était un brave homme. « Ma destinée, a-t-il dit lui-même, est laborieuse et tendue vers un but élevé. » Il travailla beaucoup sur cette terre, avant d'être récompensé par la mort, qui est en effet la seule récompense de la vie. Il n'avait pas le temps de se livrer à la méditation ; les longues pensées n'ont jamais altéré la simplicité de son âme. Mais il se sentait triste lorsque venait le soir et que son grand cœur, à défaut d'une vive intelligence, lui révélait la vanité de l'effort et la nécessité qui contraint les meilleurs à faire du mal en même temps que du bien. Il y avait en cet homme fort une douceur singulière. Et puisqu'il lui arrivait, ainsi qu'à chacun de nous, dès que nous entrons dans l'action,

d'assommer, sans y prendre garde, les innocents avec les coupables, les faibles avec les violents, il en éprouvait sans doute quelque regret. Peut-être même plaignait-il les malheureux monstres qu'il avait détruits pour le bien des hommes, le pauvre taureau crétois, la pauvre hydre de Lerne, ce beau lion qui lui avait laissé, en mourant, un manteau bien chaud. Plus d'une fois, après son travail, au déclin du jour, sa massue dut lui peser.

M. Bergeret souleva son parapluie avec effort, comme une arme pesante. Et il poursuivit son discours :

— Il était robuste, il était faible. Nous l'aimons, parce qu'il nous ressemble.

— Hercule ? demanda M. Goubin.

— Oui, répondit simplement M. Bergeret. Comme nous, il naquit malheureux, fils du dieu et de la femme, tenant de cette double origine la tristesse d'une âme pensante et les misères d'un corps affamé. Il fut soumis toute sa vie aux caprices d'un roi fantasque. Ne sommes-nous point aussi les enfants de Zeus et de la malheureuse Alcmène, et les esclaves d'Eurysthée ? Je dépends du ministre de l'Instruction publique, qui peut m'envoyer à Alger comme Hercule fut envoyé chez les Nasamons.

— Vous ne nous quittez pas, cher maître ? demanda M. Goubin, inquiet.

— Voyez comme il est triste ! poursuivit M. Bergeret. Avec quelle lassitude il s'appuie sur sa massue et laisse pendre son bras ! La tête penchée, il songe à ses durs labeurs. L'Hercule Farnèse procède certainement de la statue de Lysippe. Apprenti forgeron avant d'être statuaire, Lysippe, robuste sculpteur du robuste héros, a fixé le type d'Hercule.

Ayant encore une fois essuyé avec son mouchoir le verre de son lorgnon, M. Goubin cherchait à discerner dans la vitrine quelques traits de la figure que décrivait le maître. Tandis qu'il y tâchait, madame Fusellier, la papetière, entendant sonner à sa pendule le coup de neuf heures,

éteignit le gaz sous l'œil clignotant du disciple, qui ne sut même pas pour quelle cause il ne voyait rien, vivant dans une myopie qui le retranchait du monde imaginaire dans lequel se meuvent la plupart des hommes.

Et M. Bergeret ayant repris sa marche et son discours, il le suivit à la voix, car il était guidé par l'ouïe sur tous les sentiers de la terre où se risquait sa jeunesse prudente.

— Sa vigueur, disait le maître de conférences, causait sa faiblesse. Il était sous la dépendance de sa propre force, soumis aux exigences de son tempérament qui l'obligeait à manger des moutons entiers, à vider des amphores de vin noir et lui faisait faire des sottises pour des femmes qui ne valaient pas grand'chose. Le héros qui portait avec sa massue la paix heureuse et la justice auguste par le monde, le fils de Zeus, s'endormait parfois au coin d'une borne comme un simple poivrot ou logeait pendant des semaines et des mois chez une fille dont il était devenu l'amant de cœur. De là sa mélancolie. Avec une âme simple, obéissante, amie de la justice, avec des muscles puissants, il était à craindre qu'il ne devînt jamais qu'un excellent militaire, un gendarme transcendant. Mais ses faiblesses, ses expériences malheureuses, ses fautes lui agrandirent l'âme, la lui ouvrirent sur la diversité de la vie et trempèrent de douceur sa bonté terrible.

— Mon cher maître, demanda M. Goubin, ne croyez-vous pas qu'Hercule est le soleil, que ses douze travaux sont les signes du zodiaque et que la robe ardente de Déjanire représente les nuages enflammés du couchant ?

— Il se peut, répondit M. Bergeret, mais je ne veux pas le croire. Je me fais d'Hercule l'idée que s'en faisait, au temps des guerres médiques, un barbier de Thèbes ou une marchande d'herbes d'Eleusis. Cette idée vaut bien, je pense, en force, abondance et vivacité, tous les systèmes de la mythologie comparée. C'était un brave homme. En allant chercher les chevaux de Diomède, il passa par Phérès et s'arrêta devant le palais d'Admète. Il demanda d'abord à

boire et à manger, rudoya les serviteurs, qui n'avaient jamais vu un hôte si grossier, se ceignit la tête de myrtes et but immodérément. Ivre et pas fier, il voulait à toute force que l'échanson bût avec lui. Celui-ci, très choqué de ces façons, répondit sévèrement que l'heure n'était point de rire ni de boire, lorsque la reine, la bonne Alceste, venait d'être portée au tombeau. Elle s'était vouée à Thanatos à la place d'Admète, son mari. C'était donc là, non point une mort ordinaire, mais une sorte d'enchantement. Le bon Hercule, aussitôt dégrisé, s'enquit seulement du lieu où l'on avait porté Alceste. Elle reposait sur la route de Larisse, hors du faubourg, dans un tombeau de marbre poli. Il y courut. Quand Thanatos, en péplos noir, vint goûter aux gâteaux arrosés de sang, déposés en offrande, le héros, qui se tenait embusqué derrière la chambre funèbre, se jeta sur le roi des ombres, le broya dans le cercle de ses bras et le força, tout brisé, de lui rendre Alceste, qu'il reconduisit voilée et silencieuse au palais d'Admète. Cette fois il refusa de se rafraîchir. Il était pressé. Il n'avait que le temps d'aller chercher les cavales de Diomède.

» Voilà une merveilleuse aventure. Je préfère peut-être celle des Cercopes. Connaissez-vous les deux frères Cercopes, monsieur Goubin ? Ils se nommaient l'un Andolous, l'autre Atlantos. Ils avaient des visages de singe. Leur nom ferait croire qu'ils avaient aussi une queue, comme les singes des petites espèces. C'étaient des voleurs pleins d'astuce qui pillaient les vergers. Leur mère les avertissait sans cesse de se méfier du héros mélampyge. C'est ainsi, vous le savez, qu'on désignait familièrement Hercule qui n'avait pas la peau blanche. Les imprudents méprisèrent un avis si sage. Ayant surpris, un jour, le mélampyge endormi sur la mousse au bord d'un ruisseau, ils se glissèrent jusqu'à lui pour lui voler sa massue et sa peau de lion. Mais le héros, réveillé soudain, les empoigna, les attacha par les pieds à une branche d'arbre et, les

portant sur son dos, poursuivit son chemin. Les Cercopes n'étaient pas à leur aise, sans doute, ni bien rassurés sur leur sort. Mais comme ils avaient le corps souple et l'âme légère et que tout leur était distraction, ils s'amuserent de ce qu'ils voyaient. C'était précisément l'endroit par lequel le héros avait mérité le nom de mélampyge. Atlantos en fit la remarque à son frère Andolous, qui lui répondit que le héros était bien celui que leur mère leur avait nommé. Et tous deux, tandis qu'ils pendaient comme des chevreuils à l'épieu d'un chasseur, chuchotaient : « Mélampyge, mélampyge », avec un rire moqueur, semblable au cri de la huppe dans les bois. Hercule était fort irritable et ne supportait pas volontiers la moquerie. Mais il ne mettait pas partout son amour-propre et ne prétendait pas avoir la peau blanche tout le long du corps comme le pauvre petit Hylas. Ce nom de mélampyge lui paraissait au contraire honorable et très propre à un homme fort, qui allait par les routes accomplissant de grands travaux. Il était simple et s'égayait de peu. Le propos des deux Cercopes lui donna une telle envie de rire qu'il en eut les flancs coupés et que, posant son gibier à terre, il s'assit sur le bord du chemin pour lancer à l'aise les éclats de son rire héroïque. Il remplit longtemps la vallée des sons de son gosier joyeux. Le soleil, qui descendait à l'horizon, répandait sa pourpre sur les nuées et faisait briller la cime des monts. Sous les pins noirs et les mélèzes chevelus, le héros riait encore. Enfin il se leva, délia les deux petits hommes-singes, puis, les ayant admonestés, il les laissa libres, et reprit dans la nuit, par la montagne, son rude chemin. Vous voyez qu'il était bonhomme.

— Cher maître, dit M. Goubin, permettez-moi de vous faire une question. Pensez-vous que Paul-Louis Courier soit un bon sujet pour une thèse de doctorat ? Parce que, dès que j'aurai passé ma licence...

V

Comme on parlait de l’Affaire chez Paillot, dans le coin des bouquins, M. Bergeret, qui avait l’esprit spéculatif, exprima des idées qui ne correspondaient point au sentiment public.

— Le huis clos, dit-il, est une pratique détestable.

Et comme M. de Terremonde lui objectait la raison d’État, il répliqua :

— Nous n’avons point d’État. Nous avons des administrations. Ce que nous appelons la raison d’État, c’est la raison des bureaux. On nous dit qu’elle est auguste. En fait, elle permet à l’administration de cacher ses fautes et de les aggraver.

M. Mazure dit avec solennité :

— Je suis républicain, jacobin, terroriste... et patriote. J’admets qu’on guillotine les généraux, mais je ne permets pas qu’on discute les décisions de la justice militaire.

— Vous avez raison, dit M. de Terremonde, car si une justice est respectable, c’est bien celle-là. Et je puis vous assurer, connaissant l’armée, qu’il n’y a pas de juges aussi indulgents et aussi capables de pitié que les juges militaires.

— Je suis heureux de vous l’entendre dire, répliqua M. Bergeret. Mais l’armée étant une administration comme l’agriculture, les finances ou l’instruction publique, on ne conçoit pas qu’il existe une justice militaire quand il n’existe ni justice agricole, ni justice financière, ni justice universitaire. Toute justice particulière est en opposition avec les principes du droit moderne. Les prévôtés militaires paraîtront à nos descendants aussi gothiques et barbares que nous paraissent à nous les justices seigneuriales et les officialités.

— Vous plaisantez, dit M. de Terremondre.

— C'est ce qu'on a dit à tous ceux qui ont prévu l'avenir, répondit M. Bergeret.

— Mais si vous touchez aux conseils de guerre, s'écria M. de Terremondre, c'est la fin de l'armée, c'est la fin du pays !

M. Bergeret fit cette réponse :

— Quand les abbés et les seigneurs furent privés du droit de pendre les vilains, on crut aussi que c'était la fin de tout. Mais on vit bientôt naître un nouvel ordre, meilleur que l'ancien. Je vous parle de soumettre le soldat, en temps de paix, au droit commun. Croyez-vous que depuis Charles VII, ou seulement depuis Napoléon, l'armée française n'ait pas subi de plus grands changements que celui-là ?

— Moi, dit M. Mazure, je suis un vieux jacobin, je maintiens les conseils de guerre et je place les généraux sous l'autorité d'un comité de salut public. Il n'y a rien de tel pour les décider à remporter des victoires.

— C'est une autre question, dit M. de Terremondre. Je reviens à ce qui nous occupe, et je demande à M. Bergeret s'il croit, de bonne foi, que sept officiers ont pu se tromper.

— Quatorze ! s'écria M. Mazure.

— Quatorze, reprit M. de Terremondre.

— Je le crois, répondit M. Bergeret.

— Quatorze officiers français ! s'écria M. de Terremondre.

— Oh ! dit M. Bergeret, ils auraient été suisses, belges, espagnols, allemands ou néerlandais, qu'ils auraient pu se tromper tout autant.

— Ce n'est pas possible, s'écria M. de Terremondre.

Le libraire Paillot secoua la tête, pour exprimer qu'à son avis aussi, c'était impossible. Et le commis Léon regarda M. Bergeret avec une surprise indignée.

— Je ne sais si vous serez jamais éclairés, fit doucement M. Bergeret. Je ne le pense pas, quoique tout soit possible, même le triomphe de la vérité.

— Vous voulez parler de la revision, dit M. de Terremondre. Cela, jamais ! La revision vous ne l'aurez pas. Ce serait la guerre. Trois ministres et vingt députés me l'ont dit.

— Le poète Bouchor, répondit M. Bergeret, nous enseigne qu'il vaut mieux endurer les maux de la guerre que d'accomplir une action injuste. Mais vous n'êtes point dans cette alternative, messieurs, et l'on vous effraye avec des mensonges.

Au moment où M. Bergeret prononçait ces paroles, un grand tumulte éclata sur la place. C'était une bande de petits garçons qui passaient en criant : « A bas Zola ! mort aux juifs ! ». Ils allaient casser des carreaux chez le bottier Meyer qu'on croyait israélite, et les bourgeois de la ville les regardaient avec bienveillance.

— Ces braves petits gosses ! s'écria M. de Terremondre, quand les manifestants furent passés.

M. Bergeret, le nez dans un gros livre, prononça lentement ces mots :

« La liberté n'avait pour elle qu'une infime minorité de gens instruits. Le clergé presque tout entier, les généraux, la plèbe ignare et fanatique. voulaient un maître. »

— Qu'est-ce que vous dites ? demanda M. Mazure, agité.

— Rien, répondit M. Bergeret. Je lis un chapitre de l'histoire d'Espagne. Le tableau des mœurs publiques lors de la restauration de Ferdinand VII.

Cependant le bottier Meyer fut à demi assommé. Il ne s'en plaignit point, de peur de l'être tout à fait, et parce que la justice du peuple, associée à celle de l'armée, lui inspirait une muette admiration.

VI

M. Bergeret n'était pas triste, parce qu'il jouissait de l'indépendance véritable, qui est toute intérieure. Il avait l'âme libre. Il goûtait aussi la douceur profonde de la solitude, après le départ de madame Bergeret, en attendant sa fille Pauline, que devait bientôt lui amener d'Arcachon mademoiselle Bergeret, sa sœur. M. Bergeret se promettait de vivre agréablement avec sa fille, qui lui ressemblait par un certain tour d'esprit et de langage, et qui flattait son amour-propre, parce qu'on lui en faisait des compliments. Il se plaisait à l'idée de revoir sa sœur Zoé, vieille fille qui, n'ayant jamais été jolie, avait gardé sa franchise naturelle, fortifiée par une secrète disposition à déplaire, et qui d'ailleurs ne manquait ni d'esprit ni de cœur.

Pour le présent, M. Bergeret était occupé des soins de son emménagement. Il accrochait aux parois de son cabinet, au-dessus de la bibliothèque, de vieilles vues de Naples et du Vésuve, qui lui venaient d'héritage. Or, de tous les travaux auxquels puisse se livrer un honnête homme, le travail d'enfoncer des clous dans un mur est celui peut-être qui procure les plus tranquilles jouissances. Le comte de Caylus, sensible à bien des sortes de voluptés, mettait au-dessus de toutes les autres celle de déballer des caisses de poteries étrusques. Donc, M. Bergeret accrochait à son mur une vieille gouache représentant le Vésuve, dans la nuit bleue, avec une aigrette de flamme et de fumée. Ce tableau lui rappelait les heures de son enfance étonnée et charmée. Il n'était pas triste. Il n'était pas gai non plus. Il avait des soucis d'argent. Il connaissait les inélégances de la pauvreté. Χρήματ' ἀνὴρ, l'argent fait l'homme, comme dit Pindare. (Isth. II.)

Il n'était point en sympathie avec ses collègues et avec ses élèves. Il n'était point en sympathie avec les habitants de la ville. Faute de pouvoir sentir et comprendre comme eux, il était retranché de la communion humaine ; et sa singularité le privait de cette douceur sociale qui agit même à travers les murs d'une maison et les portes closes. Par cela seul qu'il pensait, il était un être étrange, inquiétant, suspect à tous. Il troublait même le libraire Paillot. Et le coin des bouquins, son asile et son refuge ne lui était plus sûr. Pourtant il n'était pas triste. Il rangeait ses livres sur les tablettes de sapin assemblées devant lui par le menuisier et il se divertissait à manier ces petits monuments de sa vie humble et méditative. Il s'emménageait avec zèle. Et, quand il était fatigué d'accrocher des tableaux et de placer des meubles, il s'enfonçait dans quelque livre, doutant encore s'il devait s'y plaire, puisque ce livre était une chose humaine, et s'y plaisant enfin. Il lut quelque pages d'un ouvrage sur « le progrès réalisé par les sociétés modernes ». Et il songea :

— Soyons humbles. Ne nous croyons pas excellents, car nous ne le sommes pas. En nous regardant nous-mêmes, découvrons notre véritable figure qui est rude et violente comme celle de nos pères, et puisque nous avons sur eux l'avantage d'une plus longue tradition, connaissons du moins la suite et la continuité de notre ignorance.

Ainsi songeait M. Bergeret tandis qu'il s'emménageait. Il n'était pas triste. Il n'était pas gai non plus, pensant qu'il désirerait toujours en vain madame de Gromance, ne sachant pas qu'elle n'était précieuse pour lui que par le désir qu'elle lui inspirait. Mais cette vérité philosophique ne lui apparaissait pas clairement, à cause du trouble de ses sens. Il n'était pas beau, il n'était pas jeune, il n'était pas riche, et il n'était pas triste parce que sa sagesse approchait de la bienheureuse ataraxie, sans toutefois y atteindre. Et il n'était pas gai parce qu'il était sensuel et que son âme n'était point exempte de désirs et d'illusions.

La servante Marie, ayant accompli sa tâche en remplissant la maison de terreur et d'horreur, était congédiée. Il avait fait choix, pour la remplacer, d'une bonne femme de la ville, qu'il nommait Angélique, et qu'on appelait madame Borniche parmi les boutiquiers et les paysans du marché.

Elle avait été abandonnée, jeune encore et laide, par Nicolas Borniche, son mari, cocher habile, mais homme débauché. Elle était devenue servante et avait obéi à des maîtres divers. Il lui restait de sa première condition une certaine fierté, qui ne craignait pas toujours d'être importune, et une ardeur de gouverner. Au reste, herboriste et guérisseuse, un peu sorcière et remplissant la maison d'une bonne odeur d'herbes. Le cœur plein d'un zèle sincère, elle était tourmentée d'un éternel besoin d'aimer et de plaire. Dès le premier jour, elle avait aimé M. Bergeret pour la distinction de son esprit et la douceur de ses manières. Mais elle attendait avec inquiétude la venue de mademoiselle Bergeret. Un pressentiment l'avertissait qu'elle ne plairait point à la sœur d'Arcachon. Elle contentait au contraire M. Bergeret, qui goûtait dans sa maison la paix conquise et l'heureuse délivrance.

Ses livres, naguère méprisés et refoulés, il les avait dressés sur de longues tablettes dans une chambre vaste et claire. C'est là qu'il travaillait en paix à son *Virgilius nauticus* et qu'il se livrait aux silencieuses orgies de la méditation. Un jeune platane agitait mollement, devant la fenêtre, ses feuilles découpées, et plus loin un noir contrefort de Saint-Exupère dressait son pinacle ébréché, dans lequel croissait un cerisier, don d'un oiseau.

Un matin, comme M. Bergeret, assis devant sa table, près de la fenêtre sur laquelle tremblaient les feuilles du platane, recherchait comment les vaisseaux d'Enée avaient été changés en nymphes, il entendit gratter à la porte et il vit tout aussitôt la vieille servante qui portait sur son ventre, comme une sarigue, un nourrisson dont la tête

noire sortait du tablier troussé en manière de poche. Elle resta un moment immobile, avec un air d'inquiétude et d'espérance, puis elle posa le petit être sur le tapis aux pieds du maître.

— Qu'est-ce que c'est que ça ? demanda M. Bergeret.

C'était un petit chien de race incertaine, qui tenait du terrier, avec une jolie tête, bien coiffé, le poil ras, couleur feu très sombre, et un bout de queue de rien du tout. Il avait le corps encore mou des petits, et il allait, flairant sur le tapis.

— Angélique, dit M. Bergeret, portez cette bête à ses maîtres.

— Monsieur, elle n'en a pas, répondit Angélique ;

M. Bergeret regarda en silence le petit chien qui était venu sentir ses pantoufles et qui reniflait agréablement. M. Bergeret était philologue. C'est peut-être pourquoi il fit, dans ces conjonctures, cette vaine question :

— Comment s'appelle-t-il ?

— Monsieur, répondit Angélique, il n'a pas de nom.

M. Bergeret parut contrarié de cette réponse. Il regarda le chien d'un air de tristesse et de découragement.

Alors le chien posa ses deux pattes de devant sur la pantoufle de M. Bergeret et, la tenant ainsi embrassée, il en mordilla la pointe avec innocence. M. Bergeret, soudain attendri, prit sur ses genoux le petit être sans nom. Le chien le regarda. Et M. Bergeret fut ému par ce regard confiant.

— Le bel œil ! dit-il.

Il est vrai que ce chien avait de beaux yeux, des prunelles marron avec des lueurs dorées, dans une amande d'un blanc chaud. Et le regard de ces yeux exprimait des idées simples et mystérieuses, qu'on sentait communes aux animaux pensifs et aux hommes simples, qui vivent sur la terre.

Mais fatigué, peut-être, de l'effort intellectuel qu'il venait de faire pour communiquer avec l'homme, il ferma ses

beaux yeux et découvrit, dans un large bâillement, sa gueule rose, sa langue en volute et l'armée de ses dents éclatantes.

M. Bergeret lui mit la main dans la gueule. Le petit chien lui lécha la main. Et la vieille Angélique, rassurée, sourit.

— Il y a pas plus affectueux que cette petite bête, dit-elle.

— Le chien, dit M. Bergeret, est un animal religieux. Sauvage, il adore la lune et les clartés flottantes sur les eaux. Ce sont ses dieux et il leur adresse, la nuit, de longs hurlements. Domestique, il se rend favorables, par ses caresses, les génies puissants qui disposent des biens de la vie, les hommes. Il les vénère, il accomplit, pour les honorer, des rites qu'il connaît de science héréditaire ; il leur lèche les mains, se dresse contre leurs jambes, et s'il les voit irrités contre lui, il s'approche d'eux en rampant sur le ventre, en signe d'humilité, pour apaiser leur colère.

— Tous les chiens, dit Angélique, ne sont pas amis de l'homme. Il y en a qui mordent la main qui les nourrit.

— Ce sont des chiens impies et délirants, dit M. Bergeret, des insensés semblables à Ajax, fils de Télamon, qui blessa à la main Aphrodite d'or. Ces sacrilèges périssent de male mort ou bien ils mènent une vie errante et misérable. Il n'en est pas de même de ces chiens qui, associés aux querelles de leur dieu, combattent le dieu voisin, le dieu ennemi. Ceux-ci sont des héros. Tel le chien du boucher Lafolie qui perça d'un croc aigu le mollet du chemineau Pied-d'Alouette. Car il est vrai que les dieux des chiens font la guerre entre eux comme les dieux des hommes. Et Turc à la face camuse sert son dieu Lafolie contre les dieux malandrins, ainsi qu'Israël aidait Iaveh à détruire Chamos et Moloch.

Cependant le petit chien, s'étant assuré que les discours de M. Bergeret n'étaient point intéressants, plia les pattes et allongea le museau pour dormir sur les genoux qui l'avaient reçu.

— Où l'avez-vous trouvé ? demanda M. Bergeret.

— C'est-à-dire, monsieur, que c'est le chef de M. Dellion qui me l'a donné.

— En sorte, dit M. Bergeret, que nous avons la charge de cette âme ?

— Quelle âme ? demanda la vieille Angélique.

— Cette âme canine. Un animal, c'est proprement une âme. Je ne dis point une âme immortelle. Pourtant, à considérer la situation que nous occupons dans l'univers, cette pauvre bête et moi, je reconnais à l'une et à l'autre précisément les mêmes droits à l'immortalité.

Après avoir longtemps hésité, la vieille Angélique dit avec un effort douloureux qui retroussait sa lèvre du haut sur les deux dents qui lui restaient :

— Si monsieur ne veut pas du chien, je le rendrai au chef de M. Dellion. Mais vous pouvez le garder, je vous assure. Vous ne le verrez ni ne l'entendrez.

A peine avait-elle dit, que la petite bête, au bruit d'un camion qui passait dans la rue, se dressa sur les genoux de M. Bergeret et se mit à pousser des aboiements sonores et prolongés, dont les vitres résonnèrent.

M. Bergeret sourit.

— C'est un chien de garde, dit Angélique en manière d'excuse. Il n'y a pas plus fidèle.

— Lui avez-vous donné à manger ? demanda M. Bergeret.

— Bien sûr, répondit Angélique.

— Qu'est-ce qu'il mange ?

— Monsieur sait bien que les chiens mangent de la pâtée.

M. Bergeret, un peu piqué, repartit étourdiment qu'elle avait bien pu, dans sa précipitation, le prendre avant la fin de sa nourriture. Sur quoi on le redressa encore, car il était visible que c'était un chien de six mois.

M. Bergeret le posa sur le tapis, et le regarda avec intérêt.

— Il est joli ! dit la servante.

— Non, il n'est pas joli, dit M. Bergeret. Mais il est sympathique, et il a de beaux yeux. C'est ce qu'on disait de

moi, ajouta le professeur, quand j'avais le triple de son âge et pas encore la moitié de son intelligence. Sans doute, j'ai depuis lors jeté sur l'univers une vue qu'il ne jettera jamais. Mais au regard de la vérité absolue, on peut dire que ma connaissance égale la sienne par sa petitesse. C'est, comme la sienne, un point géométrique dans l'infini.

Et s'adressant à la pauvre petite bête qui flairait la corbeille aux papiers :

— Flaire, flaire, lui dit-il, renifle, prends du monde extérieur toutes les connaissances qui peuvent parvenir à ton simple cerveau par le bout de ton nez noir comme une truffe. Et que moi, cependant, j'observe, je compare, j'étudie : nous ne saurons jamais, ni l'un ni l'autre, ce que nous faisons ici et pourquoi nous y sommes. Qu'est-ce que nous faisons au monde, hein ?

Comme il avait parlé un peu fort, la petite bête le regarda avec inquiétude. Et M. Bergeret, revenant à l'idée qui l'avait d'abord occupé, dit à la servante :

— Il faut lui donner un nom.

Elle répondit en riant, les mains sur le ventre, que ce n'était pas difficile.

Sur quoi M. Bergeret fit intérieurement cette réflexion que tout est simple aux simples, mais que les esprits avisés, qui considèrent les choses sous des aspects divers et multiples, invisibles au vulgaire, éprouvent une grande difficulté à se décider même dans les moindres affaires. Et il chercha un nom qui pût convenir à cette petite chose animée qui, dans le moment, mordillait la frange du tapis.

— Tous les noms de chiens, pensa-t-il, conservés dans les traités de nos vieux veneurs, comme du Fouilloux, et dans les vers de nos poètes agrestes, comme La Fontaine, Finaud, Miraut, Briffaut, Ravaud, désignent des chiens de chasse, la noblesse du chenil, la chevalerie de la canaille. Le chien d'Ulysse s'appelait Argos. Il était chasseur aussi. Homère nous l'apprend. « En sa jeunesse, il chassait les petits lièvres d'Ithaque. Mais il était vieux et ne chassait

plus ». Il nous faut tout autre chose ici. Les noms que les vieilles demoiselles ont coutume de donner à leur toutou conviendraient mieux, s'ils n'étaient généralement prétentieux et niais. Azor est ridicule.

Ainsi songeait M. Bergeret et il rappelait dans son esprit beaucoup de noms de chiens sans en trouver un seul qui lui fût plaisant. Il pensa en inventer un, mais il n'avait pas d'imagination.

Enfin :

— En quel jour sommes-nous ? demanda-t-il.

— Le neuf, répondit Angélique, le jeudi neuf.

— Eh bien ! dit M. Bergeret, ne pouvons-nous nommer ce chien Jeudi, comme Robinson appela son nègre Vendredi, pour une raison semblable ?

— Comme il plaira à monsieur, dit Angélique ; mais ce n'est guère joli.

— Alors, dit M. Bergeret, trouvez vous-même un nom à votre créature. Car enfin, c'est vous qui l'avez introduit ici, ce chien.

— Oh ! moi, dit la servante, je ne saurais pas trouver un nom. Je n'ai pas assez d'esprit. Quand je l'ai vu sur la paille, dans la cuisine, je l'ai appelé Riquet ; et il est venu jouer dans mes jupes.

— Vous l'avez appelé Riquet ! s'écria M. Bergeret. Que ne le disiez-vous ! Il est Riquet, il restera Riquet. Voilà une chose assurée. Maintenant, allez-vous-en avec Riquet et laissez-moi travailler.

— Monsieur, dit Angélique, je vous laisse le chien ; je le reprendrai quand je serai revenue du marché.

— Vous pouvez fort bien l'emmener au marché, répondit M. Bergeret.

— Monsieur, c'est que je vais aussi à l'église.

Il est vrai qu'elle allait à la sacristie de Saint-Exupère demander une messe basse pour le repos de l'âme de son mari. C'est ce qu'elle faisait sans faute une fois l'an ; non qu'elle eût jamais été avisée du décès de Borniche, dont

elle n'avait point reçu de nouvelles depuis qu'il l'avait abandonnée. Mais c'était une affaire arrangée dans l'esprit de cette bonne femme que Borniche était mort. De la sorte elle ne craignait point qu'il vînt lui prendre le peu d'argent qu'elle avait, et elle contribuait, selon ses moyens, à le tirer d'affaire dans l'autre monde, tandis qu'il la laissait tranquille dans celui-ci.

— Eh ! dit M. Bergeret, enfermez cette bête dans la cuisine ou en tel autre endroit convenable et ne m'embarrass...

Il n'acheva point, s'étant aperçu qu'Angélique était partie. Et ce n'était pas sans dessein que, faisant mine de ne point entendre, elle laissait Riquet près de son maître. Elle voulait les accoutumer l'un à l'autre et donner un ami à ce pauvre M. Bergeret qui n'en avait pas. Ayant donc tiré la porte sur elle, elle enfila le couloir et descendit les degrés. M. Bergeret se remit à l'ouvrage et s'enfonça la tête la première dans son *Virgilius nauticus*. Ce travail lui était agréable. C'était le repos de sa pensée, une sorte de jeu à sa convenance, un jeu qu'on joue seul, et qui même procure l'agrément de manier des cartes. Car il avait sur sa table, dans des boîtes, un joli jeu de fiches. Or, tandis qu'il mettait la flotte d'Énée bien proprement, par menus morceaux, sur de menus cartons, il sentit comme de petits poings qui lui battaient la jambe. Riquet, dont il ne s'occupait plus, Riquet dressé tout debout, lui tapotait le genou, à deux pattes, en agitant son petit bout de queue. Quand il fut las, Riquet se laissa glisser tout le long du pantalon ; puis il se dressa de nouveau et recommença ses tapotements. Et M. Bergeret, ayant détourné la tête de toute sa science de papier, vit deux yeux bruns qui le regardaient avec sympathie.

— Ce qui donne une beauté humaine aux regards de ce chien, pensa-t-il, c'est qu'ils sont tour à tour d'une vivacité riante et d'une lenteur grave, et que par eux s'exprime une petite âme muette dont les pensées ne manquent ni de

durée ni de profondeur, et qui est une âme attentive. Mon père aimait les chats, et je les aimai sur son exemple. Il professait que les chats sont les meilleurs compagnons du savant, dont ils respectent le travail. Bajazet, son angora, passait quatre heures de la nuit, immobile et superbe, sur un coin de sa table. Je me rappelle les prunelles d'agate de Bajazet ; mais combien ces yeux de pierre précieuse, qui cachent la pensée, combien ce regard de chat-huant était froid, et dur, et perfide ! Et que j'aime mieux le regard mouillé du chien !

Cependant Riquet levait éperdument et agitait ses pattes. Et M. Bergeret, soucieux de retourner à ses amusements philologiques, lui dit avec bonté, mais d'un ton bref :

— Riquet, allez vous coucher !

Sur quoi Riquet fut se mettre le museau contre la porte par laquelle Angélique était sortie. Et il demeurait là, jetant par intervalles de petites plaintes très humbles. Puis il piétinait sur place, et ses ongles faisaient sur le parquet un grillois très doux. Puis la plainte faible recommençait, puis le grillois. Et M. Bergeret, qu'importunaient ces bruits alternés, dit impérieusement :

— Riquet, tiens-toi tranquille !

Et Riquet le regarda longuement de ses yeux bruns, un peu tristes. Il s'assit sur son derrière, regarda encore M. Bergeret, se releva, se retourna contre la porte, flaira le seuil et fit entendre de nouveau sa plainte aiguë et douce.

— Tu veux sortir ? lui demanda M. Bergeret.

Et le maître, posant sa plume, se leva de dessus son fauteuil, et il alla jusqu'à la porte, qu'il entre-bâilla de trois à quatre doigts. Alors, après s'être assuré qu'il ne risquait point d'être heurté au passage, Riquet franchit l'issue qui lui était ouverte et s'éloigna avec une tranquillité qui prenait presque un air d'impolitesse.

M. Bergeret, qui était sensible, en fit la remarque en regagnant sa table. Il songea :

— J'étais près de reprocher à cet animal d'être sorti sans dire merci ni adieu, et d'exiger de lui qu'il s'excusât en prenant congé. C'est son beau regard humain qui m'a inspiré cette sottise. Je le considérais comme un de mes semblables.

Ayant fait cette réflexion, M. Bergeret s'attacha de nouveau à la métamorphose des vaisseaux d'Énée, joli conte populaire, peut-être un peu bien naïf pour être mis en un si noble langage. Mais M. Bergeret n'y voyait point d'inconvénient. Il savait que les contes de nourrice fournissent aux poètes à peu près toute la matière épique, que Virgile avait recueilli pieusement dans son poème les devinettes, les jeux de mots, les fables grossières et les imaginations puériles des aïeux, et qu'Homère, son maître, et le maître de tous les chanteurs, n'avait guère fait que conter ce que contaient avant lui, depuis mille ans et plus, les bonnes femmes d'Ionie et les pêcheurs des îles. Au reste, c'était pour lors le moindre de ses soucis. Il s'inquiétait de bien autre chose. Un terme qu'il rencontrait dans le charmant récit de la métamorphose ne lui présentait point à l'esprit un sens suffisamment exact. De là son trouble.

— Bergeret, mon ami, se disait-il, c'est là qu'il faut ouvrir l'œil et montrer de la sagacité. Songe que Virgile s'exprime constamment avec une extrême précision quand il traite de la technique des arts ; rappelle-toi qu'il fit du yachting à Baïes, qu'il était expert en construction navale, et qu'il faut donc qu'il se soit exprimé en cet endroit avec exactitude.

Et M. Bergeret conféra soigneusement un grand nombre de textes, pour éclaircir le sens du mot qu'il comprenait mal, et qu'il devait expliquer. Il était sur le point d'y voir clair ou du moins il apercevait déjà quelques lueurs quand il se fit à sa porte comme un bruit de chaînes, qui, à la vérité n'était point terrible, mais qui lui sembla bizarre. Ce bruit s'accompagna bientôt d'une plainte grêle et claire, et

M. Bergeret, tiré hors de la philologie, supposa, sans effort, que ces sons importuns étaient produits par Riquet.

Riquet, en effet, après avoir cherché vainement Angélique dans le logis, avait été saisi du désir de revoir M. Bergeret. La solitude lui était pénible autant que la société de l'homme lui était chère. Pour faire cesser le bruit et aussi par un secret désir de revoir Riquet, M. Bergeret se leva de son fauteuil et alla ouvrir la porte. Riquet entra dans le cabinet avec tranquillité, comme il en était sorti. Mais dès qu'il vit la porte refermée il prit un air triste et il erra dans la pièce comme une âme en peine. Tout à coup il paraissait chercher avec intérêt quelque chose sous les meubles et reniflait bruyamment. Puis il marchait sans but ou s'asseyait dans un coin, bien humblement, à la façon des pauvres qui se tiennent sous le porche des églises. Enfin il aboya au plâtre d'Hermès qui était sur la cheminée.

Et M. Bergeret lui adressa ces paroles pleines de justes reproches :

— Riquet, cette vaine agitation, ces reniflements et ces aboiements seraient plus convenables dans une écurie que dans le cabinet d'un professeur. Il y a apparence que tes ancêtres vivaient avec les chevaux dont ils partageaient la litière. Je ne te le reproche pas, et il est naturel que tu aies hérité leurs mœurs et leurs inclinations avec leur poil ras, leur corps en saucisson et leur museau effilé. Je ne parle pas de tes yeux bruns, car il y a peu d'hommes et même peu de chiens qui en ouvrent d'aussi beaux à la lumière du jour. Mais, pour le reste, tu es un lad, mon garçon, un lad des pieds à la tête, bas sur pattes et les cuisses écartées. Encore une fois, je ne t'en méprise point. Ce que j'en dis est pour que tu saches que, si tu veux vivre avec moi, tu devras quitter les façons de lad et prendre des manières de scolar, demeurer silencieux et tranquille et respecter le travail, à l'exemple de Bajazet qui, durant quatre heures de nuit, regardait, sans faire un seul mouvement, la plume de mon père courir sur le papier. C'était une secrète et

discrète personne. Que ton caractère est différent, mon ami ! Depuis que tu es entré dans cette chambre studieuse, ta voix rauque, tes reniflements incongrus, tes plaintes en sifflet de machine à vapeur, le bruit de billes et de chaînes que font tes ongles, les trépidations de toute ta petite machine troublent sans cesse ma pensée, interrompent mes réflexions. Et voici qu'en aboyant tu me fais perdre le sens d'un endroit capital de Servius sur la poupe du vaisseau d'Énée. Sache donc, Riquet, mon ami, que c'est ici la maison du silence et la demeure de la méditation. Et s'il te plaît d'y demeurer, fais-toi bibliothécaire. Tais-toi !

Ainsi parla M. Bergeret. Riquet, qui avait écouté ce discours jusqu'au bout avec une muette attention, s'approcha du maître et posa, d'un geste de suppliant, une patte timide sur le genou qu'il semblait ainsi vénérer selon la coutume antique. Et M. Bergeret, dans une pensée bienveillante, le prit par la peau du dos et le mit derrière lui sur le coussin du fauteuil profond. Riquet fit trois tours dans ce petit espace et s'y coucha. Il demeura là tranquille, silencieux. Il était heureux. M. Bergeret lui en savait gré. Et, tout en compulsant Servius, il passait par moments la main sur le pelage ras qui, sans être fin, était lisse et très agréable au toucher. Et Riquet, plongé dans un demi-sommeil, communiquait au maître la bonne chaleur de la vie, le feu subtil et doux des êtres animés. M. Bergeret travailla dès lors avec plus de plaisir que de coutume à son *Virgilius nauticus*.

Il avait établi dans son cabinet des rayons de sapin qui montaient jusqu'au plafond, portant les livres méthodiquement rangés. Il les embrassait tous d'un regard, et ce qui nous reste de la pensée latine était sous sa main. Les Grecs se pressaient à mi-hauteur. En un coin discret et d'accès facile se tenaient Rabelais, les diseurs excellents des Cent Nouvelles nouvelles, Bonaventure des Périers, Guillaume Bouchet, tous les vieux conteurs français, que M. Bergeret jugeait mieux proportionnés à l'humanité que

les auteurs plus sublimes, et qu'il lisait de préférence en ses moments de loisir. Il ne possédait leurs ouvrages qu'en éditions modernes et communes, mais il avait fait couvrir, par un humble relieur de la ville, ses exemplaires avec des feuillets d'antiphonaires, et il prenait quelque plaisir à voir ces francs parleurs ainsi habillés de Requiem et de Miserere. C'était là le seul luxe et l'unique fantaisie de sa bibliothèque austère. Les autres livres étaient ou brochés ou contenus dans des reliures pauvres et fatiguées. L'usage amical et patient qu'en faisait le maître leur donnait pourtant l'aspect agréable des outils rangés dans l'atelier d'un laborieux ouvrier. Les traités d'archéologie et d'art étaient logés sur la plus haute tablette, non certes par mépris, mais comme d'un usage peu fréquent.

Or, tandis que, partageant son fauteuil avec Riquet, M. Bergeret travaillait à son Virgilius nauticus, le hasard voulut que, pour résoudre une difficulté soudaine, il eût besoin de consulter le petit Manuel d'Ottfried Müller, qui se trouvait précisément à un doigt du plafond.

Pour y atteindre, il n'était pas besoin d'une de ces hautes échelles à roulettes, surmontée d'une balustrade et d'une tablette, comme il y en avait dans la bibliothèque de la ville, et comme en eurent tous les grands bibliophiles du XVII^e siècle, du XVIII^e et du XIX^e, desquels plusieurs en tombèrent et ainsi moururent honorablement, de la manière qui est rapportée dans le traité intitulé : Des bibliophiles qui moururent en tombant de leur échelle. Non, certes, il n'en fallait pas tant à M. Bergeret. Un escabeau pliant, à cinq ou six degrés, eût très bien fait son affaire. Il avait vu naguère, dans la boutique de l'ébéniste Clérambaut, sur la rue de Josde, un meuble de ce genre, qui, replié, avait fort bon air, avec un coup de chanfrein aux montants et un trèfle découpé, pour y passer la main. M. Bergeret avait eu grande envie de l'acquérir. Il y avait renoncé, vu l'état de ses affaires qui étaient embarrassées.

Personne au monde ne sut mieux que lui que plaies d'argent ne sont point mortelles ; mais il n'avait pas d'escabeau. Il y suppléait par une vieille chaise cannée, dont le dossier, rompu autrefois à sa partie cintrée, n'avait plus présenté que deux cornes ou antennes qui, à l'usage, parurent plus nuisibles qu'utiles. C'est pourquoi on les avait sciées systématiquement à la hauteur du siège, en sorte que la chaise était devenue un tabouret. Ce tabouret convenait mal à l'emploi qu'en faisait M. Bergeret ; cela pour deux raisons. D'abord le treillis de jonc, relâché par un long usage, se creusait au milieu, et le pied n'y était pas assuré. De plus, ce tabouret était trop bas, et quand on avait monté dessus, c'était à peine si, en levant les bras, on pouvait atteindre du bout des doigts la tablette supérieure. Et, le plus souvent, en tâchant d'en tirer un livre, on en faisait choir plusieurs sur le plancher, où, selon qu'ils étaient reliés ou brochés, ils gisaient les coins rompus ou bien ouverts soit en éventail, soit en accordéon.

Or, dans le dessein de prendre le Manuel d'Ottfried Müller, M. Bergeret quitta le fauteuil qu'il partageait avec Riquet. Riquet qui, roulé en boule, la tête contre le ventre, reposait dans une tiède langueur, entr'ouvrit un œil voluptueux, qu'il referma aussitôt. Et M. Bergeret alla tirer le tabouret du coin obscur où il était caché, le plaça à l'endroit qu'il fallait, se hissa dessus et parvint, en se guindant sur la pointe des pieds et en allongeant le bras le plus possible, à toucher d'un doigt, puis de deux doigts, le dos d'un livre qu'il jugea être celui dont il avait besoin. Quant au pouce, il demeurait en deçà du rayon, et n'était d'aucun usage. M. Bergeret, qui en éprouvait de grandes difficultés à tirer le livre à lui, fit cette réflexion que la main humaine est un instrument précieux, précisément parce que le pouce y est opposé aux quatre autres doigts et que les hommes ne seraient point artistes s'ils avaient quatre pieds et point de mains.

— C'est à la main, se dit-il, que les hommes doivent d'être constructeurs de machines, peintres, scribes et généralement manipulateurs de toutes substances. S'ils n'avaient point un pouce opposé aux autres doigts, ils se trouveraient aussi empêchés que je suis en ce moment, et ils n'auraient pas changé la figure de la terre. C'est la forme de la main qui, sans doute, a assuré à l'homme l'empire du monde.

Mais, presque tout aussitôt, M. Bergeret songea que les singes, qui ont quatre mains, n'ont point pour cela créé les arts ni aménagé la terre à leur usage. Et il biffa de son esprit la théorie qu'il venait d'y esquisser. Cependant il travaillait au mieux de ses deux doigts. Il faut savoir que le Manuel d'Ottfried Müller se compose de trois tomes et d'un atlas. C'est du premier tome que M. Bergeret avait besoin. Il tira d'abord le second, ensuite l'atlas, puis le troisième et enfin le premier. Il le tenait. Il n'avait plus qu'à descendre quand le réseau de jonc céda sous son pied qui passa au travers. Il perdit l'équilibre et tomba sur le plancher, non point aussi rudement qu'on pouvait craindre, car il avait ralenti sa chute en se tenant à un des montants de la bibliothèque.

Il était toutefois à terre, étonné, chaussant d'une jambe la chaise crevée, tout le corps envahi et comme lié par une douleur diffuse qui, bientôt, se fit particulièrement sentir au coude et à la hanche gauches, sur lesquels il s'était abattu. Mais, comme sa machine n'était pas gravement endommagée, il rassembla ses esprits ; il songeait déjà à retirer sa jambe droite du tabouret dont elle s'était si malheureusement bottée et à se relever de préférence sur le côté droit, qui n'avait point : de mal. Même, il y tâchait, quand il sentit un souffle chaud sur sa joue. Et, tournant ses prunelles que la douleur et l'horreur avaient remontées, il vit contre son visage le visage de Riquet.

Au bruit de la chute, Riquet avait sauté en bas du fauteuil et couru vers son malheureux maître. Près de lui,

maintenant, il s'agitait plein de trouble, avançait, reculait. Tour à tour il s'approchait par sympathie et il fuyait de peur d'un danger mystérieux. Il concevait très bien qu'un malheur était arrivé, mais il n'avait pas l'esprit assez réfléchi pour en découvrir les causes : de là son inquiétude. Sa fidélité l'attirait près de l'ami souffrant, sa prudence l'arrêtait au bord de l'endroit funeste. Enfin, encouragé par le calme et le silence qui s'étaient rétablis, de ses deux pattes de devant qui tremblaient, il embrassa M. Bergeret au cou, et le regarda avec des yeux de crainte et d'amour. Et le maître écroulé sourit, et le chien lui lécha le bout du nez. Ce fut un grand réconfort pour M. Bergeret, qui dégagea sa jambe droite, se mit debout et regagna son fauteuil en boitant et en souriant.

Riquet y avait déjà repris sa place. Ses yeux ne luisaient plus que par la fente étroite des paupières rapprochées. Il semblait ne plus songer à l'aventure qui venait de les jeter tous deux dans un si grand émoi. Ce petit être vivait dans le moment présent, sans souci des temps révolus, non qu'il manquât de mémoire, puisqu'il lui souvenait non seulement de son passé, mais du passé profond de ses ancêtres, et que sa tête, grosse comme le poing, était un riche magasin de connaissances utiles ; mais il ne se délectait point à se souvenir et la mémoire n'était pas pour lui, comme pour M. Bergeret, une muse divine.

Et M. Bergeret, passant la main sur le poil court et lisse de son compagnon, dit ces paroles affectueuses :

— Chien, au prix de ton repos, qui doit t'être cher, tu es venu à moi quand j'étais terrassé et consterné. Tu n'as pas ri, comme aurait fait à ta place tout jeune individu de mon espèce. Il est vrai que tu n'as pas le sentiment du ridicule et que, si pour toi la nature a des aspects joyeux et des aspects terribles, elle n'en a point de comiques. Mais par cela même, par ta gravité naïve, tu fais le compagnon le plus sûr que l'on puisse avoir. Je t'ai d'abord inspiré de la

confiance et de l'admiration et voici que je t'inspire de la pitié.

» Chien, quand nous nous sommes rencontrés dans la vie, nous venions de deux points de la création éloignés l'un de l'autre, bien éloignés. Nous appartenons à deux espèces différentes. Ce que j'en dis n'est point pour en prendre avantage, mais au contraire par un sentiment de fraternité universelle. Il y a deux heures à peine que nous nous connaissons. Ma main ne t'a point nourri. Quelle charité obscure a jailli pour moi de ta pauvre petite âme ? Ta sympathie est un charmant mystère. Je ne la repousse point. Dors à la place que tu as choisie, ami !

Ayant ainsi parlé, M. Bergeret feuilleta le Manuel d'Ottfried Müller, que, par un instinct assez merveilleux, il avait gardé dans sa main durant et après sa chute. Il le feuilleta donc et il n'y trouva pas ce qu'il cherchait.

Cependant ses mouvements renouvelaient ses souffrances.

— Je crois, pensa-t-il, que j'ai tout le côté gauche contus et une ecchymose à la hanche. Je soupçonne que ma jambe droite est abondamment éraflée. Et je sens au coude gauche une douleur cuisante. Mais dois-je me plaindre de ce mal qui m'a fait découvrir un ami ?

Il songeait ainsi, quand la vieille Angélique, suant et soufflant, entra dans le cabinet. Elle ouvrit la porte d'abord, et frappa ensuite. Elle n'entrait jamais sans frapper. Quand elle ne l'avait point fait avant, elle le faisait après ; car elle avait de l'usage et savait à quoi la politesse l'obligeait. Elle entra donc, frappa et dit :

— Monsieur, je viens reprendre le chien.

M. Bergeret entendit cette parole avec un déplaisir sensible. Il n'avait point encore examiné ses droits sur Riquet. Il s'apercevait qu'il n'en avait point, et il était triste à l'idée que madame Borniche pouvait le séparer de cette bête. Car enfin Riquet appartenait à madame Borniche. Il répondit, en affectant l'indifférence :

— Il dort ; laissez-le dormir.

— Je ne le vois seulement pas, dit la vieille Angélique.

— Il est là, dit M. Bergeret, au fond de mon fauteuil.

La vieille Angélique, les mains jointes sur son gros ventre, sourit, et dit d'un ton de douce moquerie :

— Je me demande quel plaisir peut bien avoir cette bête à dormir dans le dos de monsieur.

— Ça, répondit M. Bergeret, c'est son affaire.

Mais, comme il avait l'esprit d'examen, il rechercha aussitôt les raisons de Riquet, et, les ayant trouvées, il les donna avec sa bonne foi coutumière :

— Je lui tiens chaud et ma présence le rassure. Ce petit compagnon est domestique et frileux.

Et M. Bergeret dit encore :

— Savez-vous, Angélique ?... J'irai tantôt lui acheter un collier.

VII

Le recteur, M. Leterrier, esprit absolu et philosophe spiritualiste, n'avait jamais eu beaucoup de sympathie pour l'intelligence critique de M. Bergeret. Mais une circonstance assez mémorable les avait rapprochés. M. Leterrier avait pris parti dans l'Affaire. Il avait signé une protestation contre la condamnation qu'il jugeait, en conscience, illégale et erronée. Aussitôt il devint l'objet de la colère et du mépris public.

Dans la ville, qui comptait cent cinquante mille habitants, il n'y avait que cinq personnes qui fussent du même sentiment que lui sur l'Affaire ; c'était M. Bergeret, son collègue à la Faculté, deux officiers d'artillerie et M. Eusèbe Boulet. Encore les officiers observaient-ils un silence rigoureux et M. Eusèbe Boulet, rédacteur en chef du Phare, se trouvait-il obligé, par devoir professionnel, d'exprimer chaque jour avec violence des idées contraires aux siennes propres, de jeter l'invective à M. Leterrier et de le dénoncer à l'indignation des honnêtes gens.

M. Bergeret avait écrit à son recteur une lettre de félicitation. M. Leterrier, alla lui faire visite.

— Ne croyez-vous pas, dit M. Leterrier, qu'il y a dans la vérité une force qui la rend invincible, et assure, pour une heure plus ou moins prochaine, son triomphe définitif ? C'est ce que pensait l'illustre M. Ernest Renan ; c'est ce qui a été exprimé plus récemment en une parole digne d'être gravée dans le bronze.

— Et c'est ce que, moi, je ne pense pas, dit M. Bergeret. Je pense tout au contraire que la vérité est le plus souvent exposée à périr obscurément sous le mépris ou l'injure. Cette croyance, je pourrais l'illustrer de preuves abondantes. Considérez, monsieur, que la vérité a sur le

mensonge des caractères d'infériorité qui la condamnent à disparaître. D'abord elle est une, elle est une, comme dit M. l'abbé Lantaigne qui l'en admire. Et vraiment il n'y a pas de quoi. Car, le mensonge étant multiple, elle a contre elle le nombre. Ce n'est point son seul défaut. Elle est inerte. Elle n'est pas susceptible de modifications ; elle ne se prête pas aux combinaisons qui pourraient la faire entrer aisément dans l'intelligence ou dans les passions des hommes. Le mensonge, au contraire, a des ressources merveilleuses. Il est ductile, il est plastique. Et, de plus (ne craignons point de le dire), il est naturel et moral. Il est naturel comme le produit ordinaire du mécanisme des sens, source et réservoir d'illusions ; il est moral en ce qu'il s'accorde avec les habitudes des hommes qui, vivant en commun, ont fondé leur idée du bien et du mal, leurs lois divines et humaines, sur les interprétations les plus anciennes, les plus saintes, les plus absurdes, les plus augustes, les plus barbares et les plus fausses des phénomènes naturels. Le mensonge est le principe de toute vertu et de toute beauté chez les hommes. Aussi voit-on que des figures ailées et des images surnaturelles embellissent leurs jardins, leurs palais et leurs temples. Ils n'écoutent volontiers que les mensonges des poètes. Qui vous pousse à chasser le mensonge, à rechercher la vérité ? Une telle entreprise ne peut être inspirée que par une curiosité de décadents, par une coupable témérité d'intellectuels. C'est un attentat à la nature morale de l'homme et à l'ordre de la société. C'est une offense aux amours comme aux vertus des peuples. Le progrès de ce mal serait funeste, s'il pouvait être hâté. Il ruinerait tout. Mais nous voyons que, dans le fait, il est très petit et très lent et que jamais la vérité n'entame beaucoup le mensonge.

— Il est évident, dit M. Leterrier, que vous ne considérez point ici les vérités scientifiques. Leur progrès est rapide, irrésistible et bienfaisant.

— Il est malheureusement hors de doute, dit M. Bergeret, que les vérités scientifiques qui entrent dans les foules s'y enfoncent comme dans un marécage, s'y noient, n'éclatent point et sont sans force pour détruire les erreurs et les préjugés.

» Les vérités de laboratoire, qui exercent sur vous et sur moi, monsieur, une puissance souveraine, n'ont point d'empire sur la masse du peuple. Je n'en citerai qu'un exemple. Le système de Copernic et de Galilée est absolument inconciliable avec la physique chrétienne. Pourtant vous voyez qu'il a pénétré, en France et partout au monde, jusque dans les écoles primaires, sans modifier de la façon la plus légère les concepts théologiques qu'il devait détruire absolument. Il est certain que les idées d'un Laplace sur le système du monde font paraître la vieille cosmogonie judéo-chrétienne aussi puérile qu'un tableau à horloge fabriqué par quelque ouvrier suisse. Pourtant les théories de Laplace sont clairement exposées depuis près d'un siècle sans que les petits contes juifs ou chaldéens sur l'origine du monde, qui se trouvent dans les livres sacrés des chrétiens, aient rien perdu de leur crédit sur les hommes. La science n'a jamais fait de tort à la religion et l'on démontrera l'absurdité d'une pratique pieuse sans diminuer le nombre des personnes qui s'y livrent.

» Les vérités scientifiques ne sont pas sympathiques au vulgaire. Les peuples, monsieur, vivent de mythologie. Ils tirent de la fable toutes les notions dont ils ont besoin pour vivre. Il ne leur en faut pas beaucoup ; et quelques simples mensonges suffisent à dorer des millions d'existences. Bref la vérité n'a point de prise sur les hommes. Et il serait fâcheux qu'elle en eût, car elle est contraire à leur génie comme à leurs intérêts.

— Monsieur Bergeret, vous êtes comme les Grecs, dit M. Leterrier. Vous faites de beaux sophismes et vos raisonnements semblent modulés sur la flûte de Pan. Pourtant je crois avec Renan, je crois avec Émile Zola, que

la vérité porte en elle une force pénétrante que n'a point l'erreur ni le mensonge. Je dis « la vérité » et vous m'entendez bien, monsieur Bergeret. Car ces mots si beaux de vérité et de justice, il suffit de ne point les définir pour en entendre parfaitement le véritable sens. Ils ont par eux-mêmes une beauté qui brille et une lumière céleste. Je crois donc au triomphe de la vérité. C'est ce qui me soutient dans les épreuves que je traverse en ce moment.

— Puissiez-vous avoir raison, monsieur le recteur, dit M. Bergeret. Mais, en thèse générale, je crois que la connaissance qu'on a des faits et des hommes est rarement conforme aux hommes eux-mêmes et aux faits accomplis, que les moyens par lesquels notre esprit peut approcher de cette conformité sont incomplets et insuffisants et que si le temps en découvre de nouveaux il en détruit encore plus qu'il n'en apporte. A mon sens, madame Roland, dans sa prison, montrait dans la justice humaine une confiance un peu naïve quand elle en appelait, d'un cœur si ferme et d'un esprit si sûr, à l'impartiale postérité. La postérité n'est impartiale que si elle est indifférente. Et ce qui ne l'intéresse plus, elle l'oublie. Elle n'est point un juge, comme le croyait madame Roland. Elle est une foule, une foule aveugle, étonnée, misérable et violente comme toutes les foules. Elle aime, elle hait surtout. Elle a ses préjugés ; elle vit dans le présent. Elle ignore le passé. Il n'y a pas de postérité.

— Mais, dit M. Leterrier, il y a des heures de justice et de réparation.

— Croyez-vous, demanda M. Bergeret, que cette heure sonne jamais pour Macbeth ?

— Pour Macbeth ?

— Pour Macbeth, fils de Finleg, roi d'Écosse. La légende et Shakespeare, deux grandes puissances de l'esprit, en ont fait un criminel. J'ai la conviction, monsieur, que c'était un excellent homme. Il protégea les gens du peuple et les gens d'église contre les violences des nobles. Il fut roi économe,

bon justicier, ami des artisans. La chronique l'atteste. Il n'a point assassiné le roi Duncan. Sa femme n'était point méchante. Elle s'appelait Gruoch et avait trois vendettas contre la famille de Malcolm. Son premier mari avait été brûlé vif dans son château. J'ai là, sur ma table, dans une revue anglaise, de quoi prouver la vertu de Macbeth et l'innocence de lady Macbeth. Croyez-vous qu'en publiant ces preuves, je changerai le sentiment universel ?

— Je ne le crois pas, répondit M. Leterrier.

— Je ne le crois pas non plus, soupira M. Bergeret.

A ce moment des clameurs montèrent de la place publique. C'étaient des citoyens qui, selon l'habitude qu'ils avaient prise, allaient casser des carreaux chez le bottier Meyer, par respect pour l'armée.

Ils criaient mort à Zola ! mort à Leterrier ! mort à Bergeret ! mort aux juifs ! Et comme le recteur en éprouvait quelque tristesse et quelque indignation, M. Bergeret lui représenta qu'il fallait comprendre l'enthousiasme des foules.

— Cette troupe, dit-il, va casser les carreaux d'un bottier. Elle y parviendra sans peine. Croyez-vous qu'un tel amas d'hommes réussirait aussi facilement à poser des carreaux ou des sonnettes chez le général Cartier de Chalmot ? Non certes. L'enthousiasme populaire n'est pas constructif. Il est essentiellement subversif. Cette fois c'est nous qu'il veut détruire. Mais il ne faut pas tenir trop de compte de cette circonstance particulière. Et nous devons rechercher les lois auxquelles obéit sa pensée.

— Sans doute, répondit M. Leterrier, qui était la candeur même. Mais ce qui arrive me consterne. Pouvons-nous, sans gémir, voir s'insurger contre l'équité et la vérité ce peuple qui fut le professeur de droit de l'Europe et du monde et qui enseigna la justice à l'univers ?

VIII

Étant venu à mourir en sa quatre-vingt-douzième année, M. le premier président Cassignol fut conduit à l'église dans le corbillard des pauvres, selon la volonté qu'il avait exprimée. Cette disposition fut jugée en silence. L'assistance tout entière en était secrètement offensée comme d'une marque de mépris pour la richesse, objet du respect public, et comme de l'ostensible abandon d'un privilège attaché à la classe bourgeoise. On se rappelait que M. Cassignol avait toujours tenu maison très honorablement et montré jusqu'en l'extrême vieillesse une sévère propreté dans ses habits. Bien qu'on le vît sans cesse occupé d'œuvres catholiques, nul n'aurait songé à dire, lui appliquant les paroles d'un orateur chrétien, qu'il aimait les pauvres jusqu'à se rendre semblable à eux. Ce qu'on ne croyait point venir d'un excès de charité passait pour un paradoxe de l'orgueil, et l'on regardait froidement cette humilité superbe.

On regrettait aussi que le défunt, officier de la Légion d'honneur, eût ordonné que les honneurs militaires ne lui fussent point rendus. L'état des esprits, enflammés par les journaux nationalistes, était tel qu'on se plaignait ouvertement dans la foule de ne pas voir les soldats. Le général Cartier de Chalmot, venu en civil, fut salué avec un profond respect par la députation des avocats. Des magistrats en grand nombre et des ecclésiastiques se pressaient devant la maison mortuaire. Et quand au son des cloches, précédé par la croix et par les chants liturgiques, le corbillard s'avança lentement vers la cathédrale, entre les coiffes blanches de douze religieuses, suivi par les garçons et les filles des écoles congréganistes, dont la file grise et noire s'allongeait à perte de vue, le sens

apparut clairement de cette longue vie, consacrée au triomphe de l'Église catholique. La ville entière suivait en troupe. M. Bergeret marchait parmi les traînards du cortège. M. Mazure, s'approchant, lui dit à l'oreille :

— Je n'ignorais point que ce vieux Cassignol eût été, de son vivant, zélé tortionnaire. Mais je ne savais pas qu'il fût si grand calotin. Il se disait libéral !

— Il l'était, répondit M. Bergeret. Il lui fallait bien l'être, puisqu'il aspirait à la domination. N'est-ce point par la liberté qu'on s'achemine à l'empire ?... Mon cher monsieur Mazure, vous m'attendrissez.

— Pourquoi ? demanda l'archiviste.

— Parce que, en sympathie avec la foule, vous déployez sans cesse la faculté touchante d'être trompé, et que vous marchez avec zèle dans la procession des dupes triomphantes.

— Oh ! si vous voulez parler de l'Affaire, répondit énergiquement M. Mazure, je vous préviens que nous ne nous entendrons pas du tout...

— Bergeret, connaissez-vous beaucoup cet ecclésiastique ? demanda le docteur Fornerol.

Et il indiqua d'un tour d'oeil un prêtre agile et gras qui se coulait dans la foule.

— L'abbé Guitrel ! fit M. Bergeret... Qui ne connaît Guitrel et sa servante ? On leur attribue des aventures contées jadis par La Fontaine et Boccace. En fait la servante de M. Guitrel a l'âge canonique. Ce prêtre, qui sera bientôt évêque, a prononcé naguère une parole qu'on m'a rapportée et que je vous livre à mon tour. Il a dit : « Si le XVIII^e siècle doit être nommé le siècle du crime, le XIX^e sera peut-être appelé le siècle de l'expiation. » Hein ! Si l'abbé Guitrel disait vrai ?

— Non, répondit l'archiviste. Le nombre des esprits émancipés augmente de jour en jour. La liberté de conscience est à jamais acquise. L'empire de la science est

fondé. Mais je crains un retour offensif des cléricaux. Les circonstances favorisent la réaction. J'en suis soucieux. Je ne suis pas comme vous un dilettante. J'aime la République d'un amour inquiet et farouche.

En discourant de la sorte, ils atteignirent le parvis de la cathédrale. Au-dessus des têtes chauves, chenuës ou noires, par la grande baie ouverte, s'échappaient de l'ombre chaude les sons de l'orgue et l'odeur de l'encens.

— Je n'entre pas là dedans, dit M. Mazure.

— J'y entrerai un moment, dit M. Bergeret. J'aime les cérémonies du culte.

Quand ils entrèrent, le Dies iræ déroulait ses amples formules. M. Bergeret était derrière M. Laprat-Teulet. Il voyait du côté de l'évangile, réservé aux femmes, madame de Gromance, blanche dans ses vêtements sombres, les yeux comme des fleurs, et vides de toute pensée. Il la trouva plus désirable en cela. Le chantre fit jaillir dans la vaste nef cette strophe de la prose des morts :

Qui latronem exaudisti
Et Mariam absolvisti,
Mihi quoque spem dedisti.

— Vous entendez, Fornerol, dit M. Bergeret : « Qui latronem exaudisti... Toi qui as exaucé un larron et absous une pécheresse, à moi aussi tu as donné l'espérance. » Il y a sans doute quelque grandeur à dicter ce langage à toute une assemblée. Le mérite en revient à ces visionnaires farouches et doux des Abruzzes, à ces pauvres serviteurs des pauvres, à ces fous aimables qui renonçaient aux richesses pour échapper à la haine qu'elles font naître. Mauvais économistes, ces compagnons de saint François !

M. Méline les mépriserait profondément si jamais, par aventure, il entendait parler d'eux.

— Ah ! dit le docteur, ce sont les compagnons de saint François qui ont prévu la manière dont cette assistance-ci serait composée !

— Le Dies iræ fut rimé, je crois, dans un couvent franciscain du XIII^e siècle, dit monsieur Bergeret. Il faudra que je consulte, à ce sujet, mon grand ami, le commandeur Aspertini.

Cependant l'office des morts s'achevait.

En suivant le char qui portait au cimetière le corps du magistrat, M. Mazure, M. le docteur Fornerol et M. Bergeret, qui marchaient de front, échangèrent des propos.

Comme ils passaient devant la maison de la reine Marguerite :

— L'acte est signé, dit l'archiviste Mazure. Terremondre, possesseur de l'antique demeure de Philippe Tricouillard, y installe ses collections, dans la secrète pensée de les vendre un jour fort cher à la ville, dont il sera ainsi le bienfaiteur. A propos, il s'est décidé, Terremondre ; il se porte à Seuilly, comme républicain progressiste, mais on sait de quel côté il fera faire des progrès à la République. C'est un rallié.

— N'est-il pas soutenu par le gouvernement ? demanda M. Bergeret.

— Il est appuyé par le préfet et combattu par le sous-préfet, répondit M. Mazure. Le sous-préfet de Seuilly est dirigé par le président du conseil. Et le préfet Worms-Clavelin suit les instructions du ministre de l'intérieur.

— Vous voyez cette boutique ? dit le docteur Fornerol.

— La boutique de la veuve Leborgne, teinturière ? dit M. Mazure.

— Précisément, dit le docteur Fornerol ; son mari est mort bien singulièrement il y a six semaines. Il est mort de

peur, littéralement, par inhibition, à la seule vue d'un chien qu'il croyait enragé, et qui ne l'était pas plus que moi.

Et le docteur Fornerol exposa les morts diverses des hommes et des femmes auprès desquels il avait été appelé pour exercer son art.

Et M. Mazure, qui était libre penseur, fut pris, à l'idée de la mort, d'un grand désir d'avoir une âme immortelle.

— Je ne crois pas, dit-il, un mot de ce qu'enseignent les diverses églises qui se partagent aujourd'hui la domination spirituelle des peuples. Je sais trop bien comment les dogmes s'élaborent, se forment et se transforment. Mais pourquoi n'y aurait-il pas en nous un principe pensant, et pourquoi ce principe ne survivrait-il pas à cette association d'éléments organiques qu'on nomme la vie ?

— Je voudrais, dit M. Bergeret, vous demander ce que c'est qu'un principe pensant, mais je vous embarrasserais sans doute.

— Nullement, répondit M. Mazure ; j'appelle ainsi la cause de la pensée, ou, si vous voulez, la pensée elle-même. Pourquoi la pensée ne serait-elle point immortelle ?

— Oui, pourquoi ? demanda à son tour M. Bergeret.

— Cette supposition n'est point absurde, dit M. Mazure encouragé.

— Et pourquoi, demanda M. Bergeret, un M. Dupont n'habiterait-il point la maison des Tintelleries qui porte le numéro 38 ? Cette supposition n'est point absurde. Le nom de Dupont est commun en France, et la maison que je dis est à trois corps de logis.

— Vous n'êtes pas sérieux, dit M. Mazure.

— Moi, je suis spiritualiste d'une certaine manière, dit le docteur Fornerol. Le spiritualisme est un agent thérapeutique qu'il ne faut pas négliger dans l'état actuel de la médecine. Toute ma clientèle croit à l'immortalité de l'âme et n'entend pas qu'on plaisante là-dessus. Les bonnes gens, aux Tintelleries comme ailleurs, veulent être immortels. On leur ferait de la peine en leur disant que

peut-être ils ne le sont pas. Voyez-vous madame Péchin qui sort de chez le fruitier avec des tomates dans son cabas ? Vous lui diriez : « Madame Péchin, vous goûterez des félicités célestes pendant des milliards de siècles, mais vous n'êtes point immortelle. Vous durerez plus que les étoiles et vous durerez encore quand les nébuleuses se seront formées en soleils et quand ces soleils se seront éteints, et dans l'inconcevable durée de ces âges vous serez baignée de délices et de gloire. Mais vous n'êtes point immortelle, madame Péchin. » Si vous lui parliez de la sorte, elle ne penserait point que vous lui annonciez une bonne nouvelle et si, par impossible, vos discours étaient appuyés de telles preuves qu'elle y ajoutât foi, elle serait désolée, elle tomberait dans le désespoir, la pauvre vieille, et elle mangerait ses tomates avec ses larmes.

» Madame Péchin veut être immortelle. Tous mes malades veulent être immortels. Vous, monsieur Mazure, et vous-même, monsieur Bergeret, vous voulez être immortels. Maintenant je vous avouerai que l'instabilité est le caractère essentiel des combinaisons qui produisent la vie. La vie, voulez-vous que je vous la définisse scientifiquement ? C'est de l'inconnu qui f... le camp.

— Confucius, dit M. Bergeret, était un homme bien raisonnable. Son disciple, Ki-Lou, demandant un jour comment il fallait servir les Esprits et les Génies, le maître répondit : « Quand l'homme n'est pas encore en état de servir l'humanité, comment pourrait-il servir les Esprits et les Génies ? — Permettez-moi, ajouta le disciple, de vous demander ce que c'est que la mort. » Et Confucius répondit : « Lorsqu'on ne sait pas ce que c'est que la vie, comment pourrait-on connaître la mort ? »

Le cortège, longeant la rue Nationale, passa devant le collège. Et le docteur Fornerol se rappela les jours de son enfance, et il dit :

— C'est là que j'ai fait mes études. Il y a longtemps. Je suis beaucoup plus vieux que vous. J'aurai cinquante-six

ans dans huit jours.

— Vraiment, dit M. Bergeret, madame Péchin veut être immortelle ?

— Elle est certaine de l'être, dit le docteur Fornerol. Si vous lui disiez le contraire, elle vous voudrait du mal et ne vous croirait pas.

— Et cela, demanda M. Bergeret, ne l'étonné pas de devoir durer toujours, dans l'écoulement universel des choses ? Et elle ne se lasse pas de nourrir ces espérances démesurées ? Mais peut-être n'a-t-elle pas beaucoup médité sur la nature des êtres et sur les conditions de la vie.

— Qu'importe ! dit le docteur. Je ne conçois pas votre surprise, mon cher monsieur Bergeret. Cette bonne dame a de la religion. C'est même tout ce qu'elle a au monde. Elle est catholique, étant née dans un pays catholique. Elle croit ce qui lui a été enseigné. C'est naturel !

— Docteur, vous parlez comme Zaïre, dit M. Bergeret. J'eusse été près du Gange... Au reste, la croyance à l'immortalité de l'âme est vulgaire en Europe, en Amérique et dans une partie de l'Asie. Elle se répand en Afrique avec les cotonnades.

— Tant mieux ! dit le docteur. Car elle est nécessaire à la civilisation. Sans elle, les malheureux ne se résigneraient point à leur sort.

— Pourtant, dit M. Bergeret, les coolies chinois travaillent pour un faible salaire. Ils sont patients et résignés, et ils ne sont pas spiritualistes.

— Parce que ce sont des jaunes, dit le docteur Fornerol. Les races blanches ont moins de résignation. Elles conçoivent un idéal de justice et de hautes espérances. Le général Cartier de Chalmot a raison de dire que la croyance à une vie future est nécessaire aux armées. Elle est aussi fort utile dans toutes les transactions sociales. Sans la peur de l'enfer, il y aurait moins d'honnêteté.

— Docteur, demanda M. Bergeret, croyez-vous que vous ressusciterez ?

— Moi, c'est différent, répondit le docteur. Je n'ai pas besoin de croire en Dieu pour être un honnête homme. En matière de religion, comme savant, j'ignore tout ; comme citoyen, je crois tout. Je suis catholique d'État. J'estime que les idées religieuses sont essentiellement moralisatrices, et qu'elles contribuent à donner au populaire des sentiments humains,

— C'est une opinion très répandue, dit M. Bergeret. Et elle m'est suspecte par sa vulgarité même. Les opinions communes passent sans examen. Le plus souvent, on ne les admettrait pas si l'on y faisait attention. Il en est d'elles comme de cet amateur de spectacles qui pendant vingt ans entra à la Comédie-Française en jetant au contrôle ce nom : « feu Scribe ». Un droit d'entrée ainsi motivé ne supporterait pas l'examen. Mais on ne l'examinait pas. Comment penser que les idées religieuses sont essentiellement moralisatrices, quand on voit que l'histoire des peuples chrétiens est tissée de guerres, de massacres et de supplices ? Vous ne voulez pas qu'on ait plus de piété que dans les monastères. Pourtant toutes les espèces de moines, les blanches et les noires, les pies et les capucines, se sont souillées des crimes les plus exécrables. Les suppôts de l'Inquisition et les curés de la Ligue étaient pieux, et ils étaient cruels. Je ne parle pas des papes qui ensanglantèrent le monde, parce qu'il n'est pas certain qu'ils croyaient à une autre vie. La vérité est que les hommes sont des animaux malfaisants, et qu'ils restent malfaisants même quand ils s'attendent à passer de ce monde dans un autre, ce qui est déraisonnable, si l'on y songe.

» Toutefois, ne vous imaginez pas, docteur, que je dénie à madame Péchin le droit de se croire immortelle. Je vous dirai même, en sa faveur, qu'elle ne sera point déçue, au sortir de cette vie ; qu'une illusion durable a les attributs

de la vérité, et que l'on n'est jamais trompé si l'on n'est jamais désabusé.

La tête du cortège était déjà entrée dans le cimetière. Les trois causeurs ralentirent le pas.

— Monsieur Bergeret, si, comme moi, dit le docteur, vous visitiez, chaque matin, un demi-quarteron de malades, vous comprendriez, comme moi, la puissance des curés. Et vous-même, ne vous surprenez-vous pas parfois sinon à croire, du moins à désirer l'immortalité ?

— Docteur, répondit M. Bergeret, je pense à ce sujet comme madame Dupont-Delagneau. Madame Dupont-Delagneau était fort vieille quand mon père était fort jeune. Elle l'aimait beaucoup et causait volontiers avec lui. Il touchait par elle au XVIII^e siècle. J'ai recueilli sur sa bouche certains propos de cette dame et celui-ci entre autres :

» Comme elle était malade, à la campagne, son curé l'alla voir et lui parla de la vie future. Elle répondit, avec une petite moue dédaigneuse, qu'elle se défiait de l'autre monde. « Vous m'assurez, dit-elle, que celui qui l'a fait est le même qui a fait ce monde - ci. Je ne sais que trop comment il travaille. » Eh bien ! docteur, j'ai pour le moins autant de méfiance qu'en avait madame Dupont-Delagneau.

— Mais n'avez-vous jamais rêvé, demanda le docteur, l'immortalité par la science, l'immortalité dans les astres ?

— J'en reviens, dit M. Bergeret, à la pensée de madame Dupont-Delagneau. J'aurais trop peur que le système d'Altaïr ou d'Aldébaran ne ressemblât au système solaire, et que ce ne fût pas la peine de changer. Quant à renaître sur cette boule-ci, grand merci, docteur !

— Non, vraiment demanda le docteur, vous ne voulez pas, comme madame Péchin, être immortel d'une façon ou d'une autre ?

— Toute réflexion faite, répondit M. Bergeret, je me contente d'être éternel. Et je le suis dans mon essence.

Quant à la conscience dont je jouis, c'est un accident, docteur, un phénomène d'un instant, comme la bulle formée à la surface de l'eau.

— D'accord. Mais il ne faut pas le dire, répliqua le docteur.

— Pourquoi ? demanda M. Bergeret.

— Parce que ces doctrines ne sont pas appropriées au grand nombre, et qu'il faut parler comme la foule, si l'on ne peut penser comme elle. C'est la communauté des croyances qui fait les peuples forts.

— Ce qui est vrai, répliqua M. Bergeret, c'est que les hommes animés d'une foi commune n'ont rien de plus pressé que d'exterminer ceux qui pensent différemment, surtout quand la différence est très petite.

— Nous allons entendre trois discours, dit M. Mazure.

M. Mazure se trompait. Cinq discours furent prononcés, dont personne n'entendit rien. Les cris de « Vive l'armée ! » éclatèrent sur le passage du général Cartier de Chalmot. M. Leterrier et M. Bergeret furent poursuivis par les huées de la jeunesse nationaliste.

IX

Par un soir humide de mai, les dames de Brécé, dans le grand salon, tricotaient des brassières pour les enfants des pauvres. La vieille madame de Courtrai, debout le dos à la cheminée, troussant sa robe, se chauffait les mollets. M. de Brécé, le général Cartier de Chalmot et M. Lerond causaient en attendant de faire un whist.

M. de Brécé ouvrit un journal de la veille, qui traînait sur la table.

— Les hostilités n'ont pas encore sérieusement commencé, dit-il, entre l'Espagne et l'Amérique... Quelles sont vos prévisions sur l'issue de la guerre, général ? Je serais bien désireux de connaître à ce sujet, l'opinion d'un militaire aussi éminent que vous.

— Ce serait certainement, dit M. Lerond, une bonne fortune pour nous, d'avoir votre appréciation, général, sur l'état des forces qui vont se mesurer dans les Antilles et dans les mers de Chine.

Le général Cartier de Chalmot se passa la main sur le front, ouvrit la bouche bien avant que de parler, et dit avec autorité :

— En déclarant la guerre à l'Espagne, les Américains ont commis une imprudence qui pourrait bien leur coûter cher. Ne possédant ni armée de terre, ni armée navale, il leur sera difficile de soutenir la lutte contre une armée exercée et des marins expérimentés. Ils ont des chauffeurs et des mécaniciens, mais des chauffeurs et des mécaniciens ne constituent pas une flotte de guerre.

— Vous croyez, général, au succès des Espagnols ? demanda M. Lerond.

— En principe, répondit le général, le succès d'une campagne dépend de circonstances qu'il est impossible de

prévoir ; mais nous pouvons d'ores et déjà constater que les Américains ne sont pas préparés à la guerre. Et la guerre exige une longue préparation.

— Voyons ! général, s'écria madame de Courtrai, dites-nous que ces bandits d'Américains seront vaincus.

— Leur succès est problématique, répondit le général. Je dirais même qu'il serait paradoxal et qu'il infligerait un insolent démenti à tout le système en usage dans les nations essentiellement militaires. En effet, la victoire des États-Unis serait la critique en action des principes adoptés dans toute l'Europe par les autorités militaires les plus compétentes. Un tel résultat n'est ni à prévoir, ni à souhaiter.

— Quel bonheur ! s'écria madame de Courtrai en frappant de ses mains osseuses ses vieilles cuisses et en secouant sur sa tête, comme un bonnet fourré, sa rude chevelure grise. Quel bonheur ! nos amis les Espagnols seront victorieux. Vive le roi !

— Général, dit M. Lerond, je prête à vos paroles la plus grande attention. Le succès militaire de nos voisins serait accueilli bien favorablement en France ; et qui sait s'il ne déterminerait pas chez nous un mouvement royaliste et religieux ?

— Permettez, dit le général, je n'augure en rien de l'avenir. Le succès d'une campagne dépend, je vous le répète, de circonstances qu'il est impossible de prévoir. Je me borne à considérer la qualité des éléments en présence. Et, à ce point de vue, l'avantage appartient incontestablement à l'Espagne, bien qu'elle ne dispose pas d'un assez grand nombre d'unités navales.

— Certains symptômes, dit M. de Brécé, sembleraient indiquer que les Américains commencent à se repentir de leur témérité. On affirme qu'ils sont épouvantés. Ils s'attendent tous les jours à voir les cuirassés espagnols apparaître sur les côtes de l'Atlantique. Les habitants de

Boston, de New-York et de Philadelphie fuient en masse vers l'intérieur des terres. C'est une panique générale.

— Vive le roi ! cria avec une joie farouche madame de Courtrai.,

— Et la jeune Honorine, demanda M. Lerond, est-elle toujours favorisée d'apparitions, par Notre-Dame-des-Belles-Feuilles ?

La duchesse douairière de Brécé répondit avec embarras :

— Toujours.

— Il serait bien à désirer, répliqua l'ancien substitut, qu'on dressât procès-verbal des dépositions que fait cet enfant, relativement à ce qu'elle voit et entend dans ses extases.

Aucune réponse ne fut faite à ce souhait, pour la raison qu'ayant entrepris un jour de noter au crayon les paroles attribuées par Honorine à la Sainte Vierge, madame Jean avait bientôt cessé d'écrire : l'enfant employait de vilains mots. D'ailleurs M. le curé Traviès, qui se mettait tous les soirs à l'affût du lapin dans les bois de Lénonville y surprenait trop souvent Isidore et Honorine couchés ensembles sur un lit de feuilles mortes, pour qu'il doutât encore que ces enfants ne fissent toute l'année ce qu'autour d'eux les bêtes faisaient en une seule saison. M. Traviès était un peu braconnier. Mais il ne péchait ni par les mœurs ni par la doctrine. Il induisit de ces observations répétées qu'il n'était guère croyable que la Sainte Vierge apparût à Honorine.

Il s'en ouvrit aux dames du château qui furent, non point convaincues, mais troublées. Aussi, quand M. Lerond demanda des détails précis sur les dernières extases, elles détournèrent la conversation.

— Si vous voulez des nouvelles de Lourdes, dit la duchesse douairière, nous en avons.

— Mon neveu, dit M. de Brécé, m'écrit que les miracles se produisent abondamment dans la grotte.

— Je l'ai également entendu dire par un de mes officiers, répondit le général. C'est un jeune homme de mérite qui est revenu émerveillé de ce qu'il avait vu à Lourdes.

— Vous savez, général, dit M. de Brécé, que des médecins attachés à la piscine constatent les guérisons miraculeuses.

— On n'a pas besoin de l'opinion des savants pour croire aux miracles, dit madame Jean, avec un pur sourire. J'ai plus de confiance dans la Sainte Vierge que dans les médecins.

Puis on parla de l'Affaire. On s'étonnait que le syndicat de trahison étalât une audace impunie. M. de Brécé exprima avec une grande force cette pensée :

— Quand deux Conseils de guerre se sont prononcés, il ne peut subsister le moindre doute.

— Vous savez, dit madame Jean, que mademoiselle Deniseau, la voyante du chef-lieu, a appris de la bouche de sainte Radegonde, que Zola se ferait naturaliser italien et ne reviendrait pas en France.

Cette prophétie fut accueillie avec faveur.

Un domestique apporta le courrier.

— Nous allons peut-être avoir des nouvelles de la guerre, dit M. de Brécé en dépliant un journal.

Et dans un grand silence, il lut tout haut :

— « Le commodore Dewey a détruit la flotte espagnole dans le port de Manille. Les Américains n'ont pas perdu un seul homme. »

Cette dépêche causa un grand abattement dans le salon. Seule, madame de Courtrai, gardant un maintien assuré, s'écria :

— Ce n'est pas vrai !

— La dépêche, objecta M. Lerond, est de source américaine.

— Oui, dit M. de Brécé. Il faut se défier des fausses nouvelles.

Chacun imita cette prudence. Pourtant cette vision soudaine avait attristé les âmes, d'une flotte bénie par le

pape, battant le pavillon du roi catholique, portant à l'avant de ses navires les noms de la Vierge et des saints, désemparée, fracassée, coulée par les canons de ces marchands de cochons et de ces fabricants de machines à coudre, hérétiques, sans rois, sans princes, sans passé, sans patrie, sans armée.

X

M. Bergeret s'inquiétait de l'état de ses affaires et craignait de tomber en disgrâce, quand il reçut l'avis qu'il était nommé professeur titulaire.

Cette nomination lui vint un jour, dans son nouveau logis de la place Saint-Exupère, au moment où il s'y attendait le moins. Il en éprouva une joie plus grande que n'eussent semblé le permettre ses progrès en ataraxie. Il en conçut de vagues et flatteuses espérances et il était tout souriant quand, le soir, M. Goubin, son élève préféré depuis la trahison de M. Roux, vint le chercher en son logis, pour l'accompagner, selon la coutume, au café de la Comédie.

La nuit était brillante d'étoiles. M. Bergeret, en battant du pied le pavé pointu des rues, regardait le ciel. Et, comme il était curieux d'astronomie amusante, il montra du bout de sa canne à M. Goubin une belle étoile rouge dans les Gémeaux.

— C'est Mars, dit-il. Je voudrais bien qu'il y eût d'assez bonnes lunettes pour voir les habitants de cette planète et leurs industries.

— Mais, cher maître, dit M. Goubin, ne me disiez-vous pas, il y a peu de temps, que la planète Mars n'était point peuplée, que les univers célestes étaient inhabités et que la vie, telle du moins que nous la concevons, devait être une maladie propre à notre planète, une moisissure répandue à la surface de notre monde gâté ?

— Vous ai-je dit cela ? demanda M. Bergeret.

— Je crois bien que vous me l'avez dit, cher maître, répliqua M. Goubin.

Il ne se trompait pas. M. Bergeret, après la trahison de M. Roux, avait dit expressément que la vie organique était une moisissure rongant la surface de notre monde malade.

Et il avait ajouté qu'il espérait, pour la gloire des cieux, que la vie se produisait normalement dans les lointains univers sous les formes géométriques de la cristallisation. « Sans quoi, avait-il ajouté, je n'aurais aucun plaisir à regarder le ciel étoilé des nuits. » Mais il était maintenant d'un sentiment contraire.

— Vous me surprenez, dit-il à M. Goubin. On a quelques raisons de supposer que tous ces soleils, que vous voyez luire dans le ciel, éclairent et chauffent la vie et la pensée. La vie, même sur la terre, revêt parfois des formes agréables, et la pensée est divine. Je serais curieux de connaître cette sœur de la terre qui nage dans l'éther subtil à l'opposé du soleil. Elle est notre voisine, nous ne sommes séparés d'elle que par quatorze millions de lieues, ce qui est une bien petite distance céleste. Je voudrais savoir si, sur la planète Mars, les corps vivants sont plus beaux que sur la terre et les esprits plus vastes.

— C'est ce qu'on ne saura jamais, dit M. Goubin, en essuyant le verre de son lorgnon.

— Du moins, répliqua M. Bergeret, les astronomes ont-ils étudié la configuration que présente, dans de fortes lunettes, cette planète rouge ; et leurs observations s'accordent pour y reconnaître des canaux innombrables. Or, l'ensemble des hypothèses, qui s'appuient les unes sur les autres pour former le faisceau d'un grand système cosmique, nous amène à croire que cette planète voisine est notre aînée ; et dès lors nous pouvons penser que ses habitants sont, par le bénéfice de l'âge, plus sages que nous.

» Ces canaux donnent aux vastes continents qu'ils traversent l'aspect de la Lombardie. A vrai dire, nous n'en voyons ni l'eau, ni les rives, mais seulement la végétation qui les borde, et qui apparaît à l'observateur comme une ligne faible, diffuse, et, selon la saison, plus pâle ou plus sombre. Ils se trouvent surtout à l'équateur de la planète. Nous leur donnons les noms terrestres de Gange, d'Eupe,

de Phison, de Nil, d'Orcus. Ce sont des canaux d'irrigation comme ceux auxquels Léonard de Vinci travaillait, dit-on, avec le talent d'un excellent ingénieur. Leur parcours toujours direct, les bassins circulaires auxquels ils aboutissent, font assez voir qu'ils sont des œuvres d'art et l'effet d'une pensée géométrique. La nature aussi est géomètre, mais elle ne l'est pas de cette manière.

» Le canal martien que sur la terre on a nommé l'Orcus est une merveille incomparable : il traverse de petits lacs arrondis, séparés les uns des autres par des distances égales, ce qui lui donne l'aspect d'un rosaire. N'en doutons point, les canaux de Mars ont été creusés par des êtres intelligents.

Ainsi M. Bergeret peuplait l'univers de formes séduisantes et de pensées sublimes. Il remplissait le vide des abîmes du ciel, parce qu'il venait d'être nommé professeur titulaire. Il était plein de sagesse, mais il était homme.

Il trouva en rentrant chez lui la lettre que voici :

« Milan, le...

» Cher monsieur et ami,

» Vous avez trop compté sur mon savoir. J'ai le regret de ne pouvoir satisfaire la curiosité qui s'est éveillée dans votre esprit, me dites-vous, pendant les obsèques de M. Cassignol.

» Mon attention ne s'est portée sur nos vieux chants liturgiques que lorsqu'ils se rattachaient d'une manière ou d'une autre à la littérature dantesque, et je ne puis rien vous dire, concernant la prose des morts, que vous ne sachiez déjà.

» La plus ancienne mention qu'on trouve de ce poème est faite par Bartolomeo Pisano avant 1401. Maroni attribue le *Dies iræ* à Frangipani Malabranca Orsini, cardinal en 1278. Wadding, le biographe de l'ordre séraphique, donne cet ouvrage à fra Tomaso da Celano, qui floruit sub anno 1250. Ces attributions sont l'une et l'autre dénuées de toute preuve. Il est du moins probable que cette prose fut composée, au XII^e siècle, en Italie.

» Le mauvais texte du missel romain a été encore gâté au XVII^e siècle. Une table de marbre, conservée dans l'église de San Francesco, à Mantoue, présente un état plus ancien et moins défectueux du poème. Si vous le désirez, je ferai copier pour vous le *Marmor mantuanum*. Vous me contenterez en disposant de moi pour ceci comme en toute rencontre. Je n'ai rien de plus cher au monde que de vous servir.

» En retour faites-moi, s'il vous plaît, la grande faveur de me copier une lettre de Mabillon, conservée dans la bibliothèque de votre ville, fonds Joliette, recueil B, numéro 3715⁸, folio 70. Le passage de cette lettre qui m'intéresse particulièrement est relatif aux *Anecdota* de Muratori. Il me sera plus précieux si je le tiens de vous.

» Je vous dirai à ce sujet que Muratori ne croyait pas en Dieu. J'ai toujours eu envie d'écrire un livre sur les théologiens athées, dont le nombre est considérable. Pardonnez-moi la peine que vous prendrez pour moi à la bibliothèque de la ville, je souhaite que vous en soyez récompensé par la rencontre de la nymphe portière, aux cheveux d'or, qui écoute, avec des oreilles purpurines, les propos amoureux, en balançant au bout de ses doigts les grosses clefs de vos antiques trésors. Cette nymphe me rappelle que j'ai passé les jours d'aimer et qu'il est temps de cultiver des vices choisis. La vie serait vraiment trop triste si le rose essaim des pensées polissonnes ne venait parfois consoler la vieillesse des honnêtes gens. Je puis

faire part de cette sagesse à un esprit rare comme le vôtre et capable de la comprendre.

» Si vous venez à Florence, je vous ferai voir une muse qui garde la maison de Dante et qui vaut bien votre nymphe. Vous admirerez ses cheveux roux, ses yeux noirs, son corsage plein, et vous tiendrez son nez pour une merveille. Il est de moyenne grandeur, droit, fin et avec des narines frémissantes. Je vous le signale, parce que vous savez que la nature réussit rarement les nez et, par sa gaucherie à les construire, gâte trop souvent de jolis visages.

» La lettre de Mabillon que je vous prie de copier pour moi commence par ces mots : Ni les fatigues de l'âge, monsieur... Excusez mes importunités et agréez, cher monsieur, les sentiments de sincère estime et de vive sympathie avec lesquels, je suis tout votre

» CARLO ASPERTINI.

» P.-S. — Pourquoi les Français s'obstinent-ils à ne pas reconnaître une erreur judiciaire qui ne fait plus de doute et qu'il leur serait facile de réparer sans dommage pour personne ? Je cherche les raisons de leur conduite sans pouvoir les découvrir. Tous mes compatriotes, toute l'Europe et le monde entier partagent ma surprise. Je serais bien curieux de connaître votre avis sur cette étonnante affaire.

» C. A. »

XI

Le quartier, dans le clair matin, était plein du mouvement des hommes de corvée, qui balayaient le pavé ou pansaient les chevaux. Au fond de la cour, dans son sale bourgeron et son pantalon de toile, le soldat Bonmont, en compagnie des soldats Cocot et Briqueballe, debout devant une marmite pleine d'eau, épluchait des pommes de terre. De temps en temps une escouade, sous la conduite d'un sous-officier, dévalait en torrent d'un escalier, et répandait sur son passage l'invincible gaieté des êtres jeunes. Mais ce qu'il y avait de plus expressif dans ces hommes instruits à marcher, c'était le pas, un pas lourd et travaillé, une marche écrasante et sonore. A tout moment aussi, des registres petits et grands, divers, nombreux, passaient au bras des fourriers importants. Les soldats Bonmont, Cocot et Briqueballe pelaient les pommes de terre et les jetaient dans la marmite. Cependant ils échangeaient des paroles en petit nombre et ils exprimaient en termes très grossiers des pensées très innocentes. Et le soldat Bonmont songeait.

Devant lui, par delà les grilles qui fermaient la cour de la caserne monumentale, s'étendait un cercle de collines dont les blanches villas étincelaient au soleil du matin dans les branches violettes des arbres. Des actrices et des filles nichaient là, amenées par le soldat Bonmont. Une nuée de femmes galantes, de bookmakers, de journalistes sportifs et militaires, de maquignons, d'entremetteurs et d'entremetteuses et de maîtres chanteurs, s'était abattue autour de la caserne où le riche fantassin faisait son service. En épluchant les pommes de terre, il aurait pu s'enorgueillir d'avoir assemblé, si loin de Paris, une société si parisienne. Mais il avait l'habitude de la vie, l'expérience des hommes, et cette gloire ne le flattait pas. Il était

morose et soucieux. Il n'avait qu'une ambition, se faire octroyer le bouton des Brécé. Il le désirait avec la violence héréditaire, avec cette force que le grand baron avait montrée dans la conquête des choses, des corps et des âmes, mais non pas certes avec l'intelligence claire et profonde, le génie de son énorme père. Lui-même, il se sentait inférieur à ses richesses ; il en souffrait et il en devenait méchant.

Il songeait :

— Leur bouton, ils ne le donnent pas qu'à des ducs et pairs, bien sûr ! Les Brécé, c'est plein d'Américaines et de juives. Je les vaurai bien.

Il jeta violemment dans la marmite sa pomme de terre pelée. Et le soldat Cocot, poussant un gros juron dans un gros rire, s'écria :

— Voilà qu'il renverse le bouillon, maintenant, misère de sort !

Et Briqueballe s'égayait de cette plaisanterie, parce qu'il avait l'âme simple et qu'il était de la classe. Et il se réjouissait de revoir bientôt la maison de son père, bourrelier à Cayeux.

— Ce vieux cafard de Guitrel ne fera rien pour moi, songeait le soldat Bonmont. Il est très fort, Guitrel, plus fort que je n'aurais cru. Il m'a posé ses conditions. Tant qu'il ne sera pas évêque, il ne parlera pas à ses amis de Brécé. Il est rosse tout de même.

— Bonmont, dit Briqueballe, ne f... pas les épluchures dans la marmite.

— C'est pas à faire, dit Cocot.

— Je suis pas de semaine, répondit Bonmont.

Ainsi parlaient ces trois hommes, parce qu'ils étaient égaux.

Et Bonmont songeait :

— Je me passerai très bien de Guitrel. Il y en a assez d'autres qui pourront me faire donner le bouton. Il y a d'abord Terremondre. Il fréquente les Brécé. Il est de

bonne famille, bien pensant... mais pas sérieux, Terremondre, ficelle... horriblement ficelle... sans influence. Il promettra tout et ne fera rien.

Je ne peux pourtant pas m'adresser au curé Traviès, qui fait des battues avec le braconnier Rivoire. Il y a le général Cartier de Chalmot... Celui-là n'aurait qu'à ouvrir la bouche... Mais ce vieux débris ne peut pas me souffrir.

Le soldat Bonmont avait de telles pensées, et ce n'était pas sans raison. Le général Cartier de Chalmot ne l'aimait pas. Il avait coutume de dire : « Si le petit Bonmont était sous mes ordres, je le ferais marcher droit » Quant à la générale Carlier de Chalmot, elle le poursuivait de son indignation depuis l'heure où, dans un bal, elle l'avait entendu prononcer ces paroles : « En dehors des questions de sentiment, maman est d'une veulerie lamentable ». Le jeune Bonmont ne se trompait donc pas. Il ne devait attendre aucun bon office ni du général ni de la générale.

Il chercha dans sa mémoire qui pourrait bien lui rendre le service refusé par Guitrel. M. Lerond ? Il était trop prudent. Jacques de Courtrai ? Il était à Madagascar.

Le jeune Bonmont poussa un profond soupir. Mais il lui vint une idée, tandis qu'il pelait sa dernière pomme de terre.

— Si je faisais Guitrel évêque ? Elle serait bien bonne !...

Au moment où cette pensée se formait dans son esprit, des imprécations retentirent à son oreille.

— N. de D... ! n. de D... ! Misère de misère ! s'écriaient ensemble les soldats Briqueballe et Cocot, sous une pluie soudaine de suie qui, tombant sur eux, autour d'eux et dans la marmite, barbouillait leurs doigts humides et obscurcissait les pommes de terre, pâles naguère comme des boules d'ivoire.

Ils levèrent la tête pour découvrir la cause du mal et virent, à travers la pluie noire, des camarades qui démontaient sur le toit un long tuyau de cheminée et

secouaient violemment la suie dont il était rempli. A cette vue, Cocot et Briqueballe s'écrièrent d'une seule voix :

— Eh ! vous, là-haut, avez-vous bientôt fini ?

Et ils jetèrent aux camarades du toit toutes les invectives qui peuvent sortir d'une âme naïve et sincère. Innocentes injures, qui témoignaient d'un mécontentement véritable, et remplissaient la cour du quartier des sons prolongés de l'accent picard et de l'accent bourguignon. Puis le visage à petite moustache du sergent Lafille parut au bord du toit et une voix aigre, dans le soudain silence, versa ces mots :

— Vous deux, en bas, vous avez trois jours... C'est compris ?

Briqueballe et Cocot demeurèrent accablés sous les coups de la fatalité et de la loi. Et le soldat Bonmont, leur égal, songeait :

— Je peux bien faire un évêque. Je n'ai qu'à parler à Huguet.

Huguet était alors président du conseil. Il dirigeait un cabinet modéré, que la droite soutenait. Huguet, en le formant, avait rassuré le capital et il en avait conçu de la sérénité, de la confiance en lui-même et quelque orgueil. Il tenait, dans son cabinet, le portefeuille des finances et on le félicitait d'avoir raffermi le crédit public, ébranlé par son prédécesseur radical.

Huguet n'avait pas toujours été un tel homme d'État. Radical et même révolutionnaire dans sa jeunesse besogneuse, il était devenu secrétaire du défunt baron de Bonmont pour qui il écrivait des livres et dirigeait des journaux. Il était alors démocrate et mystique en matière de finances. Le baron le voulait ainsi ; ce grand baron avait souci de se concilier les fractions avancées du Parlement, et il ne lui déplaisait pas de paraître généreux et même un peu rêveur. Il appelait cela, à part lui, « se donner de l'espace ». Il fit nommer son secrétaire député de Montil. Huguet lui devait tout.

Et le jeune Bonmont, qui le savait, se disait :

— Il me suffira de parler à Huguet.

Il se le disait. Mais au dedans de lui-même il n'en était pas certain. Car il savait aussi que M. Huguet, président du conseil, évitait soigneusement toute rencontre avec le soldat Bonmont et qu'il n'aimait pas qu'on lui rappelât les liens anciens qui l'unissaient avec le grand baron, mort impopulaire, en temps utile, dans une sourde rumeur de scandale.

Et, sagement le soldat Bonmont pensa :

— Il faut trouver autre chose.

Pour réfléchir à loisir, il s'assit par terre, près de la pompe. Et bientôt il s'abîma dans une méditation profonde. Tous les personnages qu'il jugeait capables de disposer de la crosse et de la mitre défilaient en longue procession dans son imagination évocatrice. Monseigneur Chariot, M. de Goulet, le préfet Worms-Clavelin, madame Worms-Clavelin, M. Lacarelle passaient, et d'autres en core et d'autres toujours. Il fut tiré de sa contemplation par le soldat Jouvencie, licencié en droit, qui, ayant fait jouer la pompe, lui envoya un jet d'eau dans le cou.

— Jouvencie, lui demanda gravement Bonmont en s'essuyant la nuque, de quoi Loyer est-il ministre ?

— Loyer ? De l'instruction publique et des cultes, répondit Jouvencie.

— C'est-il lui qui nomme les évoques ?

— Oui.

— Sûr ?

— Oui. Pourquoi ?

— Pour rien, dit Bonmont.

Et il s'écria au-dedans de lui-même :

— J'ai mon affaire !... madame de Gromance !...

XII

Ce soir-là, M. Leterrier vint faire visite à M. Bergeret.

Au coup de sonnette du recteur, Riquet sauta à bas du fauteuil qu'il partageait avec son maître et aboya terriblement, en regardant la porte. Et quand M. Leterrier entra dans le cabinet de travail, le chien l'accueillit par des grognements hostiles. Cette ample figure, cette face grave et pleine, dans un collier de barbe grise, ne lui était pas familière.

— Toi aussi ! murmura doucement le recteur.

— Vous l'excuserez, dit M. Bergeret. Il est domestique. Quand les hommes, en instruisant sa race, ont formé le caractère qu'il a hérité, ils croyaient eux-mêmes que l'étranger était l'ennemi. Ils n'enseignaient point aux chiens la charité du genre humain. Les idées de fraternité universelle n'ont point pénétré l'âme de Riquet. Il représente un état ancien des sociétés.

— Un état très ancien, dit le recteur. Car il est clair que maintenant nous vivons en paix les uns avec les autres, dans la concorde et la justice !

Ainsi parlait le recteur avec ironie. Ce n'était pas le tour ordinaire de son esprit. Mais, depuis quelque temps, il avait des pensées et des paroles nouvelles.

Cependant Riquet continuait d'aboyer et de grogner. Il s'efforçait visiblement d'arrêter l'étranger par l'horreur de son regard et de sa voix. Mais il reculait à mesure que l'adversaire avançait. Il gardait fidèlement la maison ; mais il était prudent.

Impatienté, le maître le souleva de terre par la peau du cou et lui donna deux ou trois chiquenaudes sur le museau.

Riquet cessa aussitôt d'aboyer, s'agita gentiment et tira une langue en volute pour lécher la main qui le châtiât.

Ses beaux yeux maintenant étaient pleins de tristesse et de douceur.

— Pauvre Riquet ! soupira M. Leterrier. Voilà donc le prix d'un si beau zèle !

— Il faut pénétrer ses idées, dit M. Bergeret en le poussant derrière son fauteuil. Il sait maintenant qu'il eut tort de vous accueillir ainsi. Riquet ne connaît qu'une sorte de mal, la souffrance, et qu'une sorte de bien, l'absence de souffrance. Il identifie le crime et le châtement, de telle manière que, pour lui, une mauvaise action est une action dont on est puni. Quand, par mégarde, je lui marche sur la patte, il se reconnaît coupable et me demande pardon. Le juste et l'injuste n'embarrassent point son infaillible sagesse.

— Cette philosophie lui épargne les angoisses que nous éprouvons aujourd'hui, dit M. Leterrier.

Depuis qu'il avait signé la protestation dite « des Intellectuels », M. Leterrier vivait dans l'étonnement. Il avait exposé ses raisons en une lettre aux journaux de la région. Il ne comprenait pas celles de ses contradicteurs, qui étaient de l'appeler juif, prussien, intellectuel et vendu. Il était surpris aussi, qu'Eusèbe Boulet, rédacteur du Phare, le traitât chaque jour de mauvais citoyen et d'ennemi de l'armée.

— Le croyez-vous ? s'écria-t-il, on a osé imprimer, dans le Phare, que j'outrageais l'armée ? Outrager l'armée, moi qui ai un fils sous les drapeaux !

Les deux professeurs parlèrent longuement de l'Affaire. Et M. Leterrier, dont l'âme était limpide, dit encore :

— Je ne conçois pas qu'on mêle à cette affaire des considérations politiques et des passions de parti. Elle leur est supérieure, puisque c'est une question morale.

— Sans doute, répondit M. Bergeret, mais vous n'auriez pas de ces surprenantes surprises, si vous songiez que la foule a des passions violentes et simples, qu'elle est inaccessible au raisonnement, que peu d'hommes savent

conduire leur esprit dans des recherches difficiles, et que, pour découvrir la vérité en cette affaire, il nous a fallu une attention soutenue, la fermeté d'une intelligence exercée, l'habitude d'examiner les faits avec méthode et quelque sagacité. Ces avantages et la satisfaction de posséder la vérité valent bien qu'on les paye de quelques injures méprisées.

— Quand cela finira-t-il ? demanda M. Leterrier ?

— Dans six mois ou dans vingt ans, ou jamais, répondit M. Bergeret.

— Où s'arrêteront-ils ? demanda M. Leterrier. Scelere velandum est scelus. J'en meurs, mon ami, j'en meurs.

Et il disait vrai. Sa forte machine d'animal moral était détraquée. Il avait la fièvre et des douleurs hépatiques.

Pour la centième fois, il exposa les preuves qu'il avait réunies avec toute la prudence de son esprit et tout le zèle de son cœur. Il établit les causes de l'erreur qui dès lors paraissait à travers tant de voiles amassés. Et, fort de sa raison, il demanda avec énergie :

— Que peut-on répondre à cela ?

A cet endroit de leur entretien, les deux professeurs entendirent une grande rumeur qui montait de la place.

Riquet leva la tête et regarda autour de lui avec inquiétude

— Qu'est-ce encore ? demanda M. Leterrier.

— Ce n'est rien, dit M. Bergeret, c'est Pecus !

C'était, en effet, une troupe de citoyens qui poussait de grands cris.

— Je crois qu'ils crient : « Conspuez Leterrier », dit le recteur. On leur aura signalé ma présence chez vous.

— Je le crois aussi, dit M. Bergeret. Et je pense qu'ils vont bientôt crier : « Conspuez Bergeret ! » Pecus est nourri de mensonges antiques. Son aptitude à l'erreur est considérable. Se sentant peu propre à dissiper par la raison les préjugés héréditaires, il conserve prudemment l'héritage de fables qui lui viennent des aïeux. Cette espèce

de sagesse le garde des erreurs qui lui seraient trop nuisibles. Il s'en tient aux erreurs éprouvées. Il est imitateur ; il le paraîtrait davantage, s'il ne déformait involontairement ce qu'il copie. Ces déformations produisent ce qu'on appelle le progrès. Pecus ne réfléchit pas. Aussi est-il injuste de dire qu'il se trompe. Mais tout le trompe, et il est misérable. Il ne doute jamais, puisque le doute est l'effet de la réflexion. Pourtant ses idées changent sans cesse. Et parfois il passe de la stupidité à la violence. Il n'a nulle excellence, car tout ce qui excelle se détache immédiatement de lui et cesse de lui appartenir. Mais il erre, il languit, il souffre. Et il faut lui garder une profonde et douloureuse sympathie. Il convient même de le vénérer, parce que c'est de lui que sortent toute vertu, toute beauté, toute gloire humaine. Pauvre Pecus !

Ainsi parla M. Bergeret. Et une pierre lancée avec force traversa la vitre et vint tomber sur le plancher.

— C'est un argument, dit le doyen en ramassant la pierre.

— Il est rhomboïdal, dit M. Bergeret.

— Cette pierre ne porte aucune inscription, dit le doyen.

— C'est dommage ! dit M. Bergeret. Le commandeur Aspertini a trouvé à Modène des balles de fronde qui avaient été lancées en l'an 43 avant notre ère par les soldats d'Hirtius et de Pansa aux partisans d'Octave. Ces balles portaient des inscriptions indiquant où elles devaient frapper. M. Aspertini m'en a montré une qui était destinée à Livie. Je vous laisse à deviner, d'après l'humeur des soldats, en quels termes l'envoi était tourné.

Sa voix fut couverte à cet endroit par les cris de : « Conspuez Bergeret ! Mort aux juifs ! » qui montaient de la place.

M. Bergeret prit la pierre des mains du recteur et la plaça sur sa table, en manière de presse-papier. Puis, dès qu'il put se faire entendre, il reprit le fil de son discours.

— Des cruautés horribles furent commises après la défaite des deux consuls antoniens à Modène. On ne peut

nier que, depuis lors, les mœurs se soient beaucoup adoucies.

Cependant la foule hurlait, et Riquet lui répondait par des aboiements héroïques.

XIII

Le jeune Bonmont, se trouvant à Paris en congé de convalescence, visitait l'exposition des automobiles établie dans un coin du jardin des Tuileries, le long de la terrasse des Feuillants. Parcourant une des galeries latérales, réservée aux pièces détachées et aux accessoires, il examinait le carburateur Plutôn, le moteur Abeille et le graisseur Alphonse pour paliers et têtes de bielles, d'un œil placide, avec une curiosité lassée par avance. Il rendait ça et là, d'un coup sec de la tête ou de la main, les saluts que lui faisaient les jeunes gens timides et les vieillards obséquieux. Point fier, point triomphant, simple et même un peu vulgaire, armé seulement de cet air de méchanceté égale et tranquille qui lui était d'un si grand secours dans le commerce des hommes, il allait ramassé dans sa petite taille, trapu, rablé, robuste encore, mais déjà touché par la maladie, et se faisant un peu bossu. Ayant descendu les degrés de la terrasse et considéré les marques par lesquelles on distingue les diverses huiles de pied de bœuf propres à dégraisser les boîtes des « patentes », il rencontra sur son chemin une statue de jardin qui se trouvait renfermée, sous le velum, dans l'enceinte de toile bise, une œuvre classique, de style français, le bronze d'un héros étalant avec son académique nudité la science du statuaire et assommant de sa massue un monstre en une belle attitude d'école. Trompé, sans doute, par le faux air de sport que présentait ce motif, et ne songeant point que la statue pouvait s'être trouvée dans le jardin avant l'entreprise foraine, il chercha instinctivement à la rattacher au tourisme automobile. Il pensa que le monstre, le serpent, qui de fait, ressemblait à un tuyau, était peut-être un pneu. Mais il le pensa d'une manière très incertaine

et très confuse. Et détournant presque aussitôt son regard hébété, il pénétra dans le grand hall où les voitures, élevées sur leur stand, montraient complaisamment les lourdeurs et les gaucheries de leurs formes rudimentaires, encore mal équilibrées, et semblaient prendre, devant les visiteurs, une impression agaçante de suffisance et de contentement.

Le jeune Bonmont ne s'amusait pas là : il ne s'amusait nulle part. Du moins aurait-il respiré sans déplaisir l'odeur du caoutchouc, des huiles grasses et des graisses chaudes qui parfumaient l'air, et aurait-il regardé sans impatience les voitures, les voiturettes et les voiturelles. Mais en ce moment, il était occupé d'une seule idée. Il songeait aux chasses de Brécé. Le désir d'obtenir le bouton emplissait son âme. Il avait hérité de son père une volonté tendue. L'ardeur avec laquelle il convoitait le bouton de Brécé se mêlait dans ses veines aux premières fièvres de la phtisie et le brûlait. Le bouton de Brécé, il le voulait avec l'impatience d'un enfant, — car son esprit avait gardé beaucoup d'enfantillage, — et il le voulait avec la souple ténacité d'un ambitieux qui calcule, — car il avait la connaissance des hommes, ayant vu beaucoup de choses en peu d'années.

Il savait que, pour le duc de Brécé, il restait, avec son nom français et son titre romain, le juif Gutenberg. Il connaissait aussi la force de ses millions, et même il en savait plus à ce sujet que n'en apprendront jamais les peuples ni leurs ministres. De sorte qu'il n'avait pas d'illusions et qu'il n'était point découragé. Il se représentait exactement la situation, ayant l'esprit net. La campagne antisémite avait été rudement menée dans ce département agricole où il n'y a pas de juifs, à la vérité, mais où il y a un nombreux clergé. Les récents événements et les articles des journaux avaient beaucoup tapé sur la tête faible du duc de Brécé, chef du parti catholique dans le département. Sans doute les Bonmont pensaient comme

des petits-fils d'émigrés et ils étaient pleins d'une vieille piété vendéenne ; catholiques autant que les Brécé. Mais le duc regardait à la race. Il était simple et têtu. Le jeune Bonmont ne l'ignorait pas. Il examina encore une fois la situation, devant l'omnibus à pétrole Dubos-Laquille, et il se persuada que le moyen le plus sûr d'obtenir le bouton était de procurer une crosse à M. l'abbé Guitrel.

— Il est nécessaire, pensa-t-il, que je le fasse passer évêque. Ça ne doit pas être bien difficile, dès qu'on sait la manière.

Et il se dit, plein du regret de son père :

— Papa me donnerait un bon conseil, s'il n'était pas mort. Il a dû faire des évêques, lui, du temps de Gambetta.

Bien qu'il n'eût point d'aptitude à former des idées générales, il fit ensuite cette réflexion qu'on obtient tout au monde avec de l'argent. Il en prit une grande confiance dans le succès de son entreprise. Et, sur cette pensée, ayant levé la tête, il vit le jeune Gustave Dellion arrêté, à quatre pas de lui, devant un break jaune.

Dans le même moment, Dellion aperçut Bonmont. Mais il feignit de ne pas le voir et s'alla cacher derrière la caisse de la voiture. Il avait à Bonmont des obligations d'argent déjà anciennes, et il n'était nullement, pour l'heure, en état de se libérer.

L'œil bleu de son camarade lui donnait déjà mal au creux de l'estomac. Bonmont avait communément, pour les amis qui lui devaient de l'argent, un regard et des silences terribles. Dellion les connaissait. Aussi fut-il surpris quand le petit taureau, comme il l'appelait, l'ayant rejoint dans sa retraite entre le break jaune et la muraille de toile, lui tendit la main cordialement et lui dit avec un bon sourire :

— Cette santé ?... Joli break, un peu long seulement, mais joli, hein ?... C'est ce qu'il vous faut pour la Valcombe, mon cher Gustave. Vrai ! voilà un teuf-teuf qui roulerait joliment bien de la Valcombe à Montil.

Le mécanicien, qui se tenait sur le stand à côté de la voiture, jugea bon d'intervenir et fit observer à M. le baron que la voiture pouvait former, selon les besoins, un break à six places ou un phaéton à quatre places. Et, voyant qu'il avait affaire à des connaisseurs, il entra dans des explications techniques.

— Le moteur est composé de deux cylindres horizontaux : chaque piston actionne une manivelle calée à 180 degrés par rapport à la manivelle voisine...

Il exposa en bons termes les avantages de cette combinaison. Puis, sur une question de Gustave Dellion, il fit connaître que le carburateur était automatique et qu'on le réglait une fois pour toutes au moment du départ.

Il se tut et les deux jeunes hommes demeuraient attentifs et silencieux. Enfin, Gustave Dellion poussant sa canne entre les rayons d'une roue :

— Voyez-vous, Bonmont ? la direction se fait par un essieu brisé.

— C'est doux à la main, dit le mécanicien.

Gustave Dellion aimait les automobiles et il ne les aimait pas, comme Bonmont, d'un amour satisfait d'avance. Il contemplait la voiture qui, malgré les sécheresses de la carrosserie moderne, semblait une bête, un monstre point du tout bizarre, un monstre banal, correct, avec un rudiment de tête entre deux yeux énormes, les lanternes.

— Pas laid, le teuf-teuf, dit tout bas le jeune Bonmont à son ami. Achetez-le donc.

— L'acheter !... Est-ce qu'on peut faire quoi que ce soit quand on a le malheur d'avoir un papa ? soupira doucement Gustave. Vous n'imaginez pas ce que la famille cause d'ennuis... d'embarras.

Il ajouta avec une feinte assurance :

— Ça me fait même penser, mon cher Bonmont, que je vous dois une petite cho...

La paume d'une main cordiale s'abattit sur son épaule et lui coupa la voix, et il vit avec surprise, à son côté, un petit

homme blond, qui, la tête dans les épaules, rablé, trapu, un peu bossu, tout simple, souriait avec bonté, un petit homme blond aux yeux bleus d'une douceur inconnue.

— Bêta ! lui dit ce petit homme, qui ressemblait à un bon petit bison qui laisse sa laine aux buissons.

Gustave ne reconnaissait plus son Bonmont. Il était touché et il était surpris. Mais le petit baron ayant sauté dans le break se mit à manier le guidon, sous l'œil bienveillant du mécanicien.

— Bonmont, vous êtes chauffeur ? demanda Gustave avec déférence.

— Des fois, répondit le jeune Bonmont.

Et, la main sur le guidon, il conta une tournée d'automobile qu'il avait faite en Touraine, pendant un de ces congés de convalescence dont il revenait plus malade qu'il n'était parti. Il avait fait quarante kilomètres à l'heure. Il est vrai que la route était sèche et bien entretenue. Mais il y avait les vaches, les gosses et les chevaux peureux, qui pouvaient causer des désagréments. Il fallait avoir l'œil et ne pas laisser surtout le voisin toucher le guidon. Il rappela quelques incidents de son voyage. L'aventure d'une laitière lui laissait un souvenir particulièrement agréable.

— Je voyais venir, dit-il, cette bonne femme qui barrait la route avec son cheval et sa voiture. Je donne de la trompe. La vieille ne se range pas. Alors je fonce sur elle. Elle ne connaissait pas le truc. Elle s'efface et tire sa bête si dur qu'elle l'abat sur un tas de pierres ; le bidet, la cariole, la laitière et les pots de lait, tout culbute. Et je passe.

Et le jeune Bonmont, sautant hors du break, conclut :

— L'automobile, malgré le bruit et la poussière, c'est tout de même un moyen de locomotion bien agréable. Essayez-en, mon cher.

— Il est pourtant gentil ! pensa le jeune Dellion pénétré d'admiration.

Et son émerveillement s'accrut quand Bonmont, l'entraînant par le bras dans l'allée du grand hall, lui dit :

— Vous avez raison. N'achetez pas cette machine-là, je vous prêterai ma roulante. Ça ne me gênera pas. Il faut que je réintègre ; mon congé expire. Moi aussi, d'ailleurs... A propos, sevez-vous si madame de Gromance est à Paris ?

— Je crois ; je ne suis pas sûr, répondit Gustave ; il y a quelque temps que je ne l'ai vue.

Il faisait de la sorte un mensonge honorable, car la veille, à sept heures dix minutes du soir, il avait laissé madame de Gromance dans une chambre d'hôtel où ils avaient des rendez-vous.

Bonmont ne répondit rien. Et, s'arrêtant devant une inscription bilingue portant défense de fumer, il y fixa un regard méditatif, qui aggravait son silence. Gustave, demeuré muet pareillement, jugea dans son esprit qu'il n'était pas prudent de rompre l'entretien avec un tel compagnon. Et il reprit :

— Mais j'aurai peut-être bientôt une occasion de la rencontrer... Je puis même, si vous voulez, m'informer tout de suite...

Le petit baron le regarda dans les yeux et lui dit :

— Voulez-vous me faire un plaisir ?

Gustave répondit que oui, avec l'empressement d'une âme complaisante et le trouble d'un esprit engagé soudainement dans une entreprise difficile. Il était pourtant vrai que Gustave pouvait faire plaisir à Ernest de Bonmont. Celui-ci lui en indiqua la manière :

— Si vous voulez me faire plaisir, mon cher Gustave, obtenez de madame de Gromance qu'elle aille demander à Loyer de nommer l'abbé Guitrel évêque.

Et il ajouta :

— Je vous le demande comme un réel service.

A cette demande, Gustave ne répondit que par un silence stupide et des regards effarés, non qu'il pensât rien refuser, mais parce qu'il n'avait pas compris. Il fallut que le jeune Bonmont répétât deux fois encore les mêmes paroles et qu'il expliquât que Loyer, étant ministre des cultes,

nommait les évêques. Il usa de patience et Gustave s'accoutuma peu à peu à ces idées. Il parvint même à réciter sans fautes ce qu'il venait d'entendre :

— Vous voulez que je dise à madame de Gromance d'aller demander à Loyer, qui est ministre des cultes, de nommer Guitrel évêque ?

— Évêque de Tourcoing.

— Tourcoing, est-ce que c'est en France ?

— Bien sûr.

— Ah ! dit Gustave.

Et il réfléchit.

Alors des objections assez graves vinrent à sa pensée, et il les souleva, au risque de paraître manquer de complaisance. Mais l'affaire lui semblait considérable, et il ne voulait pas s'y engager à la légère. Timidement, avec hésitation, il souleva la première, qui était la plus générale.

— C'est pas une blague, vrai ? demanda-t-il.

— Comment ! une blague ! dit sèchement Bonmont.

— Vrai, demanda de nouveau Gustave, c'est pas un bateau que vous me montez ?

Il doutait encore. Mais un regard du petit homme blond, un regard chargé de mépris, détruisit ses doutes.

Il fit avec une grande fermeté cette déclaration :

— Du moment que c'est sérieux, vous pouvez compter sur moi. Je suis sérieux dans les affaires sérieuses.

Il se tut et, pendant son silence, des difficultés se soulevèrent de nouveau dans son esprit. Il dit avec douceur et crainte :

— Pensez-vous que madame de Gromance connaisse assez le ministre pour lui demander... la chose ?... Parce que, je vais vous dire : elle ne me parle jamais de Loyer.

— C'est peut-être, répondit le petit baron, qu'elle a d'autres sujets de conversation avec vous. Je ne vous dis pas qu'elle en rêve, de Loyer ; mais elle trouve que c'est un bon vieux, pas bête. Ils se sont connus il y a trois ans, sur l'estrade, à l'inauguration de la statue de Jeanne d'Arc.

Loyer ne cherche qu'à être agréable à madame de Gromance. Je vous assure qu'il n'a pas une trop sale tête. Quand il met sa redingote neuve, il a l'air d'un vieux maître d'armes retiré à la campagne. Elle peut aller le voir ; il sera gentil pour elle... et bien sûr qu'il ne lui fera pas de mal.

— Alors, dit Gustave, il faut qu'elle lui demande de nommer Guitrel évêque ?

— Oui.

— Évêque de quoi, déjà ?

— Évêque de Tourcoing, dit le jeune Bonmont. Il vaut mieux que je vous l'écrive sur un bout de papier.

Et, prenant sur une tablette qui se trouvait sous sa main la carte du fabricant de la Reine des Pygmées, il écrivit dessus, avec son petit crayon d'or : « Nommer Guitrel évêque de Tourcoing ».

Gustave prit la carte. Ces idées, qui lui avaient semblé d'abord si étranges et si bizarres, il les trouvait maintenant simples et naturelles. Son esprit s'y était habitué. Et c'est du ton le plus aisé que, mettant la carte dans sa poche, il dit à Bonmont :

— Guitrel évêque de Tourcoing, parfaitement. Vous pouvez compter sur moi.

Ainsi se vérifiait la parole de madame Dellion qui, parlant de son fils, avait coutume de dire : « Gustave n'apprend pas facilement, mais il retient ce qu'il a appris. C'est peut-être un avantage. »

— Vous savez, dit gravement Ernest, je vous réponds que Guitrel fera un très bon évêque.

— Tant mieux, dit Gustave, parce que...

Il n'acheva pas sa pensée.

Cependant ils gagnaient tous deux la sortie.

— Je serai à Paris jusqu'à la fin de la semaine, dit Bonmont. Venez me tenir au courant de ce que vous aurez fait. Il n'y a pas de temps à perdre : les nominations se signent ces jours-ci... Nous reparlerons de l'Auto.

Sous le perron, où flottaient les drapeaux en trophées, il serra la main de Gustave et, la retenant dans la sienne :

— Une recommandation très importante, mon cher Dellion. Il ne faut pas — vous entendez — il ne faut pas qu'on sache que c'est sur votre demande que madame de Gromance fait cette démarche auprès de Loyer. C'est compris ?

— C'est compris, répondit Gustave secouant avec zèle la main de son ami.

Le même jour, à huit heures, étant allé faire un bout de visite à sa mère qu'il voyait peu, mais avec laquelle il entretenait de bonnes relations, le jeune Bonmont la trouva dans son cabinet de toilette où elle achevait de s'habiller.

Tandis qu'une femme de chambre la coiffait, elle détournait les yeux de la glace, et, regardant son fils :

— Tu n'as pas bonne mine.

Depuis quelque temps, la santé d'Ernest l'inquiétait. Elle avait des chagrins plus vifs qui lui venaient de Rara, mais son fils aussi lui donnait du souci.

— Et toi, maman ?

— Moi, je vais bien.

— Je vois.

— Sais-tu que ton oncle Wallstein a eu une petite attaque ?

— C'est pas étonnant ! Il fait la noce. A son âge, c'est malsain.

— Il n'est pas vieux, ton oncle. Il a cinquante-deux ans.

— Cinquante-deux ans, c'est pas l'adolescence... A propos, et les Brécé ?

— Les Brécé ? Quoi ?

— Est-ce qu'ils t'ont remerciée du ciboire ?

— Ils m'ont envoyé leur carte avec un mot.

— C'est peu.

— Mais, mon petit, qu'est-ce que tu attendais de plus ?

Elle se dressa debout, et pour arranger dans ses cheveux une branche de diamants elle leva au-dessus de sa tête ses bras nus, qui faisaient comme deux anses éclatantes à l'amphore admirablement évasée de son corps. Sous les grappes des fruits transparents qui laissaient passer la lumière électrique, ses épaules étincelaient, et dans leur blancheur dorée de fines veines bleues couraient au bord des seins. Ses joues étaient roses de fard, ses lèvres peintes. Mais le visage restait jeune de désir et de santé. Et les plis du cou, qui auraient trahi la fatigue des années, se perdaient dans la splendeur de la chair.

Le jeune Bonmont la regarda un moment avec une certaine attention, puis il dit :

— Dis donc, maman, si toi aussi tu allais voir Loyer, pour lui recommander l'abbé Guitrel ?...

XIV

Madame de Bonmont, qui avait choisi Raoul Marcien entre tous et qui l'aimait d'amour tendre, put durant quelques semaines s'enorgueillir de son choix et se croire heureuse. Il s'était opéré en effet dans l'ordre des choses un changement prodigieux. Raoul, naguère méprisé ou redouté dans tous les mondes, rejeté par le régiment, renié par ses amis, brouillé avec sa famille, chassé de son cercle, connu dans tous les parquets où s'amoncelaient les plaintes en escroquerie déposées contre lui, était soudainement lavé de toute tache et purifié de toute souillure. Des événements, qu'on commence à connaître et qui seront bientôt éclaircis, avaient intéressé l'État à l'honneur de Raoul. Il importait grandement que Raoul fût pur. En public, en secret des ministres affirmaient que la sécurité, la puissance, la gloire de la France et la paix du monde étaient à ce prix.

Cet honneur étant d'utilité publique, chacun s'efforçait de l'instituer solidement. On s'y employait dans le gouvernement, dans la magistrature, dans la presse. Les bons citoyens y travaillaient avec allégresse. Madame de Bonmont, voyant son ami devenu tout à coup un exemple et un modèle aux Français, en éprouvait une joie mêlée de trouble. Elle était faite pour goûter des plaisirs discrets et des satisfactions intimes ; cette gloire la surprenait et lui causait une sorte de malaise. Auprès de Raoul, elle ressentait l'impression fatigante de vivre perpétuellement dans un ascenseur.

Les témoignages d'estime qu'il recevait étonnaient par leur nombre et leur grandeur cette simple Élisabeth. Ce n'étaient que félicitations, assurances flatteuses, certificats de bonne conduite, compliments, louanges. Il en venait des

viles et des campagnes, de tous les corps constitués et de toutes les sociétés nationales. Il en venait des prétoires, des casernes, des archevêchés, des mairies, des préfectures, des châteaux. Il en jaillissait des pavés aux jours de tumulte, il en résonnait avec les fanfares des gymnastiques dans les retraites aux flambeaux. Maintenant son honneur reluisait ; son honneur s'allumait sur la nation entière comme, dans une nuit de fête, une immense croix d'honneur. Au Palais de Justice, au Moulin-Rouge, il traversait la foule au milieu des acclamations. Et les princes imploraient la faveur de lui serrer la main.

Pourtant Raoul n'était pas tranquille. Dans le petit entresol tendu de bleu céleste qui abritait ses amours avec madame de Bonmont, il demeurait sombre et violent. Là, tandis que son honneur et ses louanges montaient à ses oreilles dans les bruits de la ville ; alors qu'il ne pouvait entendre ni les roues d'un omnibus ébranler les murailles, ni la corne d'un tram déchirer l'air sans se dire raisonnablement que roulaient en ce moment par la rue des soutiens et des garants de son honneur, il restait plongé dans des pensées amères et noires ; il nourrissait des desseins funestes. Fronçant les sourcils et grignant des dents, il murmurait des imprécations ; il mâchait, comme le marin son bitord, ses menaces accoutumées : « Tas de gredins, crapules ! Je leur crèverai le ventre !... » Ce qui semblera presque incroyable, les acclamations de tout un peuple, il ne les entendait pas, et ses rares accusateurs qu'on croyait dispersés, détruits, réduits en poussière, seuls il les voyait, debout, menaçants, en face de lui. Et l'épouvante, à leur vue, agrandissait ses prunelles jaunes.

Sa fureur consternait la tendre madame de Bonmont qui de ces lèvres, sur lesquelles elle épiait des baisers et des paroles d'amour, n'entendait sortir que des cris rauques de haine et de vengeance. Et elle était d'autant plus surprise et troublée que les menaces de mort que proférait son amant s'adressaient autant aux amis qu'aux ennemis. Car,

lorsqu'il parlait de crever des ventres, Raoul ne s'attachait pas à faire la distinction subtile de ses défenseurs et de ses adversaires. Sa pensée, plus vaste, embrassait sa patrie et le genre humain.

Il passait, chaque jour, de longues heures à se promener à la manière des lions en cage et des panthères, dans les deux petites chambres que madame de Bonmont avait fait tendre de soie bleue et garnir de sièges profonds, dans une autre espérance. Il allait à grands pas et murmurait :

— Je leur crèverai la paillasse !

Elle, cependant, assise à un bout de la chaise longue, le suivait d'un regard timide et recueillait ses paroles avec inquiétude. Non que les sentiments qu'elles exprimaient lui parussent indignes de l'homme aimé : soumise à l'instinct, docile à la nature, elle admirait la vigueur sous toutes ses formes et elle se flattait de l'espoir vague qu'un homme capable de tant de carnage serait capable, dans une autre heure, d'embrassements extraordinaires. Et sur le bout de la chaise bleue, les yeux mis-clos, la poitrine un peu haletante, elle attendait que Raoul changeât de fureurs.

Elle attendait en vain. Et les mêmes hurlements la faisaient tressaillir :

— Il faut que j'en crève un !

Parfois, timidement elle essayait de l'apaiser. D'une voix grasse comme sa gorge, elle lui disait :

— Mais puisqu'on te rend justice, mon ami !... Puisque tout le monde reconnaît que tu es un homme d'honneur !...

Si l'enfant David, maigre et noir, avec sa harpe de berger, d'un son plus grêle que le cri de la cigale, calmait la fureur de Saül, moins heureuse, Elisabeth offrait inutilement à Raoul l'oubli des maux dans ses soupirs de cantatrice viennoise et dans les magnifiques plis de sa chair blanche et rose. Sans oser le regarder, elle osait lui dire encore :

— Je ne te comprends pas, mon ami. Puisque tu as confondu tes calomniateurs, puisque ce bon général t'a embrassé en pleine rue, puisque les ministres...

Elle n'en pouvait dire davantage.

Il éclatait :

— Parle-moi de ces cocos-là !... Ils ne cherchent que le moyen de me lâcher. Ils voudraient me voir à cent pieds sous terre. Après ce que j'ai t'ait pour eux ! Mais qu'ils prennent garde. Je mangerai le morceau !...

Et il revenait à la pensée entre toutes choisie et chère :

— Il faut que j'en crève un !

Et il disait son rêve :

— Je voudrais être dans une immense salle de marbre blanc, pleine de monde, et frapper avec un bâton, frapper pendant des jours et des nuits, frapper jusqu'à ce que les dalles soient rouges, les murs rouges, le plafond rouge.

Elle ne répondait pas, et elle regardait en silence, sur son corsage, le petit bouquet de violettes qu'elle avait acheté pour lui et qu'elle n'osait lui offrir.

Il ne lui donnait plus d'amour. C'était fini. L'homme le plus dur aurait eu pitié, s'il avait vu cette belle et douce créature, ce corps abondant, cette chair de lait et de roses, cette large fleur grasse et tiède, si splendide, négligée, abandonnée, laissée sans soins ni culture.

Elle souffrait. Et, comme elle était pieuse, elle chercha dans la religion un remède à sa souffrance. Elle pensa qu'un entretien avec l'abbé Guitrel ferait beaucoup de bien à Raoul ; elle résolut de le mettre chez elle en présence du prêtre.

XV

Philippe Dellion, avant de se rhabiller, écarta les rideaux de la fenêtre et vit, dans l'ombre semée de lumières, passer, par la rue agitée, les lanternes des voitures. Son regard s'en amusa un moment : depuis deux heures, en cette chambre, il était séparé du monde extérieur.

— Qu'est-ce que vous regardez, mon petit ? lui demanda, du fond creusé du lit, madame de Gromance, en rassemblant ses cheveux dénoués. Faites donc un peu de lumière. On n'y voit rien.

Il alluma les bougies qui se dressaient sur la cheminée dans de petits candélabres de cuivre, aux côtés d'une pendule à sujet champêtre, tout doré. Une lumière douce fit étinceler la glace de l'armoire et reluire la corniche de palissandre. Des lueurs palpitaient dans la chambre sur le linge et les vêtements épars et se mouraient mollement dans les plis des rideaux.

C'était une chambre d'un hôtel très Convenable, situé dans une rue voisine du boulevard des Capucines. Madame de Gromance l'avait choisi dans sa sagesse, au mépris des arrangements moins subtils de Philippe Dellion, qui avait loué pour la recevoir un petit rez-de-chaussée de la solitaire avenue Kléber. Elle estimait qu'une femme, quand elle a des affaires qui ne regardent pas le monde, doit les faire au cœur tumultueux de Paris, dans un hôtel de bonne apparence, fréquenté par des voyageurs abondants, de races étrangères et diverses. Elle ne passait guère que deux mois de l'année à Paris. Mais elle y venait souvent et y voyait Philippe avec une facilité qu'ils n'avaient point en province.

Elle s'assit au bord du lit, offrant à la lumière caressante sa chevelure blonde et légère, la chair laiteuse de ses

épaules tombantes et de sa jolie poitrine un peu basse. Elle dit :

— Je suis sûre que je vais encore me mettre en retard. Dis-moi l'heure, mon petit, et ne te trompe pas. C'est sérieux.

Il répondit d'un ton assez maussade :

— Pourquoi m'appellez-vous toujours « mon petit » ?... Six heures dix...

— Six heures dix, vous êtes sûr ?... Je vous appelle mon petit par amitié... Comment voulez-vous que je dise ?

— Je vous appelle Clotilde. Vous pouvez bien m'appeler quelquefois Philippe.

— Je n'ai pas l'habitude de donner les noms.

Il devint amer :

— Alors, c'est différent ! Comme je n'ai pas la prétention de changer vos habitudes...

Elle attrapa ses bas sur le tapis, les reins allongés, comme une chatte qui prend une souris :

— Qu'est-ce que tu veux ? L'idée ne m'est pas venue de t'appeler par ton petit nom comme mon mari, comme mon frère, comme mes cousins.

Il répondit :

— C'est bien ! c'est bien ! Je me conformerai à l'usage.

— Quel usage ?

Elle alla, sur les talons, en chemise, ses bas à la main, lui donner un baiser dans le cou.

Il n'était pas fin, mais il était méfiant. Il nourrissait une inquiétude dans son esprit : il soupçonnait madame de Gromance d'éviter les noms propres en amour, de peur de les brouiller dans un moment de trouble, car elle était sensible.

On ne peut pas dire qu'il était jaloux, mais il avait de l'amour-propre. S'il avait appris que madame de Gromance le trompait, il en aurait souffert dans sa vanité. D'un autre côté, il ne désirait cette jolie femme qu'autant qu'il la croyait désirée par d'autres. Il n'était pas bien sûr qu'il

fallût être l'amant de madame de Gromance. Une femme du monde, cela n'était pas déjà si indiqué ! Ses amis les plus intimes n'en avaient pas. Ils préféraient une automobile. Elle lui plaisait. Il voulait bien être son amant, si cela se faisait. Mais si cela ne se faisait pas, il ne voyait pas pourquoi il s'obstinerait tout seul dans cette chose. En lui l'instinct profond de l'homme et le sens mondain n'étaient pas bien d'accord. Et il n'avait pas l'esprit très apte à concilier ces antinomies. Il en résultait, dans ses propos, quelque chose d'imparfait et d'indéterminé, qui ne déplaisait pas à madame de Gromance, peu soucieuse de fournir des explications claires et d'établir une situation nette. Cette charmante femme lui disait, au besoin : « Je n'ai jamais été qu'à toi », mais c'était moins dans l'envie de le persuader que pour bien dire et pour employer le langage le plus convenable dans la circonstance. Et dans ces moments-là, qui étaient ceux où il réfléchissait le moins, il n'était pas frappé des difficultés énormes que comportait la croyance à une telle affirmation. Les doutes lui venaient après, par le raisonnement.

Il les exprimait en propos ironiques et cruels. Et il pratiquait l'art de tenir sa pensée dans un vague inquiétant. Cette fois, il fut moins maussade que d'habitude, médiocrement amer, et laissa voir peu de jalousie et de défiance. Il ne montra de mauvaise humeur strictement que ce qu'il est naturel d'en avoir après la satisfaction du désir. Madame de Gromance devait s'attendre précisément aux plus noirs accès de rancune et de malveillance. Ce jour-là, en effet, par force et douceur, inspiration naturelle et science profonde, elle avait obtenu de lui les réalités de l'amour plus libéralement qu'il ne les accordait à l'ordinaire, par principe. Elle l'avait fait sortir de la modération. C'est ce qu'il ne lui pardonnait pas aisément, soucieux de sa santé et attentif à se tenir en forme pour les exercices de sport. Chaque fois que madame de Gromance l'entraînait hors de la juste mesure, il se

vengeait d'elle ensuite par des mots mauvais ou par un plus mauvais silence. Elle ne s'en fâchait point parce qu'elle aimait l'amour et que son expérience lui enseignait que tous les hommes sont désagréables quand ils sont satisfaits. Elle s'attendait donc, sans émoi, à des reproches qu'elle savait mérités. Son attente fut trompée. Philippe exprima tranquillement cette pensée qui témoignait d'une âme égale et sereine :

— Mon chemisier est un veau.

Cependant il ajustait devant la glace ses habits minutieusement et roulait dans son esprit de profondes pensées. Après quelques secondes de recueillement, il demanda d'un ton qui n'était point aigre :

— Vous connaissez Loyer, n'est-ce pas ?

Elle, toute claire, la chair limpide et fraîche, dans le grand fauteuil de velours sombre, boutonnait ses bottines. Les cheveux pleins de lumière, nue dans sa chemise froissée, elle inclinait sa tête et sa poitrine sur ses jambes croisées ; sous ce peu de linge qui glissait, en ce raccourci pittoresque, elle semblait une figure allégorique de quelque plafond vénitien. Philippe ne s'avisa pas de cette ressemblance. Il répéta sa question :

— Vous connaissez Loyer ?

Elle leva la tête et tenant le crochet suspendu au bout de ses doigts :

— Loyer, le ministre ? Oui, je le connais.

— Vous le connaissez très bien ?

— Très bien, non. Mais je le connais

Ce Loyer, sénateur, garde des sceaux, ministre des cultes, était un vieux garçon de peu de mine, assez honnête quand il ne s'agissait point de politique, sachant un peu de droit, philosophe blanchi dans les amours ancillaires et les causeries d'estaminet. Ayant approché sur le tard les femmes du monde, il les dévorait des yeux sous ses lunettes d'or.

Très vert encore à soixante ans, il avait apprécié à sa valeur madame de Gromance, quand elle avait paru devant lui dans les salons de la préfecture. Il y avait sept ans de cela. Loyer était venu inaugurer dans la ville de M. Worms-Clavelin, la statue de Jeanne d'Arc. C'est alors qu'il avait prononcé le discours mémorable que terminait magnifiquement un parallèle entre la Pucelle et Gambetta, « transfigurés tous deux, disait l'orateur, par l'illumination sublime du patriotisme ». Les conservateurs, déjà secrètement ralliés à la politique financière de la République, surent gré au ministre de les rattacher encore au régime par les liens honorables d'un sentiment généreux.

M. de Gromance avait tendu la main au ministre et lui avait dit : « C'est un Vieux chouan, monsieur le ministre, qui vous dit merci pour Jeanne et pour la France. » En se promenant avec madame de Gromance, la nuit, aux lueurs des lanternes Vénitiennes, dans les jardins profonds de la préfecture, sous les arbres plantés en 1690 par les bénédictins de Sillé pour que madame Worms-Clavelin, deux siècles après, leur dût cet ombrage, le ministre qui venait d'apprendre du préfet lui-même que le vieux chouan était le mari le plus trompé du département, avait soufflé quelques gaillardises à l'oreille rose de la jeune femme. Il était Bourguignon et se flattait d'être Bourguignon salé. Sensible toutefois à la beauté de cette nuit historique, il avait dit en prenant congé de madame de Gromance : « Ces illuminations portent à la rêverie. » Loyer ne déplaisait pas du tout à madame de Gromance. Elle lui avait demandé par la suite quelques petits services d'ordre agricole et vicinal, que le vieillard lui avait rendus sans les faire payer d'aucune manière, satisfait de tapoter les bras et les épaules de la belle ralliée et de lui demander d'un ton goguenard comment se portait le « vieux chouan ».

Elle pouvait donc avouer hautement ses relations avec Loyer, qui avait repris le portefeuille des cultes dans le

ministère radical.

— Je connais Loyer, comme on se connaît quand on n'est pas du même monde. Pourquoi me demandes-tu ça ?

— Parce que, si tu es bien avec Loyer, tu lui demanderas quelque chose que je vais te dire.

— Quoi ! tu veux avoir les palmes, comme M. Bergeret ?

— Non, répondit gravement Philippe. Il s'agit d'une affaire plus importante. Tu me rendras le service de recommander l'abbé Guitrel à Loyer.

Elle se redressa, surprise. Entre ses bas noirs et sa chemise brillait un cercle de chair éclatante. L'étonnement lui donnait un air de candeur. Elle demanda :

— Pourquoi ?

Il nouait sa cravate avec étude.

— Pour que Loyer le fasse évêque.

— Évêque !

Ce mot représentait à madame de Gromance des idées abondantes et précises.

Elle voyait depuis de longues années monseigneur Charlot officier, les jours de fête, dans la cathédrale, gros et court, tout en or sous la mitre, et, dans la chape, rubicond, informe, auguste. Elle avait bien souvent dîné avec lui. Elle l'avait reçu même à sa table. Avec toutes les dames du diocèse, elle admirait les fines reparties et les beaux mollets rouges du cardinal-archevêque. Elle connaissait en outre un assez grand nombre d'évêques, tous vénérables. Mais elle n'avait jamais réfléchi aux conditions dans lesquelles la dignité épiscopale était conférée à un prêtre. Et il lui semblait bizarre qu'un monsieur sympathique, mais commun et grivois, comme Loyer, eût la puissance de faire un prélat tel que monseigneur Charlot. Elle demeurait pensive. Du lit défait au guéridon portant les biscuits et la bouteille de malaga, de la chaise où son pantalon et son corset étaient jetés, jusqu'aux porcelaines désordonnées de la toilette, par toute la chambre, elle promena le regard de ses beaux yeux inintelligents qui se remplissaient de

rochets de dentelle, de crosses, de croix pectorales, d'anneaux d'améthyste. Et, ne comprenant pas bien, elle demanda :

— Ça se fait comme ça un évêque, tu crois ?

Il répondit avec assurance :

— Parfaitement.

Cependant elle agrafait son corset et rêveuse :

— Alors, tu crois, mon petit, que si je demandais à Loyer de nommer l'abbé Guitrel évêque...

Il lui donna l'assurance que Loyer, un vieux marcheur, ne refuserait pas cela à une jolie femme.

Elle attacha son pantalon de foulard rose sur une agrafe du corset de soie. Et, comme il la pressait instamment de faire cette démarche auprès du ministre, elle fut prise d'un peu de défiance et de beaucoup de curiosité. Elle lui demanda :

— Mais, mon petit, pourquoi veux-tu que l'abbé Guitrel soit évêque ? Pourquoi ?

— Pour faire plaisir à maman. Et puis il m'intéresse, ce prêtre. Il est intelligent, à la hauteur... Il n'y en a déjà pas tant... Vrai 1 il est moderne. Il est dans les idées du pape. Et puis maman sera si contente !

— Alors pourquoi ne fait-elle pas elle-même la petite démarche auprès de Loyer ?

— D'abord, ma chérie, ce ne serait pas la même chose. Et puis mes parents ne sont pas bien, pour l'instant, avec le ministère. Mon père, comme président de la chambre syndicale des métaux, a protesté contre les nouveaux tarifs. Vous n'imaginez pas combien les questions économiques sont irritantes.

Mais elle pensait bien qu'il la trompait et que ce n'était pas par amour filial qu'il se mêlait d'affaires ecclésiastiques.

En pantalon de foulard rose à fleurs roses, elle allait, se baissant, se levant, se baissant encore, agile et prompt,

par la chambre, à la recherche de son jupon perdu dans la chiffonnerie parfumée de ses vêtements épars.

— Mon petit, je voudrais avoir ton avis...

— Mon avis sur quoi ?

Après avoir longuement noué sa cravate devant la glace et allumé une cigarette, il s'amuse à suivre des yeux les mouvements de madame de Gromance, dans ce costume qui exagérait joliment tout le féminin de ce corps de femme. Il ne savait pas si c'était gracieux ou ridicule. Il ne savait pas s'il fallait trouver ces aspects-là vraiment pas beaux, ou en éprouver une toute petite joie d'art. Sa perplexité venait de ce qu'il se rappelait une longue discussion soulevée à ce sujet, l'hiver précédent, chez son père, un après-dîner, au fumoir, par deux vieux connaisseurs, M. de Terremondre, qui ne savait rien de plus adorable qu'une jolie femme en corset et en pantalon, et Paul Flin qui plaignait au contraire la disgrâce d'une dame à ce point précis de sa toilette. Philippe avait suivi la dispute qui était amusante. Il ne savait à qui donner raison. Terremondre avait de l'expérience, mais il était vieux jeu et trop artiste ; Paul Flin passait pour un peu bête, mais très chic. Philippe inclinait, par malveillance naturelle et affinités électives, au sentiment de Paul Flin, quand madame de Gromance mit son jupon rose à fleurs roses.

— Mon petit, donne-moi ton avis. On porte cette année des robes tout en loutre. Mais qu'est-ce que tu dirais d'une robe de drap rouge... d'un rouge un peu nourri... un rouge rubis... avec une veste en loutre... et une toque de loutre avec un bouquet de violettes de Parme ?

Il demeurerait songeur, ne laissant deviner ses pensées que par un hochement de tête. Et de ses lèvres enfin sortit, au lieu de paroles, la fumée de sa cigarette.

Elle poursuivit, dans la vision des choses rêvées :

—... Avec des boutons de pierreries anciennes... Les manches très étroites et la jupe collante.

Il parla enfin et dit :

— La jupe collante. Je n’y vois pas d’obstacle.

Elle se rappela alors qu’il n’entendait rien aux jupes ni aux corsages. Et elle eut une idée, et elle fit une réflexion :

— C’est drôle tout de même ! Ce sont les hommes qui n’aiment pas les femmes qui s’intéressent à la toilette des femmes. Et les hommes qui aiment les femmes ne voient pas seulement comment elles sont habillées. Ainsi, toi, tu ne pourrais pas me dire, je suis sûre, la robe que j’avais samedi chez ta mère. Tandis que le petit Sucquet, qui a des goûts différents, — c’est connu, — parle très bien linge et chiffons. Il est né modiste et couturier, ce garçon. Dis, comment tu expliques ça ?

— Ce serait trop long.

— Mon petit, tu es assis sur ma jupe... Pendant que j’y pense : Emmanuel se plaint que tu le négliges. Hier, il t’attendait pour te montrer un cheval qu’il veut acheter. Et tu n’es pas venu. Il n’est pas content.

A ces mots, Philippe éclata en invectives :

— Ton mari me rase dans les grands prix. C’est un idiot, un grotesque... Et crampon ! Tu conviendras que traîner toute la journée dans son écurie, dans son chenil et dans son potager... car il a aussi la manie de l’agriculture, cet infirme ! examiner la pâtée des chiens, la seringue des chevaux et les gâteaux de phosphate, système Brême-Ducornet, ce n’est pas une destinée. Parce que nous sommes ensemble toi et moi, je trouve raide que ton mari ne me lâche pas d’une semelle. Il est si bête qu’on s’en aperçoit. Je te jure : ça se sait.

Elle répondit avec douceur et gravité, en passant sa jupe :

— Ne dis pas de mal de mon mari. Puisqu’il en faut un, je suis encore bien heureuse d’avoir celui-là. Pense, mon petit, que nous pourrions avoir pire.

Mais Philippe n’était pas calmé.

— Et il t’aime, l’animal !

Elle fit la petite moue et le petit haussement d'épaules qui veut dire : C'est peu de chose.

Ainsi l'entendit Philippe. Et il appuya dans ce sens :

— Rien qu'à sa tête, on voit que ce n'est pas un grand abatteur de quilles. Mais il y a des choses qui sont désagréables, quand on y pense.

Madame de Gromance tourna vers Philippe un beau regard heureux et tranquille, qui conseillait l'oubli des pénibles pensées, et elle alla lui mettre sur les lèvres un baiser magnifique, comme un sceau royal de cire écarlate.

Il lui dit :

— Prends garde à ma cigarette.

Maintenant, dans sa robe beige très simple, elle arrangeait ses cheveux légers sous sa toque. Tout à coup, elle se mit à rire. Il lui demanda pourquoi elle riait.

— Pour rien...

Il voulait savoir.

— Eh bien ! je pense que ta mère, quand elle avait des rendez-vous... dans le temps... devait être bien gênée par sa coiffure, si elle se faisait faire tous les jours ce beau travail de cheveux qu'elle a sur son portrait dans le salon.

Ne sachant pas de quelle manière prendre cette plaisanterie, qui le choquait, il ne répondit rien.

Elle reprit :

— Tu n'es pas fâché, au moins. Tu m'aimes, dis ?

Il n'était pas fâché. Il l'aimait. Alors elle revint à son idée :

— C'est drôle ! Les fils croient à la vertu de leur mère. Les filles aussi, mais moins. Pourtant il ne suffit pas qu'une femme ait des enfants pour qu'on soit sûr qu'elle n'a pas eu d'amants.

Elle songea et dit :

— C'est tout de même compliqué, les idées qu'on se fait dans la vie. Adieu, mon petit. Je n'ai que le temps de rentrer à pied.

— Pourquoi à pied ?

— D'abord, c'est bon pour la santé. Et puis ça explique que je n'aie pas pris ma voiture. Et ce n'est pas ennuyeux.

Elle s'examina de trois quarts, puis de côté, puis de dos dans la glace.

— Par exemple, à cette heure-ci, je suis sûre de lever sur mon passage pas mal de suiveurs.

— Pourquoi ?

— Parce que je ne suis pas répugnante de tournure.

— Je veux dire : Pourquoi êtes-vous sûre, à cette heure-ci ?

— Parce que c'est le soir. Le soir, avant dîner, il y a recrudescence.

— Mais qui vous suit ? Quelles gens ?

— Des employés, des gens du monde, des ouvriers, des prêtres. Hier j'ai été suivie par un nègre. Il avait un chapeau luisant comme un miroir. Il était très doux.

— Il t'a parlé ?

— Oui. Il m'a dit : « Madame, voulez-vous monter en voiture avec moi ? Est-ce que vous craignez de vous compromettre ? »

— C'est stupide !

Elle répondit gravement :

— Il y en a qui disent des choses plus bêtes. Adieu, mon petit ! Nous nous sommes bien aimés aujourd'hui.

Elle avait déjà la main sur la clef de la porte. Il l'arrêta.

— Clotilde, promets-moi que tu iras voir le ministre Loyer et que tu lui diras bien gentiment : « Monsieur Loyer, vous avez un évêché vacant. Nommez l'abbé Guitrel. Vous ne pouvez faire un meilleur choix. C'est un ecclésiastique dans les idées du pape. »

Elle secoua sa jolie tête.

— Aller voir Loyer chez lui, pour ça, non ! Tu ne me vois pas dans la cage du gorille ! Il faut faire naître une occasion, le rencontrer chez des amis.

— Mais, répliqua Philippe, c'est une affaire très pressée. Loyer peut d'un moment à l'autre signer les nominations

aux évêchés vacants. Il y en a plusieurs.

Elle réfléchit et, dans un effort de pensée :

— Tu dois te tromper, mon petit. Ce n'est pas Loyer qui nomme les évêques. C'est le pape, je t'assure, ou le nonce. Et la preuve, c'est qu'Emmanuel disait l'autre jour : « Le nonce devrait faire violence à la modestie de M. de Goulet et lui offrir un évêché. » Tu vois bien.

Il s'efforça de la détromper. Il lui fournit des explications.

— Écoute-moi : le ministre choisit les évêques, et le nonce approuve le choix du ministre. C'est ce qu'on appelle le Concordat. Tu diras à Loyer : « J'ai sous la main un prêtre intelligent, libéral, concordataire, tout à fait dans les idées du... »

— Je sais.

Elle ouvrit les yeux tout grands :

— C'est tout de même extraordinaire, ce que tu me demandes là, mon petit.

Sa surprise venait de ce qu'elle était pieuse et pleine de respect pour les choses saintes. Il avait un peu moins de piété qu'elle ; mais il avait peut-être un peu plus de délicatesse. Il reconnut dans son âme que c'était, en effet, assez extraordinaire. Toutefois, ayant intérêt à ce que l'affaire se conclût, il prit soin de rassurer madame de Gromance :

— Je ne te demande pas une chose qui soit contre la religion. Au contraire.

Cependant elle était reprise de sa première curiosité. Elle demanda :

— Mais, mon petit, pourquoi veux-tu que M. Guitrel soit évêque ?

Il répondit avec embarras qu'il le lui avait déjà dit :

— Maman y tient. Et puis d'autres personnes.

— Lesquelles ?

— Des tas... Les Bonmont...

— Les Bonmont ? Mais ils sont juifs !

— Ça ne fait rien. Il y a des juifs jusque dans le clergé.

En apprenant que les Bonmont étaient dans l'affaire, elle flaira quelque tripotage. Mais, comme elle avait le cœur tendre et l'âme facile, elle promit de parler au ministre.

XVI

M. l'abbé Guitrel, candidat à l'épiscopat, fut introduit dans le cabinet du nonce. Monseigneur Cima surprenait, à l'abord, par les grands traits pâles de son visage que les années avaient fatigués sans les vieillir. A quarante ans, il avait l'air d'un adolescent malade. Et quand il baissait les yeux, sa face était celle d'un mort. Il fit signe au visiteur de s'asseoir et, pour l'écouter, il prit dans son fauteuil son attitude accoutumée. Le coude droit dans la main gauche et la joue reposant inclinée dans le creux de la main droite, il avait une grâce presque funèbre, qui rappelait certaines figures de bas-reliefs antiques. Son visage au repos était voilé de mélancolie. Mais dès qu'il souriait, tout le masque devenait comique. Le regard de ses beaux yeux sombres causait une impression pénible, et l'on disait, à Naples, qu'il avait le mauvais œil. Il passait en France pour un fin politique.

M. l'abbé Guitrel crut habile de ne faire qu'une rapide allusion à l'objet de sa visite.

Que l'Église, dans sa sagesse, disposât de lui. Tous ses sentiments pour elle se confondaient dans celui d'une absolue obéissance.

— Monseigneur, ajouta-t-il, je suis un prêtre, c'est-à-dire un soldat. J'aspire à la gloire d'obéir.

Monseigneur Cima, ayant lentement incliné la tête en signe d'approbation, demanda à l'abbé Guitrel s'il avait connu le défunt évêque de Tourcoing, M. Duclou.

— Je l'ai connu, monseigneur, à Orléans, quand il y était curé.

— A Orléans. C'est une ville agréable, j'y ai des parents, des arrière-cousins. M. Duclou était fort âgé. De quelle maladie est-il mort ?

— De la pierre, monseigneur.

— C'est la fin de beaucoup de vieillards, bien que l'art ait apporté depuis quelques années bien des soulagements à cette terrible incommodité.

— En effet, monseigneur.

— J'ai connu M. Duclou à Rome. Il me faisait mon whist. Vous n'êtes jamais allé à Rome, monsieur Guitrel ?

— Monseigneur, c'est une consolation qui m'a été refusée jusqu'ici. Mais j'y ai beaucoup séjourné en pensée. Mon âme est allée au Vatican à défaut de mon corps.

— Si ! si !... Le pape sera heureux de vous voir. Il aime la France. La saison préférable pour un séjour à Rome est le printemps. Durant l'été, la malaria règne dans la campagne et même dans certains quartiers de la ville.

— Je ne crains pas la malaria.

— Sans doute, sans doute... On peut d'ailleurs, en prenant certaines précautions, conjurer le danger des fièvres. Il ne faut pas sortir le soir sans manteau. Les étrangers doivent surtout éviter de se promener en voiture découverte après le coucher du soleil.

— On dit, monseigneur, que le spectacle du Colisée, au clair de lune, est vraiment sublime.

— L'air est malin sur le Colisée. Il faut éviter aussi les jardins de la villa Borghèse, qui sont humides.

— Vraiment, monseigneur ?

— Si !... si !... Moi-même, né à Rome, de parents romains, je supporte mal le climat de Rome. Je trouve Bruxelles un séjour préférable. J'ai passé un an à Bruxelles. Je ne crois pas qu'il y ait une ville plus agréable. J'y ai des parents... Tourcoing, est-ce une très grande ville ?

— Une ville de quarante mille habitants environ, monseigneur. Une ville manufacturière.

— Je sais, je sais. M. Duclou me disait, à Rome, qu'il ne connaissait à ses administrés qu'un seul tort : celui de boire de la bière. Il me disait : « S'ils buvaient du petit vin

d'Orléans, ils seraient des chrétiens accomplis. Mais le houblon leur donne de la tristesse. »

— Monseigneur Duclou plaisantait avec beaucoup d'esprit.

— Il n'aimait pas la bière. Et je le surpris extrêmement en lui disant que le goût de cette boisson était aujourd'hui fort répandu en Italie. Il y a des brasseries allemandes très achalandées à Florence, à Rome, à Naples, dans toutes les villes. Aimez-vous la bière, monsieur Guitrel ?

— Je ne la crains point, monseigneur.

Le nonce donna son anneau à baiser au prêtre qui prit congé respectueusement.

Le nonce sonna :

— Faites entrer M. Lantaigne.

Le directeur du grand séminaire, ayant baisé l'anneau du nonce, fut invité à s'asseoir et à parler.

Il dit :

— Monseigneur, j'ai fait au pape et à la nécessité le sacrifice des amitiés qui m'attachaient à la famille de mes rois. J'ai refoulé dans mon cœur de chères espérances. Je le devais au chef des fidèles, pour l'unité de l'Église. Si Sa Sainteté m'élève au siège de Tourcoing, j'y gouvernerai pour elle et pour la France chrétienne. Un évêché est un gouvernement. Je vous répons de ma fermeté.

Monseigneur Cima, ayant lentement incliné la tête en signe d'approbation, demanda à l'abbé Lantaigne s'il avait connu le défunt évêque de Tourcoing. M. Duclou.

— Je ne l'ai connu que peu, répondit M. Lantaigne, et bien avant son élévation à l'épiscopat. Il me souvient de lui avoir donné des sermons, quand j'en avais trop.

— Il n'était plus jeune lorsque nous l'avons perdu. De quelle maladie est-il mort ?

— Je ne sais.

— J'ai connu M. Duclou à Rome ; il me faisait mon whist. Vous n'êtes jamais allé à Rome, monsieur Lantaigne ?

— Jamais, monseigneur.

— Il faut y aller. Le pape sera heureux de vous voir. Il aime la France. Mais, prenez garde, le climat de Rome est rude aux étrangers. Durant l'été, la malaria règne dans la campagne et même dans certains quartiers de la ville. La saison préférable pour un séjour à Rome est le printemps. Né à Rome de parents romains, je me plais mieux à Paris ou à Bruxelles qu'à Rome. Bruxelles est une ville fort agréable. J'y ai des parents. Dites-moi, Tourcoing, est-ce une très grande ville ?

— Monseigneur, c'est un des plus antiques évêchés de la Gaule septentrionale. Ce siège fut illustré par une longue suite de saints évêques depuis le bienheureux Loup jusqu'à monseigneur de la Thrumellière, prédécesseur immédiat de monseigneur Duclou.

— Quelle population, dites-moi, est celle de Tourcoing ?

— La foi y est vive, monseigneur. Et la doctrine y tient plus de l'esprit de la Belgique catholique que de l'esprit français.

— Je sais, je sais. M. Duclou, le regretté évêque de Tourcoing, me disait un jour, à Rome, qu'il ne connaissait à ses administrés qu'un seul tort impardonnable : celui de boire de la bière. Il me disait : « S'ils buvaient du petit vin d'Orléans, ils seraient les meilleurs chrétiens du monde. Malheureusement le houblon leur communique son amertume et sa tristesse ».

— Monseigneur, souffrez que je vous le dise : monseigneur Duclou avait l'esprit pauvre et le caractère faible. Il n'a pas utilisé l'énergie de ces fortes populations du Nord. Ce n'était pas un mauvais homme, mais il avait une haine médiocre du mal. Il faut que l'université catholique de Tourcoing rayonne sur la catholicité tout entière. Si Sa Sainteté me juge digne de monter dans la chaire de saint Loup, je veux, en dix ans, prendre tous les cœurs par la sainte violence des œuvres, voler toutes les âmes à l'ennemi, rétablir sur tout mon territoire l'unité de créance. En ses profondeurs secrètes, la France est

chrétienne. Ce qui manque aux catholiques de notre pays, ce sont des chefs énergiques. Nous mourons de faiblesse.

Monseigneur Cima se leva, tendit à l'abbé Lantaigne son anneau d'or et dit :

— Il faut aller à Rome, monsieur l'abbé, il faut aller à Rome.

XVII

Dans les grises Batignolles, le salon était humble, orné seulement de gravures provenant de la chalcographie du Louvre et de figurines, de vases, de coupes, de plats de Sèvres, ornements d'un effet médiocre, qui attestaient les liens de la maîtresse de la maison avec les fonctionnaires de la République. Madame Cheiral, née Loyer, était la sœur du ministre de la justice et des cultes. Veuve d'un commissionnaire de la rue d'Hauteville, qui ne lui avait rien laissé, elle s'était attachée à son frère par besoin de vivre et par ambition maternelle, et elle gouvernait ce vieux garçon qui gouvernait le pays. Elle l'avait obligé à prendre pour chef de cabinet son fils Maurice, à qui il n'était pas facile de trouver un emploi et qui ne réussissait que dans les fonctions publiques.

L'oncle Loyer avait sa chambre dans le petit appartement de l'avenue de Clichy et il venait l'habiter chaque fois qu'il était pris d'étourdissements et de somnolences, comme il lui arrivait de l'être à chaque printemps, car il se faisait vieux. Mais, dès qu'il se sentait la tête et le pied sûrs, il retournait dans le grenier qu'il habitait depuis un demi-siècle, d'où il voyait les arbres du Luxembourg et où les policiers de l'Empire étaient venus deux fois l'arrêter. Il y conservait la pipe de Jules Grévy.

C'était là, peut-être, le plus riche trésor de ce bonhomme qui avait traversé dans le Parlement l'âge de l'éloquence et l'âge des affaires, manié à l'Intérieur les fonds secrets de trois exercices, acheté pour le parti beaucoup de consciences, corrupteur incorruptible, infiniment indulgent aux prévarications de ses amis, mais jaloux de garder dans le pouvoir l'avantage de sa pauvreté presque narquoise, un peu cynique, têtue, invétérée, honorable.

L'œil éteint maintenant et l'esprit paresseux, retrouvant par intervalles son antique adresse et son esprit de décision, il appliquait ses dernières forces au billard et à la concentration. D'une intelligence bornée et d'une habileté médiocre, madame Cheiral conduisait à son gré ce vieillard rusé, tranquille, morose et grivois, qui, ministre pour la sixième fois dans le cabinet qui succéda au cabinet clérical, voyait avec résignation son neveu Maurice remplir sans esprit de conduite ni sens moral les fonctions indéterminées de chef de cabinet. Loyer était sans doute un peu surpris de découvrir chez son neveu des inclinations réactionnaires et cléricales. Mais il était trop sujet à l'apoplexie pour contrarier sa sœur.

Madame Cheiral restait chez elle ce jour-là. Elle reçut très affectueusement madame Worms-Clavelin, qui vint la voir un peu tard, quand il n'y avait plus à attendre d'autres visites.

On se fit de petits adieux. La femme du préfet retournait le lendemain à sa préfecture.

— Déjà, ma mignonne !

— Il le faut, répondit madame Worms-Clavelin, très douce, l'air ingénu sous les plumes noires de son chapeau.

C'était sa tenue de visites, ce qu'elle appelait se mettre en cheval de corbillard.

— Vous dînez avec nous, mignonne ; on ne vous voit pas déjà si souvent à Paris... Ce sera tout à fait dans l'intimité. Je ne pense pas que mon frère vienne. Il est si occupé, si absorbé dans ce moment ! Mais nous aurons probablement Maurice. Les jeunes gens sont rangés à présent : ce n'est plus comme autrefois. Maurice passe des soirées entières avec moi.

Elle mit à persuader madame Worms-Clavelin l'onction pénétrante d'une âme sociable.

— Ce sera sans cérémonie. Vous serez bien comme vous êtes. Puisque je vous dis que nous serons en famille !

Madame Worms-Clavelin avait obtenu, du ministre de l'intérieur, la croix d'officier pour son mari ; et du ministre de la justice et des cultes, Loyer, la promesse que l'abbé Guitrel serait présenté au pape comme candidat à l'évêché de Tourcoing sur une liste comprenant les ecclésiastiques désignés aux six évêchés ou archevêchés vacants. Rien ne la retenait plus à Paris. Son intention était de partir le soir même pour la préfecture.

Elle s'excusa sur « un tas d'affaires », mais madame Cheiral fut pressante. Quand la résistance de la préfète se prolongea, madame Cheiral prit une voix aigre et des lèvres minces qui montraient sa contrariété. Madame Worms-Clavelin ne voulait pas la fâcher. Elle accepta.

— A la bonne heure ! Et, je vous le répète, ce sera sans cérémonie.

Ce fut sans cérémonie. Loyer ne vint point. Maurice attendu ne vint point. Mais on eut une dame à bureau de tabac et un vieillard assez considérable dans l'enseignement primaire. La conversation fut sérieuse. Madame Cheiral, qui ne s'intéressait vraiment qu'à ses propres affaires et n'avait de malveillance que pour ses amies intimes, désigna les hommes qui lui semblaient dignes du Sénat, de la Chambre et de l'Institut, non qu'elle s'occupât de politique, de sciences ni de lettres, mais parce qu'elle se croyait obligée, comme sœur d'un ministre, d'avoir des idées sur tout ce qui fait la grandeur intellectuelle et morale du pays. Madame Worms-Clavelin écoutait avec une douceur charmante. Elle garda constamment cet air d'innocence qu'elle prenait dans les compagnies qui ne l'amusaient pas. Elle avait pour le monde une manière de baisser les yeux qui excitait les vieux messieurs et dont l'administrateur chenu de la grammaire et de la gymnastique nationales fut troublé. Il la cherchait du pied sous la table. Cependant elle méditait déjà de prendre le tramway qui la porterait de l'avenue de Clichy à l'Arc-de-Triomphe où, dans ce rayonnement

d'avenues, semblable à une immense croix d'honneur, était son family-house.

Mais en rentrant dans le salon au bras du vieux monsieur qui avait rendu de signalés services à l'instruction primaire, elle y trouva le jeune Maurice Cheiral, qui, retenu tard, après la séance, au ministère, avait dîné au cabaret et était venu s'habiller pour finir sa soirée au théâtre. Il regarda madame Worms-Clavelin avec intérêt et s'assit près d'elle, sur le vieux divan maternel, au-dessous d'un grand plat de Sèvres, décoré dans un style néo-chinois et pendu au mur dans un cadre de peluche bleue.

— Madame Clavelin !... Justement j'avais à vous parler.

Madame Worms-Clavelin avait été brune et maigre. Et, de la sorte, elle n'avait pas trop déplu aux hommes. Avec le temps, elle était devenue grasse et blonde. Sous cette nouvelle forme, elle ne déplaisait pas aux hommes.

— Vous avez vu mon oncle, hier.

— Oui. Et il a été charmant pour moi. Il va bien aujourd'hui ?

— Fatigué, très fatigué... Il m'a remis le dossier.

— Quel dossier ?

— Le dossier des candidatures aux six évêchés vacants. Vous désirez beaucoup que l'abbé Guitrel soit nommé, hein ?

— C'est mon mari qui le désire. Votre oncle m'a dit que l'affaire était dans le sac.

— Mon oncle... si vous vous en rapportez à ce que dit mon oncle... Il est ministre, il ne peut pas savoir. On le trompe. Et puis il ne dit que ce qu'il veut dire. Pourquoi ne vous adressez-vous pas à moi ?

Avec une pudeur charmante, madame Worms-Clavelin répondit à voix basse :

— Eh bien, je m'adresse à vous !

— Vous faites bien, répondit le chef de cabinet. Vous faites d'autant mieux que votre affaire ne marche pas du tout et qu'il dépend de moi qu'elle marche ou ne marche

pas. Mon oncle vous a dit qu'il allait faire les six présentations au pape ?

— Oui.

— Eh bien ! elles ont été faites. Je le sais bien. C'est moi qui les ai faites. Je m'intéresse particulièrement aux affaires ecclésiastiques. Mon oncle est de la vieille école ; il ne comprend pas l'importance de la religion. Moi, j'en suis pénétré. Voici la situation : les six candidats ont été présentés au pape. Le Saint-Père n'en a accepté que quatre. Pour les deux autres, M. Guitrel et M. Morrue, sans les refuser absolument, il se déclare encore mal informé.

Maurice Cheiral secoua la tête.

— Il est mal informé. Et quand il le sera mieux, je ne sais pas trop ce qu'il dira. Entre nous, chère madame, Guitrel m'a l'air d'une fripouille. Et l'on ne saurait donner trop de soin au choix des évêques. Le corps épiscopal est une force sur laquelle un gouvernement sage doit pouvoir s'appuyer. C'est ce qu'on commence à comprendre.

— Vous parlez bien, dit madame Worms-Clavelin.

— D'un autre côté, reprit le chef de cabinet, votre candidat paraît intelligent, instruit, d'un esprit ouvert.

— Alors ?... dit madame Worms-Clavelin, avec un sourire délicieux :

— C'est délicat ! dit Cheiral.

Cheiral n'était pas très intelligent. Il ne considérait jamais qu'un petit nombre de choses et il se déterminait par des raisons que leur futilité rendait difficiles à démêler. Aussi croyait-on qu'il avait, dans un âge encore tendre, des idées personnelles. Pour l'instant, il venait de lire un livre de M. Imbert de Saint-Amand sur les Tuileries pendant le second Empire ; il avait été frappé, à cette lecture, de l'éclat d'une cour brillante et il en avait conçu l'idée d'un genre de vie où, comme le duc de Morny, il associerait les plaisirs à la politique et jouirait du pouvoir de toutes les manières. Il regarda madame Worms-Clavelin d'un certain

air dont elle comprit fort bien l'intention. Elle resta silencieuse et tint les yeux baissés.

— Mon oncle, poursuivit Cheiral, me laisse toute latitude dans cette affaire qui ne l'intéresse pas. Je puis procéder de deux façons. Ou bien proposer, dès à présent, les quatre candidats agréables à Rome... ou bien déclarer au nonce qu'aucun mouvement épiscopal ne sera soumis à la signature du président de la République tant que le Saint-Siège n'aura pas agréé les six candidats. Je ne suis pas encore décidé. Mais je serais charmé de m'entendre avec vous à ce sujet. Je vous attendrai après-demain, à cinq heures, dans une voiture fermée, devant la grille du parc Monceau, au coin de la rue Vigny.

« Le risque n'est pas grand, » pensa madame Worms-Clavelin. Et elle ne répondit que par un léger battement de ses longues paupières.

XVIII

Madame de Bonmont n'eut point de peine à réunir chez elle Raoul Marcien et M. l'abbé Guitrel. La rencontre fut telle qu'on pouvait l'espérer. M. l'abbé Guitrel avait de l'onction. Raoul avait du monde et savait ce qu'on doit à l'Église.

— Monsieur l'abbé, dit-il, je suis d'une famille de prêtres et de soldats. Moi-même j'ai servi ; c'est vous dire...

Il n'acheva pas. M. Guitrel lui tendit la main et répliqua en souriant :

— Je crois bien que nous faisons ici l'alliance du sabre et du goupillon...

Et reprenant aussitôt sa gravité sacerdotale :

— Alliance heureuse entre toutes, et bien naturelle. Nous sommes aussi des soldats. Pour ma part, j'aime beaucoup les militaires.

Madame de Bonmont regarda d'un œil sympathique l'abbé qui poursuivit :

— Dans le diocèse auquel j'appartiens, nous avons ouvert des cercles où les jeunes soldats peuvent lire de bons livres en fumant leur cigare. Ces œuvres, que monseigneur Charlot protège, sont prospères et rendent de grands services. Ne soyons pas injustes pour le siècle où nous vivons : il s'y fait beaucoup de mal et beaucoup de bien. Nous sommes engagés dans une grande bataille. Cela vaut mieux, peut-être, que de vivre parmi ces tièdes qu'un grand poète chrétien exclut en même temps du paradis et de l'enfer.

Raoul approuva ce discours, mais il n'y répondit point. Il n'y répondit point parce qu'il manquait d'idées à ce sujet et aussi parce que son esprit était tout entier occupé par la considération des trois plaintes en escroquerie qui avaient

été déposées contre lui dans la semaine, et que cette considération lui ôtait la faculté de suivre des pensées abstraites et générales.

Madame de Bonmont ne connaissait pas précisément la cause de ce silence, et M. Guitrel l'ignorait tout à fait. Croyant bien faire et pensant ranimer la conversation, il demanda à M. Marcien s'il ne connaissait pas le colonel Gandouin :

— C'est un homme admirable à tous égards, ajouta le prêtre, un bel exemplaire du chrétien et du soldat, et qui jouit dans notre diocèse de l'estime unanime des honnêtes gens.

— Si je le connais, le colonel Gandouin ! s'écria Raoul. Je ne le connais que trop. J'en ai soupé ! En voilà un à qui je garde un chien de ma chienne !

Cette parole affligea madame de Bonmont et surprit M. l'abbé Guitrel, qui ne savaient ni l'un ni l'autre que le colonel Gandouin avait, quatre ans en ça, prononcé, avec six autres officiers, la mise en réforme du capitaine Marcien pour inconduite habituelle. C'est le motif que le conseil avait choisi entre plusieurs autres.

A compter de ce moment, la douce Élisabeth n'espéra plus un grand bien de cette entrevue qu'elle avait ménagée pour apaiser son Raoul, le détourner des pensées violentes et le ramener à des désirs d'amour. Pourtant elle ouvrit son cœur et dit d'une voix mouillée :

— N'est-ce pas, monsieur l'abbé, quand on est jeune, quand on a un bel avenir, il ne faut pas se laisser aller au découragement, à la tristesse ? N'est-ce pas qu'on doit, au contraire, chasser les idées noires ?

— Sans doute, madame la baronne, sans doute, répondit M. l'abbé Guitrel. Il ne faut jamais céder au découragement, s'abandonner aux tristesses sans cause. Un bon chrétien ne nourrit point d'idées noires, madame la baronne, assurément.

— Vous entendez, monsieur Marcien ? dit madame de Bonmont.

Mais Raoul n'entendait pas et la conversation tomba.

Madame de Bonmont, qui était bienveillante, pensa, du fond de sa douleur, à faire un petit plaisir à M. Guitrel.

— Alors, monsieur l'abbé, lui dit-elle, votre pierre préférée, c'est l'améthyste ?

Le prêtre, devinant le dessein qu'elle avait, lui répondit sévèrement et même avec quelque dureté :

— Laissons cela, madame, je vous prie, laissons cela...

XIX

S'étant levé de bon matin, M. Bergeret, professeur de littérature latine, sortit de la ville avec Riquet. Ils s'aimaient chèrement et ne se quittaient guère. Ils avaient mêmes goûts, menant tous deux de préférence une vie tranquille égale et simple.

Dans leurs promenades, Riquet suivait attentivement des yeux son maître. Il craignait de le perdre de vue un moment, parce qu'il n'avait pas beaucoup de flair et qu'il n'aurait pu le suivre à la piste. Mais ce beau regard fidèle le rendait sympathique. Il trotta au côté de M. Bergeret avec un air d'importance qui n'était pas déplaisant. Le professeur de littérature latine marchait d'un pas tantôt rapide et tantôt lent, au gré de sa pensée capricieuse.

Riquet, lorsqu'il l'avait dépassé d'un jet de pierre, se retournait et l'attendait, le museau en l'air, une patte de devant soulevée et repliée, dans une attitude d'attention et de vigilance. Un rien les amusait l'un et l'autre. Riquet entraît impétueusement dans les allées et dans les boutiques et il en sortait aussitôt. Ce jour-là, comme il franchissait d'un bond le pas du charbonnier, il se trouva face à face avec un pigeon d'une grosseur énorme et d'une blancheur éclatante. Le pigeon souleva ses ailes radieuses dans l'ombre et Riquet s'enfuit épouvanté.

Il vint, selon son habitude, conter des yeux, des pâlies et de la queue, son aventure à M. Bergeret, qui lui dit par moquerie :

— Oui, mon pauvre Riquet, voilà une terrible rencontre et nous avons échappé aux griffes et au bec d'un monstre ailé. Ce pigeon était effroyable.

Et M. Bergeret sourit. Riquet connaissait ce sourire. Il vit fort bien que son maître se moquait de lui. C'est ce qu'il

n'aimait pas. Il cessa d'agiter sa queue et se mit à marcher la tête basse, le dos rond et les pattes écartées en signe de mécontentement.

Et M. Bergeret lui dit encore :

— Mon pauvre Riquet, cet oiseau, que tes ancêtres auraient croqué vif, t'effraie. Tu n'as pas faim comme eux ; aussi tu n'as pas d'audace comme eux. Une culture raffinée t'a rendu poltron. C'est une grande question de savoir si la civilisation n'affaiblit pas chez les hommes le courage en même temps que la férocité. Mais les hommes cultivés affectent le courage par respect humain, et ils se font une vertu artificielle plus belle peut-être que la naturelle. Toi, tu montres ta peur sans honte.

Le mécontentement de Riquet, à vrai dire, était léger. Il dura peu. Tout était oublié quand l'homme et le chien entrèrent dans le bois de Josde à l'heure où l'herbe est humide de rosée et où des vapeurs légères traînent au flanc des ravins.

M. Bergeret aimait les bois. Devant un brin d'herbe, il s'abîmait dans des rêveries infinies. Riquet aimait aussi les bois. Il goûtait à flairer les feuilles mortes un plaisir mystérieux. Songeant tous deux, ils suivaient le chemin couvert qui mène au carrefour des Demoiselles, quand ils rencontrèrent un cavalier qui rentrait à la ville. C'était M. de Terremondre, conseiller général.

— Bonjour, monsieur Bergeret, dit-il en arrêtant son cheval. Eh bien ! avez-vous réfléchi aux raisons que je vous ai données hier ?

M. de Terremondre avait expliqué la veille chez Paillot, libraire, les raisons pour lesquelles il était antisémite.

M. de Terremondre était antisémite en province, particulièrement dans la saison des chasses. L'hiver, à Paris, il dînait chez des financiers juifs qu'il aimait assez pour leur faire acheter avantageusement des tableaux. Il était nationaliste et antisémite au conseil général, en considération des sentiments qui régnaient dans le chef-

lieu. Mais, comme il n'y avait pas de juifs dans la ville, l'antisémitisme y consistait principalement à attaquer les protestants qui formaient une petite société austère et fermée.

— Nous voilà donc adversaires, reprit M. de Terremondre ; j'en suis fâché, car vous êtes un homme d'esprit, mais vous vivez en dehors du mouvement social. Vous n'êtes point mêlé à la vie publique. Si vous mettiez comme moi la main à la pâte, vous seriez antisémite.

— Vous me flattez, dit M. Bergeret. Les Sémites qui couvraient autrefois la Chaldée, l'Assyrie, la Phénicie, et qui fondèrent des villes sur tout le littoral de la Méditerranée, se composent aujourd'hui des juifs épars dans le monde et des innombrables peuplades arabes de l'Asie et de l'Afrique. Je n'ai pas le cœur assez grand pour renfermer tant de haines. Le vieux Cadmus était Sémite. Je ne peux pourtant pas être l'ennemi du vieux Cadmus.

— Vous plaisantez, dit M. de Terremondre en retenant son cheval qui mordait les branches des arbustes. Vous savez bien que l'antisémitisme est uniquement dirigé contre les juifs établis en France.

— Il me faudra donc haïr quatre-vingt mille personnes, dit M. Bergeret. C'est trop encore et je ne m'en sens pas la force.

— On ne vous demande pas de haïr, dit M. de Terremondre. Mais il y a incompatibilité entre les Français et les juifs. L'antagonisme est irréductible. C'est une affaire de race.

— Je crois au contraire, dit M. Bergeret, que les juifs sont extraordinairement assimilables et l'espèce d'hommes la plus plastique et malléable qui soit au monde. Aussi volontiers qu'autrefois la nièce de Mardochée entra dans le harem d'Assuérus, les filles de nos financiers juifs épousent aujourd'hui les héritiers des plus grands noms de la France chrétienne. Il est tard, après ces unions, de parler de l'incompatibilité des deux races. Et puis je tiens pour

mauvais qu'on fasse dans un pays des distinctions de races. Ce n'est pas la race qui fait la patrie. Il n'y a pas de peuple, en Europe qui ne soit formé d'une multitude de races confondues et mêlées. La Gaule, quand César y entra, était peuplée de Celtes, de Gaulois, d'Ibères, différents les uns des autres d'origine et de religion. Les tribus qui plantaient des dolmens n'étaient pas du même sang que les nations qui honoraient les bardes et les druides. Dans ce mélange humain les invasions versèrent des Germains, des Romains, des Sarrasins, et cela fit un peuple, un peuple héroïque et charmant, la France qui naguère encore enseignait la justice, la liberté, la philosophie à l'Europe et au monde. Rappelez-vous la belle parole de Renan ; je voudrais pouvoir la citer exactement : « Ce qui fait que des hommes forment un peuple, c'est le souvenir des grandes choses qu'ils ont faites ensemble et la volonté d'en accomplir de nouvelles. »

— Fort bien, dit M. de Terremonde ; mais, n'ayant pas la volonté d'accomplir de grandes choses avec les juifs, je reste antisémite.

— Êtes-vous bien sûr de pouvoir l'être tout à fait ? demanda M. Bergeret.

— Je ne vous comprends pas, dit M. de Terremonde.

— Je m'expliquerai donc, dit M. Bergeret. Il y a un fait constant : chaque fois qu'on attaque les juifs, on en a un bon nombre pour soi. C'est précisément ce qui arriva à Titus.

A ce point de la conversation, Riquet s'assit sur son derrière au milieu du chemin et regarda son maître avec résignation.

— Vous reconnaîtrez, poursuivit M. Bergeret, que Titus fut assez antisémite entre les années 67 et 70 de notre ère. Il prit Jotapate et en extermina les habitants. Il s'empara de Jérusalem, brûla le temple, fit de la ville un amas de cendres et de décombres qui, n'ayant plus de nom, reçut quelques années plus tard celui d'Ælia Capitolina. Il fit

porter à Rome, dans les pompes de son triomphe, le chandelier à sept branches. Je crois, sans vous faire de tort, que c'est là pousser l'antisémitisme à un point que vous n'espérez pas d'atteindre. Eh bien ! Titus destructeur de Jérusalem, garda de nombreux amis parmi les juifs. Bérénice lui fut tendrement attachée et vous savez qu'il la quitta malgré lui et malgré elle. Flavius Josèphe se donna à lui, et Flavius n'était pas un des moindres de sa nation. Il descendait des rois asmonéens ; il vivait en pharisien austère et écrivait assez correctement le grec. Après la ruine du temple et de la cité sainte, il suivit Titus à Rome et se glissa dans la familiarité de l'empereur. Il reçut le droit de cité, le titre de chevalier romain et une pension. Et ne croyez pas, monsieur, qu'il crût ainsi trahir le judaïsme. Au contraire, il restait attaché à la loi et il s'appliquait à recueillir ses antiquités nationales. Enfin il était bon juif à sa façon et ami de Titus. Or il y eut de tout temps des Flavius en Israël. Comme vous le dites, je vis fort retiré du monde et étranger aux personnes qui s'y agitent. Mais je serais bien surpris que les juifs, cette fois encore, ne fussent point divisés et qu'on n'en comptât pas un grand nombre dans votre parti.

— Quelques-uns, en effet, sont avec nous, dit M. de Terremondre. Ils y ont du mérite.

— Je le pensais bien, dit M. Bergeret. Et je pense qu'il s'en trouve parmi eux de fort habiles qui réussiront dans l'antisémitisme. On rapportait, il y a une trentaine d'années, le mot d'un sénateur, homme d'esprit, qui admirait, chez les juifs, la faculté de réussir et qui donnait pour exemple un certain aumônier de cour, israélite d'origine : « Voyez, disait-il, un juif s'est mis dans les curés, et il est devenu monsignor. »

» Ne restaurons point les préjugés barbares. Ne recherchons pas si un homme est juif ou chrétien, mais s'il est honnête et s'il se rend utile à son pays.

Le cheval de M. de Terremondre commençait à s'ébrouer et Riquet, s'étant approché de son maître, l'invita d'un regard suppliant et doux à reprendre la promenade commencée.

— Ne croyez pas du moins, dit M. de Terremondre, que j'enveloppe tous les juifs dans un sentiment d'aveugle réprobation. J'ai parmi eux d'excellents amis. Mais je suis antisémite par patriotisme.

Il tendit la main à M. Bergeret et porta son cheval en avant. Il avait repris tranquillement sa route, quand le professeur à la Faculté des lettres le rappela :

— Eh ! cher monsieur de Terremondre, un conseil : puisque la paille est rompue, puisque, vous et vos amis, vous êtes brouillés avec les juifs, faites en sorte de ne rien leur devoir et rendez-leur le dieu que vous leur avez pris. Car vous leur avez pris leur dieu !

— Jehovah ? demanda M. de Terremondre.

— Jehovah ! A votre place, je me méfierais de lui. Il était juif dans l'âme. Qui sait s'il ne l'est pas resté ? Qui sait s'il ne venge pas son peuple en ce moment ? Tout ce que nous voyons, ces aveux éclatant comme le tonnerre, cette gorge ouverte, ces révélations sortant de toutes parts, cette assemblée de robes rouges, que vous n'avez pu empêcher, quand vous pouviez tout, qui sait si ce n'est pas lui qui a frappé ces coups étonnants ? Ils sont assez dans sa manière biblique. Je crois l'y reconnaître.

Déjà le cheval de M. de Terremondre disparaissait derrière les branches, au détour du chemin, et Riquet s'en allait content dans l'herbe

— Méfiez-vous, répéta M. Bergeret, ne gardez pas leur dieu.

XX

Madame Worms-Clavelin s'avavançait dans l'ombre et la pluie, sous son parapluie, de ce pas ferme et décidé qui, par extraordinaire, ne s'était pas amolli sur le pavé des villes de province. La portière du fiacre qui attendait devant la grille du parc Monceau s'entre-bâilla, puis s'ouvrit tout entière. Et madame Worms-Clavelin s'empaqueta tranquillement dans le sapin à côté du jeune chef de cabinet, qui lui demanda comment elle allait. A quoi elle répondit ;

— Moi, je vais toujours bien.

Et elle ajouta :

— Quel temps !

Les vitres du fiacre ruisselaient. Tous les bruits de la ville étaient noyés dans l'air humide et l'on entendait seulement le bruit léger des gouttes d'eau.

Comme le fiacre commençait de rouler sur les pavés assourdis, elle demanda :

— Où allons-nous ?

— Où vous voudrez.

— Ça m'est égal... Du côté de Neuilly plutôt.

Ayant donné des ordres au cocher, Maurice Cheiral dit à la femme du préfet :

— Je suis heureux de vous annoncer que la nomination de l'abbé Guitrel (Joachim) à l'évêché de Tourcoing paraîtra demain à l'Officiel. Ce n'est pas pour me vanter ! Mais je vous assure qu'il n'a pas été facile d'enlever l'affaire. Le nonce excelle à employer les moyens dilatoires. Ces gens-là ont une force d'inerte prodigieuse... Enfin, c'est fait !

— Tant mieux ! répondit madame Worms-Clavelin ; je suis sûre que vous avez rendu service au parti républicain

progressiste et que les modérés n'auront qu'à se louer du nouvel évêque.

— Enfin, dit Maurice Cheiral, vous êtes contente.

Et après un long silence il reprit :

— Imaginez-vous que je n'ai pas dormi de la nuit. Je pensais à vous. J'étais impatient de vous voir.

Ce qu'il y a d'étrange, c'est qu'il disait la vérité et que l'attente de cette simple aventure l'avait agité. Mais il parlait sur un ton goguenard et d'une voix traînante et il avait l'air de mentir. De plus, il manquait d'assurance et de décision.

Madame Worms-Clavelin pensait sortir indemne de ce fiacre. Elle prit un air grave et doux et d'une voix sympathique :

— Merci, cher monsieur. Arrêtez-moi là, si vous voulez bien. Mes amitiés à votre mère.

Et elle lui tendit la main, sa petite main courte, dans des gants très sales. Mais il la retint. Il se fit pressant et tendre, plein à la fois d'amour-propre et de sensualité. Elle s'attendit dès lors à ce qui devait arriver.

— Je suis crottée comme un barbet, lui dit-elle au moment où il faisait le nécessaire pour s'en apercevoir de lui-même.

Tandis qu'il poursuivait son idée à travers les obstacles du lieu et des circonstances, elle montra du bon goût et de la simplicité. Avec un tact parfait, elle évita tout ce qu'il y aurait eu de choquant dans une résistance trop prolongée ou dans un abandon trop rapide. De même, quand les progrès de Maurice furent devenus sensibles et décisifs, elle se garda de toute expression révélant soit une indifférence ironique, soit une participation intéressée. Elle fut parfaite. Elle ne concevait d'ailleurs aucun mauvais sentiment envers le petit jeune homme d'État, si candide quand il se croyait pervers ; et même elle regretta, dans son cœur, de n'avoir pas assez surveillé ses dessous pour la circonstance. Elle avait toujours été peu soigneuse de son

linge. Mais depuis quelques années sa négligence devenait vraiment excessive. Son grand mérite fut de se garder de toute emphase et de toute exagération.

Au bout d'un certain temps, Maurice se montra soudain tranquille, indifférent, un peu ennuyé. Il parlait de choses tout à fait étrangères à leur situation présente, et regardait par la vitre la rue indistincte. Il semblait que le fiacre roulât au fond d'un aquarium. On ne voyait, dans l'eau, que les becs de gaz et, par endroits, les boccas d'un pharmacien.

— Quelle pluie ! soupira madame Worms-Clavelin.

— Le temps est gâté depuis huit jours, répondit Maurice Cheiral. Il est pourri. Est-ce que c'est la même chose là-bas, chez vous ?

— Notre département est le plus pluvieux de France, répondit madame Worms-Clavelin avec une douceur charmante. Mais il n'y a jamais de boue dans les grandes allées sablées du jardin de la préfecture. Et puis, nous autres provinciales, nous portons des socques.

— Figurez-vous, dit Cheiral, que je ne connais pas votre ville.

— Les promenades sont charmantes, répondit madame Worms-Clavelin, et l'on peut faire des excursions très agréables dans les environs. Venez donc nous voir. Mon mari sera enchanté.

— Est-ce qu'il se plaît dans son département ?

— Oui, il s'y plaît. Il y a réussi.

A son tour, elle essaya, les yeux sur les vitres, de percer l'ombre épaisse, pleine de lueurs fuyantes.

— Où sommes-nous ? dit-elle.

— Nous devons être loin de tout, répondit Cheiral avec empressement. Où voulez-vous que je vous mette ?

Elle demanda qu'il la mît à une station. Il ne cacha plus son envie de la quitter.

— Il faut, dit-il, que je passe à la Chambre ; je ne sais pas ce qu'ils ont fait aujourd'hui.

— Ah ! dit-elle, il y avait séance ?

— Oui, fit-il, rien d'important, je crois. Un relèvement de tarif. Mais on ne sait jamais. Je vais faire un tour par là.

Ils se quittèrent de bonne grâce, avec facilité. Comme madame Worms-Clavelin prenait un fiacre sur le boulevard de Courcelles, près des fortifications, elle entendit crier les journaux du soir, et des camelots empressés passèrent près d'elle, leur feuille déployée. Le journal portait une manchette énorme. Elle lut ces mots : « Chute du ministère ».

Madame Worms-Clavelin suivit un moment du regard ces hommes et ces voix qui allaient se perdre dans l'ombre humide. Et elle songea que, si vraiment Loyer portait ce soir sa démission au président de la République, probablement il ne ferait pas paraître le lendemain à l'Officiel le mouvement épiscopal. Elle songea que la croix d'officier de son mari ne serait peut-être pas comprise dans le testament du ministre de l'intérieur et que dès lors il était vain qu'elle eût passé une demi-heure entre les rideaux bleus d'un fiacre. Ce n'est pas qu'elle regrettât ce qui s'était passé, mais elle n'aimait rien faire d'inutile.

— A Neuilly, dit-elle au cocher, boulevard Bineau, au couvent des dames du Saint-Sang.

Et elle s'assit pensive dans sa voiture solitaire. Les cris des camelots traversaient les vitres. Elle se disait que peut-être après tout la nouvelle était vraie. Pourtant elle n'achetait point le journal, par défiance et mépris de tout ce qui s'imprimait dans les feuilles et par une sorte de point d'honneur qu'elle se faisait de n'être pas volée, fût-ce d'un sou. Elle songeait que si vraiment le ministère tombait au moment même où elle était aimable pour lui, c'était un exemple assez frappant de l'ironie des choses et de cette malignité qui flotte sans cesse autour de nous comme un air subtil. Elle se demanda si le chef du cabinet de Loyer ne savait pas, dès la grille du parc, la nouvelle portée maintenant par les aboyeurs. A ce soupçon, le sang lui

monta aux joues, comme si sa pudeur avait été trahie et sa foi surprise. Car alors Maurice Cheiral se serait moqué d'elle. Et c'est ce qu'elle n'acceptait pas. Mais sa ferme raison et son expérience des affaires l'assurèrent bientôt dans cette idée, qu'il ne faut pas s'inquiéter de ce que disent les journaux. Elle pensa sans alarmes à M. l'abbé Guitrel et elle se félicita d'avoir contribué selon son pouvoir à l'élévation de cet excellent prêtre au siège du bienheureux Loup. Cependant elle rajustait sa toilette afin de paraître avec convenance dans le parloir des dames du Saint-Sang, qui faisaient l'éducation de sa fille.

La brume était plus pâle et plus blonde dans les avenues désertes, sur les terres humides et basses de Neuilly. Et, sous la pluie plus claire, les grands arbres dépouillés dressaient leurs formes élégantes et robustes. Madame Worms-Clavelin vit des peupliers, et il lui souvint de la campagne qu'elle aimait chaque jour d'un amour plus cher.

Elle sonna à la porte grillée que surmontait, sur un écusson de pierre, le gant dans lequel Joseph d'Arimathie recueillit le saint sang du Sauveur. A sa demande, la sœur tourière fit appeler mademoiselle de Clavelin. Et madame Worms-Clavelin pénétra dans le parloir clair, aux chaises de crin. Là, devant la Vierge blanche et bleue qui ouvrait ses mains pleines de grâces, la femme du préfet se sentit pénétrée d'un sentiment religieux très fort et très doux. Pour être chrétienne, il lui manquait encore le baptême. Mais elle avait fait baptiser sa fille et elle l'élevait dans la religion catholique. Elle inclinait avec la République à la piété bourgeoise. Dans un élan sincère de son cœur, elle salua dévotement cette bonne Vierge à l'écharpe d'azur, qu'invoquent, en leurs nécessités, les dames comme il faut. Avec une mystique ardeur, que le judaïsme n'avait jamais contentée, elle remercia la Providence, devant cette Marie aux bras ouverts, des avantages qu'elle avait recueillis dans l'existence. Elle était reconnaissante à Dieu de ce que, née dans la misère de Montmartre, ayant, en son enfance, battu

de ses semelles percées le pavé gras des boulevards extérieurs, elle vivait maintenant dans la bonne société, appartenait aux classes dirigeantes, participait à la haute administration du pays, et de ce que, dans toutes les transactions (puisque enfin la vie est difficile et qu'on a souvent besoin des autres), du moins elle n'avait affaire qu'à des gens du monde.

— Bonjour, maman !

Madame Worms-Clavelin poussa d'abord sa fille sous la lampe pour lui examiner les dents. C'était toujours son premier soin. Elle regarda ensuite si le bord des paupières n'était pas d'un blanc d'anémie, si la taille ne déviait pas, si les ongles n'étaient point rongés. Et quand elle fut rassurée sur tous ces points, elle s'informa du travail et de la conduite. Sa sollicitude s'inspirait d'un sens juste et d'une science supérieure de la vie. Et c'était une excellente mère.

Et quand, enfin, il fallut se séparer au tintement de la cloche qui sonnait l'étude du soir, madame Worms-Clavelin tira de sa poche une boîte de pastilles de chocolat. Cette boîte était toute foulée, écrasée, cabossée, terriblement aplatie.

Mademoiselle de Clavelin la prit et dit en se moquant :

— Oh ! maman, elle a l'air de sortir d'une bataille.

— Par un si sale temps ! dit madame Worms-Clavelin en haussant les épaules.

Ce soir-là, après dîner, dans le salon du family-house, elle trouva sur la table un grand journal du soir, dont les informations sont dignes de confiance. Elle y apprit que le ministère n'était ni renversé ni seulement ébranlé. Il est vrai qu'il avait été mis en minorité au début de la séance, mais c'était sur la fixation de l'ordre du jour. Et il avait obtenu ensuite, sur le fond même de la question, une majorité de cent cinq voix.

Elle en fut contente et, pensant à son mari. elle se dit :
« Lucien sera heureux d'apprendre que Guitrel est nommé

évêque ».

XXI

— Faites entrer M. Guitrel, dit Loyer.

Dans son cabinet, derrière les dossiers amassés sur son bureau, le ministre était visible à peine, petit vieux à lunettes et à moustache grise, enchiffrené, larmoyant, goguenard et bourru, brave homme, ayant gardé dans les honneurs et la puissance, les façons d'un répétiteur de droit. Il tira ses lunettes pour les essuyer. Il était curieux de voir cet abbé Guitrel, candidat à l'épiscopat, qui lui venait précédé d'un brillant cortège de femmes

La jolie provinciale, madame de Gromance, était venue la première, dans les derniers jours de décembre. Elle lui avait dit sans détours qu'il fallait nommer M. l'abbé Guitrel évêque de Tourcoing. Le vieux ministre, qui aimait encore l'odeur de la femme, avait gardé longtemps entre ses deux mains la petite main de madame de Gromance et caressé du doigt, entre le gant et la manche, l'endroit du poignet où la peau est plus douce sur le réseau bleu des veines. Mais il n'avait point entrepris davantage, parce qu'avec l'âge tout lui devenait difficile, et aussi de peur de paraître ridicule, car il avait de l'amour-propre. Du moins, il demeurerait érotique en paroles. Il avait demandé, selon sa coutume, à madame de Gromance des nouvelles du « vieux chouan ». C'est ainsi qu'il nommait familièrement M. de Gromance. Ses yeux en avaient larmoyé en riant par tous leurs petits plis, sous les verres bleuâtres de ses lunettes.

L'idée que le « vieux chouan » était cocu causait au ministre de la justice et des cultes une joie vraiment démesurée. En se représentant cette idée, il regardait madame de Gromance avec plus de curiosité, d'intérêt et de plaisir qu'il n'y avait lieu, peut-être, de le faire. Mais sur les débris de sa complexion amoureuse il se construisait

maintenant des amusements spirituels dont le plus vit était de considérer la disgrâce de M. de Gromance dans le moment même qu'il en contemplait la voluptueuse ouvrière.

Durant les six mois qu'il avait passés à l'intérieur, dans un précédent cabinet radical, il s'était fait adresser, par le préfet Worms-Clavelin, des notes confidentielles sur le ménage Gromance, en sorte qu'il était fort instruit des amants de Clotilde, et il goûtait le contentement de les savoir nombreux. Enfin, il avait fait le meilleur accueil à la belle solliciteuse, et il lui avait promis d'étudier de près le dossier de M. Guitrel, sans toutefois s'engager plus avant, étant bon républicain et ne soumettant pas les affaires de l'État aux caprices des femmes.

Puis ç'avait été la baronne Bonmont, les plus belles épaules de Paris, qui l'avait sollicité, aux soirées de l'Élysée, en faveur de l'abbé Guitrel. Enfin madame Worms-Clavelin, la femme du préfet, était venue, très gentille, lui couler à l'oreille un mot de recommandation pour le bon abbé Guitrel.

Loyer était curieux de voir de ses yeux ce prêtre qui avait mis tant de jupes en mouvement. Il se demandait s'il n'allait pas se trouver en présence d'un de ces grands gars en soutane que l'Église jette depuis quelques années dans les réunions publiques et jusque dans la Chambre des députés, jeunes gaillards forts en couleurs et forts en bouche, pieux tribuns rustiques, violents et madrés, puissants sur les simples et sur les femmes.

M. l'abbé Guitrel entra dans le cabinet du ministre, la tête penchée sur l'épaule droite, et tenant, les mains jointes, son chapeau sur le ventre. Il n'avait pas mauvais air, mais le désir de plaire et le respect des pouvoirs établis rendait moins sensible le soin qu'il prenait de soutenir sa dignité sacerdotale.

Loyer vit qu'il avait trois mentons et la tête en pointe, du ventre et pas d'épaules et qu'il était onctueux. Un vieillard,

d'ailleurs.

« Que lui veulent les femmes ? » pensa-t-il.

L'entretien fut d'abord insignifiant de part et d'autre. Mais, après avoir interrogé M. Guitrel sur quelques points d'administration ecclésiastique et entendu les réponses du prêtre, Loyer s'aperçut que ce gros homme parlait clairement et avait l'esprit juste.

Il se rappelait que le directeur des cultes, M. Mostart, n'était pas opposé à la nomination de l'abbé Guitrel à l'évêché de Tourcoing. M. Mostart, à la vérité, ne l'avait pas beaucoup éclairé. Depuis que les ministères cléricaux alternaient avec les ministères anticléricaux, le directeur des cultes ne se mêlait plus guère de faire des évêques. Ces sortes d'affaires devenaient trop délicates. Il avait une maison à Joinville, il était amateur de jardins et pêcheur à la ligne. Sa pensée la plus chère était d'écrire l'histoire anecdotique du théâtre Bobino, dont il avait connu les beaux jours. Il se faisait vieux, et il était sage. Il ne soutenait pas ses propres avis avec ténacité. Il avait dit la veille à son ministre en propres termes : « Je propose l'abbé Guitrel, mais l'abbé Guitrel ou l'abbé Lantaigne, c'est bonnet blanc et blanc bonnet, ou, comme dirait notre oncle, c'est kif kif bourricot ! » Ainsi s'était exprimé M. le directeur des cultes. Mais Loyer, vieux légiste, distinguait toujours.

Il lui parut que M. Guitrel avait quelque bon sens et n'était point trop fanatique.

— Vous n'ignorez point, monsieur l'abbé, lui dit-il, que le défunt évêque de Tourcoing, M. Duclou, avait donné sur le tard dans l'intolérance et fourni, plus que de raison, du travail au Conseil d'État. Qu'en pensez-vous ?

— Hélas ! répondit en soupirant M. l'abbé Guitrel, il est vrai que monseigneur Duclou, au déclin de ses jours et de ses forces, tandis qu'il se hâtait vers les noces éternelles, a fait entendre des protestations peut-être malheureuses. Mais la situation était difficile alors. Elle est bien changée,

et son successeur pourra travailler utilement à la pacification des esprits. Ce qu'il faut atteindre, c'est la paix sincère. La voie est toute tracée. Il convient d'y entrer résolument et de la parcourir jusqu'au bout. En fait, les lois scolaires et les lois militaires ne soulèvent plus de difficultés. Il ne subsiste, monsieur le ministre, que la question des religieux et du fisc. Et cette question, il faut le reconnaître, est singulièrement importante dans un diocèse semé, si j'ose dire, comme celui de Tourcoing, d'instituts religieux de toutes sortes. Aussi l'ai-je examinée de très près, et je puis, si vous le désirez, vous faire part des fruits de cet examen.

— Les moines, dit Loyer, n'aiment point payer. Voilà la vérité.

— Personne n'aime payer, monsieur le ministre, répliqua l'abbé Guitrel. Et Votre Excellence, si compétente en matière de finances, sait qu'il y a pourtant un art de tondre le contribuable sans le faire crier. Pourquoi ne point user de cet art envers nos pauvre religieux qui sont trop bons Français pour n'être pas bons contribuables ? Remarquez, monsieur le ministre, qu'ils sont soumis : 1° aux impôts de droit commun.

— Naturellement, dit Loyer.

— 2° A la mainmorte, poursuivit l'abbé.

— Et vous vous en plaignez ? demanda le ministre.

— Nullement, répondit l'abbé. Je fais le compte. Les bons comptes font les bons amis. 3° A l'impôt de quatre pour cent sur le revenu de leurs biens meubles et immeubles. Et 4° au droit d'accroissement établi par les lois des 28 décembre 1880 et 29 décembre 1884. C'est ce dernier impôt, seul, vous le savez, monsieur le ministre, dont le principe a été contesté par diverses congrégations qui ont protesté, d'accord, en certains diocèses, avec leur pasteur. L'agitation n'est point calmée partout. C'est sur ce point, monsieur le ministre, que je prends la liberté de vous

exposer les idées qui dirigeraient ma conduite si j'avais l'honneur de m'asseoir dans le siège de saint Loup.

Le ministre, en signe d'attention, tourna son fauteuil vers l'abbé Guitrel qui poursuivit en ces termes :

— En principe, monsieur le ministre, je réprouve l'esprit de révolte, je blâme les revendications tumultueuses et systématiques. Je ne fais en cela que me conformer à l'Encyclique *Diuturnum illud*, par laquelle Léon XIII, à l'exemple de saint Paul, recommande l'obéissance aux pouvoirs civils. Voilà pour le principe. Abordons le fait. En fait, je découvre que les religieux du diocèse de Tourcoing sont placés, au regard du fisc, dans des situations très diverses, qui leur rendent une action commune très difficile. En effet, il se trouve, dans cette circonscription ecclésiastique, des congrégations autorisées et des congrégations non reconnues, des congrégations vouées à des œuvres d'assistance gratuite en faveur des pauvres, des vieillards ou des orphelins, et des congrégations qui ont pour objet une vie toute spirituelle et contemplative. Elles sont imposées diversement, en raison de leurs natures diverses. J'estime que la contrariété de leurs intérêts brise la résistance si leur évêque ne forme lui-même le faisceau de leurs revendications, ce que, pour ma part, je me garderais de faire, si j'étais leur chef spirituel. Je laisserais, monsieur le Ministre, les réguliers de mon diocèse incertains et divisés, afin d'assurer la paix de l'Église dans la République. Quant à mon clergé séculier, ajouta le prêtre d'une voix ferme, j'en répondrais comme un général répond de ses troupes.

Ayant ainsi parlé, M. Guitrel s'excusa d'avoir si longuement développé sa pensée et abusé des instants précieux d'une Excellence.

Le vieux Loyer ne répondit pas. Mais il inclina la tête en signe d'approbation. Il trouvait que Guitrel, pour un calotin, n'était pas un trop mauvais esprit.

XXII

Ayant renvoyé sa voiture, madame de Bonmont se fit conduire en fiacre à la rue du quartier de l'Europe où elle aimait Rara dans le bruit des camions, au sifflet des machines. Elle aurait préféré des jardins ; mais l'amour ne se fait pas toujours sous les myrtes, au murmure des fontaines. Par les rues où les lumières s'allumaient dans la bruine du soir, madame de Bonmont menait des pensées tristes. A la vérité, M. Guitrel était nommé évêque de Tourcoing. Elle s'en réjouissait, Pourtant cette joie ne remplissait pas toute son âme. Rara, par son humeur sombre et ses appétits féroces, la désespérait. Elle n'allait plus qu'en tremblant aux rendez-vous dont jadis elle appelait avec tant d'ardeur l'heure délicieuse. Naturellement confiante et tranquille, elle craignait maintenant pour lui, pour elle-même, des dangers, une catastrophe, un scandale. L'état moral de son ami, qui n'avait jamais été satisfaisant, s'était aggravé tout à coup. Depuis le suicide du colonel Henry, Rara était devenu effrayant. Un sang âcre avait, comme du vitriol, mordu sa peau, marqué son front, ses paupières, ses joues, de fumée, de souffre et de feu. Pour des causes inconnues, dont elle ne perceait point l'obscurité, ce cher ami, depuis quinze jours, ne rentrait plus au domicile qu'il avait élu en face du Moulin-Rouge, et qui était son domicile légal. Il se faisait envoyer ses lettres et il recevait ses visites dans le petit entresol loué par madame de Bonmont pour un autre usage.

Elle monta lentement, tristement l'escalier. Mais sur le seuil de la porte l'espoir se glissa dans son cœur de retrouver le Rara délicieux des premiers jours. Hélas ! cet

espoir la trompait. Elle fut accueillie par des paroles amères :

— Pourquoi viens-tu ? Toi aussi tu me méprises.

Elle protesta.

Et il est vrai qu'elle ne le méprisait pas, qu'elle l'admirait dans son âme de biche amoureuse. Elle posa sur les moustaches de l'ami des lèvres peintes et pourtant fraîches, elle l'embrassa avec des sanglots, mais il la repoussa et se mit à marcher furieusement dans les deux chambres bleues.

Elle délia sans bruit le petit paquet de gâteaux qu'elle avait apporté, et dit d'une voix pâle où ne luisait plus aucune espérance :

— Veux-tu un baba ? Il est au kirsch, comme tu les aimes.

Et elle lui tendit le baba entre deux doigts fins et sucrés.

Mais ne daignant rien voir ni rien entendre, il poursuivit sa marche monotone et féroce.

Elle alors, les yeux brillants de larmes, le sein gonflé de soupirs, releva sa voilette épaisse et noire qui, comme un loup, lui masqua le haut du visage, et se mit à manger un éclair au chocolat, dans le silence et l'immobilité.

Puis, ne sachant que dire ni que faire elle tira de sa poche un écrin qu'elle venait de prendre chez son bijoutier, l'ouvrit et, montrant à Rara l'anneau d'évêque qui était dedans, dit d'une voix timide.

— Regarde l'anneau de M. Guitrel. Cette pierre est jolie, n'est-ce pas ? C'est une améthyste de Hongrie. Crois-tu que M. Guitrel sera content ?

— Je m'en f... un peu, répondit Rara.

Désolée elle posa l'écrin sur la table de toilette.

Cependant il avait repris le cours de ses idées ordinaires, car il s'écria :

— Il n'y a pas d'erreur ! J'en crèverai un !

Elle le regarda d'un air de doute, ayant observé qu'il promettait de tuer tout le monde et qu'il ne tuait personne.

Il pénétra cette pensée. Ce fut terrible.

— Je savais bien que tu me méprisais.

Il fut près de la battre. Elle pleura beaucoup. Il s'adoucit et lui fit un tableau affreux de ses embarras financiers.

Elle s'émut, mais ne lui promit point une forte somme, d'abord parce qu'il n'était pas dans ses principes de donner de l'argent à un amant, et puis parce qu'elle craignait qu'il ne s'en allât si on facilitait son départ.

Elle sortit si bouleversée du petit entresol bleu, qu'elle oublia l'anneau d'améthyste sur la table de toilette.

XXIII

— Vous travaillez, cher maître, je vous dérange ? dit M. Goubin en entrant dans le cabinet de M. Bergeret.

— Nullement, répondit le professeur de littérature latine. Je m’amusais. Je traduais un texte grec de l’époque alexandrine, récemment découvert à Philæ, dans un tombeau.

— Je vous serais reconnaissant de me faire connaître votre traduction, cher maître, dit M. Goubin.

— Je le ferai bien volontiers, dit M. Bergeret.

Et il commença de lire :

SUR HERCULE ATIMOS.

Le vulgaire rapporte à un seul Hercule des actions accomplies par plusieurs héros de ce nom. Ce qu’Orphée nous apprend de l’Hercule thrace est d’un dieu plus que d’un héros. Je ne m’y arrêterai pas. Les Tyriens connaissent un autre Hercule, auquel ils attribuent des travaux qui ne sont pas facilement croyables. Ce qu’on sait moins, c’est qu’Alcmène donna le jour à deux jumeaux qui se ressemblaient de visage et qui reçurent tous deux le nom d’Hercule. L’un était fils de Jupiter, l’autre d’Amphitryon. Le premier mérita par ses actions de boire à la table des dieux, dans la coupe d’Hébé, et nous le tenons pour un dieu. Le second ne fut point digne de louanges ; c’est pourquoi il fut nommé Hercule Atimos.

Ce que je sais de lui, je le tiens d’un habitant d’Eleusis, homme prudent et sage, qui a recueilli beaucoup d’anciens

récits. Voici ce que me conta cet homme :

Hercule Atimos, fils d'Amphitryon, reçut de son père, au sortir de l'adolescence, un arc et des flèches, ouvrage de Vulcain, qui portaient aux hommes et aux animaux la mort inévitable. Or, un jour que, sur les pentes du Cythéron, il chassait les grues voyageuses, il rencontra un bouvier qui lui dit :

— Fils d'Amphitryon, un homme injuste vole chaque jour quelque bœuf de nos troupeaux. Tu brilles de jeunesse et de force. Si tu peux atteindre ce voleur de bœufs et le frapper de tes flèches divines, tu t'attireras de grandes louanges. Mais il n'est pas facile de l'approcher. Car ses pieds sont plus grands que ceux des autres hommes, et très rapides.

Atimos promet au bouvier de punir le brigand et reprit son chemin. S'étant enfoncé dans les gorges de la montagne, il aperçut au loin, dans un sentier, un homme qui lui sembla méchant. Pensant que c'était le voleur de bœufs, il le tua avec ses flèches. Mais, tandis que le sang de l'homme coulait encore frais sur les anémones sauvages, Pallas Athéné, la déesse aux yeux clairs, descendit de l'Olympe et vint, dans la montagne, au-devant d'Atimos, qui ne la reconnut pas, car elle avait pris l'aspect d'un vieux serviteur du roi Amphitryon. Et la déesse lui adressa ces paroles :

— Divin fils d'Amphitryon, cet homme que tu as tué n'est pas le brigand voleur de bœufs. C'est un homme irréprochable. Tu reconnaîtras facilement le coupable à l'empreinte de ses pas dans la poussière. Car ses pieds sont plus longs que ceux des autres hommes. Celui-ci, qui est mort, mena une vie innocente. C'est pourquoi tu dois demander avec des larmes au divin Apollon de le rendre à la vie. Apollon ne refusera point ce que tu lui demanderas si tu tends vers lui des mains suppliantes.

Mais Atimos, plein de colère, répondit :

— J'ai puni cet homme de sa méchanceté. Crois-tu, vieillard, que je sois un homme sans discernement et trappant au hasard ? Tais-toi, fuis, insensé ! Ou je te ferai repentir de ton audace.

De jeunes pâtres qui jouaient avec leurs chèvres sur la pente du Cythéron, ayant entendu les paroles d'Atimos, les poursuivirent d'une telle louange que la montagne en retentit et que les pins antiques furent agités d'un long frémissement. Et Pallas Athéné, la déesse aux yeux clairs, remonta vers l'Olympe neigeux.

Cependant Atimos, ayant repris sa course, se trouva bientôt sur la trace du voleur de bœufs, dont il aperçut le dos à une petite distance. Il le reconnut facilement à l'empreinte des pas que cet homme laissait derrière lui sur le sable. Car cette empreinte était bien plus grande que celle des autres pieds humains.

Et le héros songea dans son cœur :

— Il faut qu'on croie que cet homme est innocent, pour qu'on croie que j'ai tué le coupable, et que ma gloire en éclate parmi les hommes.

Ayant ainsi songé en son cœur, il appela l'homme et lui dit :

— Ami, je t'honore parce que tu es irréprochable et que tu nourris des pensées justes.

Et, tirant de son carquois une des flèches forgées par Vulcain, il la donna à l'homme en prononçant ces paroles rapides :

— Prends cette flèche, ouvrage de Vulcain. Tous ceux qui la verront dans tes mains t'honoreront et tu seras jugé digne de l'amitié d'un héros.

Il dit. Le méchant prit la flèche et s'éloigna. Et la divine Athéné, la déesse aux yeux clairs, descendit de l'Olympe neigeux. Elle prit la forme d'un pâtre plein de douceur, et, s'approchant d'Atimos, elle lui dit :

— Fils d'Amphitryon, en absolvant ce coupable, tu as tué l'innocent une seconde fois. Et cette action ne te vaudra

pas la gloire parmi les hommes.

Mais Atimos ne reconnut pas la déesse vénérable, et, croyant que c'était un pâtre, il lui dit, plein de fureur :

— Cœur de cerf, outre de vin, chien, je vais t'arracher l'âme !

Et il leva sur Pallas Athéné le bois plus dur que le fer de son arc, ouvrage de Vulcain.

— Le reste manque, dit M. Bergeret, en posant le papier sur sa table.

— C'est dommage, dit M. Goubin.

— C'est dommage, en effet ! dit M. Bergeret. J'ai pris grand plaisir à traduire ce texte grec. Il faut bien se distraire parfois des affaires présentes.

XXIV

En fiacre dans les premières brumes du soir, madame de Bonmont venait, le cœur serré, revoir Rara et chercher l'anneau d'améthyste. Mais elle craignait quelque malheur. Quand le fiacre, ayant passé le pont de l'Europe, s'arrêta devant la porte de l'ami, madame de Bonmont vit que l'allée était noire de chapeaux et de redingotes. Un mouvement s'y faisait, qui tenait du déménagement et des obsèques. Des hommes entassaient dans un fiacre des cartons et des papiers ficelés. D'autres hommes descendaient une petite malle, et madame de Bonmont reconnut la vieille cantine, pleine de papier timbré, où Rara avait tant de fois enfoncé furieusement ses deux bras velus et sa tête empourprée.

Elle demeurait glacée d'effroi, quand elle entendit la concierge échevelée lui dire à l'oreille :

— N'entrez pas ! Filez vite ! C'est le juge et le commissaire avec de la police. Ils ont saisi des papiers chez votre monsieur et mis les scellés partout.

Le fiacre emporta madame de Bonmont anéantie. Dans l'abîme où elle se sentait tomber au sortir de son amour perdu, elle songea pourtant :

— Et l'anneau de monseigneur Guitrel qui est sous scellés !...

XXV

Il y avait trois mois qu'on en parlait. M. Bergeret comptait à Paris des amis qui ne l'avaient jamais vu : ces amis-là sont les plus sûrs. Ils agissent par des raisons toutes spirituelles, supérieures et absolues, et ils sont écoutés quand ils font un rapport favorable. Les amis de M. Bergeret estimèrent que sa place était à Paris. On pensa l'y faire venir. M. Leterrier s'y employa de tout son pouvoir. Un jour, ce fut fait.

M. Bergeret fut chargé d'un cours à la Sorbonne. En sortant de chez M. le doyen Torquet, qui lui avait annoncé sa nomination dans les termes les plus corrects, M. Bergeret, se trouvant dans la rue, vit les toits d'ardoise, les murs de pierre tendre qu'il avait vus tant de fois, le plat à barbe qui se balançait sur la porte du barbier, la vache rousse qui servait d'enseigne au laitier, le petit triton de bronze qui crachait de l'eau au coin du faubourg de Josde ; et ces choses familières tout à coup lui semblaient étranges. Ces pavés sur lesquels il avait tant de fois et depuis si longtemps porté ses pas appesantis par la tristesse ou la fatigue, allégés par un peu de joie ou d'amusement, ses pieds en étaient subitement déshabitués. La ville, qu'il voyait élevant ses dômes et ses clochers dans le ciel gris, lui paraissait une ville étrangère, déjà lointaine, à peine réelle, moins une ville que l'image d'une ville. Et cette image se faisait petite. Les gens comme les choses apparaissaient éloignés et diminués à ses yeux. Le facteur, deux ménagères, le greffier du tribunal, qu'il rencontra, lui avaient l'air de passer sur l'écran d'un cinématographe, tant il sentait peu qu'ils fussent réels, et vivant de la vie dont il vivait lui-même.

Après avoir subi quelques instants ces impressions singulières, il y prit garde, car il avait l'esprit réfléchi et la faculté de s'observer soi-même. Et il se procurait ainsi un inépuisable sujet de surprise, d'ironie et de pitié.

— Voici, se dit-il en cette occasion, voici que cette ville, où j'ai vécu quinze ans, me devient tout à coup étrangère, parce que je vais la quitter. Bien plus : elle a déjà perdu pour moi, en quelque sorte, sa réalité. Elle n'existe plus dès que ce n'est plus ma ville. Elle n'est qu'une vaine image. C'est que les objets abondants et considérables qui s'y trouvent ne m'intéressaient que parce que je les rapportais à moi. Aussitôt que je m'en détache, ils n'existent plus à mon sens. Ainsi donc, cette cité populeuse, assise sur sa colline au bord d'un grand fleuve, cet ancien oppidum des Gaulois, cette colonie où les Romains bâtirent un cirque et des temples, cette ville forte qui soutint trois sièges mémorables, où se tinrent deux conciles, qui fut enrichie d'une basilique dont la crypte subsiste encore, d'une cathédrale, d'une collégiale, de seize églises paroissiales, de plus de soixante chapelles, d'un hôtel de ville, de marchés, d'hôpitaux, de palais, qui, très anciennement réunie au domaine royal, devint capitale d'une vaste province et qui porte encore, au fronton du palais du gouverneur, aménagé en caserne, ses armoiries entourées de Vertus et de lions, cette ville, aujourd'hui siège d'un archevêché, d'une Faculté des lettres, d'une Faculté des sciences, d'un tribunal de première instance et d'une cour d'appel, chef-lieu d'un riche département, je la rapportais tout entière à moi seul. Je la peuplais de moi seul. Elle n'existait que par moi. Que je parte : elle s'évanouit. Je ne me savais pas un esprit subjectif jusqu'à la démence. On ne se connaît pas et l'on est un monstre sans le savoir.

Ainsi M. Bergeret s'examinait avec une sincérité exemplaire. Mais, venant à passer devant Saint-Exupère, il s'arrêta sous le portail du Jugement dernier. Il n'avait jamais cessé d'aimer ces vieilles sculptures narratives, de

s'amuser à ces histoires taillées dans la pierre. Certain diable, qui avait une tête de chien sur les épaules et un visage d'homme sur les fesses, l'amusait particulièrement. Ce diable traînait une file de damnés enchaînés, et ses deux visages exprimaient un vrai contentement. Il y avait aussi un petit moine qu'un ange saisissait par les mains pour le hisser au ciel et qu'un diable tirait par les pieds. Cela plaisait beaucoup à M. Bergeret. Mais jamais il n'avait regardé avec tant d'intérêt ces images qu'il était près de quitter.

Il n'en pouvait détacher ses yeux. Cette idée naïve de l'univers, qu'avaient exprimée là des ouvriers morts depuis plus de cinq cents ans, l'attendrissait. Il la trouvait aimable dans son absurdité. Il regrettait de ne pas l'avoir mieux étudiée jusqu'alors ni considérée avec assez de sympathie. Il songea que ce portail du Jugement dernier qu'il avait vu doré par le soleil ou bleui par la lune, riant dans la blanche lumière ou noirci de l'hiver, encore un peu de temps et il ne le verrait plus.

Il sentit alors qu'il était lié aux choses par des liens invisibles qu'on ne rompt pas sans peine et il fut pris tout à coup d'une grande piété pour sa ville. Il chérissait les vieilles pierres et les vieux arbres. Il se détourna de son chemin pour aller voir sur le mail un orme qu'il aimait entre tous. C'est celui sous lequel il avait coutume de s'asseoir, l'été, au déclin du jour. Le bel arbre, maintenant dépouillé de ses feuilles, déployait, nue et noire sous le ciel, sa puissante et fine membrure. M. Bergeret le contempla longuement. Le tranquille géant était sans frissons ni murmures. Le mystère de sa vie pacifique inspira de profondes méditations à cet homme qui partait pour une nouvelle destinée.

Ainsi M. Bergeret connut qu'il aimait la terre de la patrie et la ville où il avait éprouvé des tribulations et goûté des joies paisibles.

XXVI

Monseigneur Guitrel, évêque de Tourcoing, adressa au président de la République la lettre suivante, dont le texte fut publié in extenso par la Semaine religieuse, la Vérité, l'Étendard, les Études sérieuses, et par plusieurs autres périodiques du diocèse :

« Monsieur le Président,

» Avant de porter à vos oreilles de justes plaintes et des revendications trop bien fondées, laissez-moi jouir, durant un court moment, de la douceur profonde de me sentir en parfait accord avec vous sur un point qui doit en effet nous être commun ; souffrez que, pénétrant les sentiments qui ont dû vous agiter en ces longs jours d'épreuve et de consolation, je m'unisse à vous dans un élan patriotique. Oh ! combien a dû gémir votre cœur généreux, quand vous avez vu cette poignée d'hommes égarés jeter l'injure à l'armée, sous prétexte de défendre la justice et la vérité, comme s'il pouvait y avoir une vérité et une justice en opposition avec l'ordre des sociétés et la hiérarchie des puissances établies par Dieu lui-même sur la terre ! Et de quelle joie ce même cœur a été rempli au spectacle de la nation levée tout entière, sans exception de parti, pour acclamer notre vaillante armée, l'armée de Clovis, de Charlemagne et de Saint-Louis, de Godefroy de Bouillon, de Jeanne d'Arc et de Bayard, pour embrasser sa cause et venger ses injures ! Oh ! avec quelle satisfaction n'avez-

vous pas contemplé la vigilante sagesse de la nation déjouant les complots des orgueilleux et des méchants !

» Certes, on ne peut nier que l'honneur d'une si louable conduite ne revienne à la France entière. Mais votre regard est trop perspicace, Monsieur le Président, pour n'avoir pas reconnu l'Église et ses fidèles à la tête des soutiens de l'ordre et des puissances. Ils y étaient au premier rang, saluant avec respect, avec confiance, l'armée et ses chefs. Et n'était-ce point là la vraie place des serviteurs de Celui qui a voulu être nommé le Dieu des armées, et qui, selon la forte expression de Bossuet, les a sanctifiées en prenant ce nom ? C'est ainsi que vous trouverez toujours en nous les plus sûrs appuis de la règle et de l'autorité. Et notre obéissance, que nous n'avons pas refusée aux princes nos persécuteurs, ne se lassera jamais. Puisse, en retour, votre gouvernement nous regarder avec des yeux de paix et nous rendre l'obéissance aimable ! Cependant nos cœurs exultent en contemplant cet appareil guerrier, qui nous fait respectables au dehors, et en vous voyant vous-même environné, sur votre siège d'honneur, d'un brillant état-major, à l'exemple du roi Saül, si grand par le courage et le caractère, qui attachait à sa personne les guerriers les plus braves. Nam quemcumque viderat Saul virum fortem et aptum ad prælium, sociabat eum sibi. (I Reg. XIV, 52.)

» Oh ! que je voudrais terminer cette lettre comme je l'ai commencée, par des paroles d'allégresse et de contentement, et qu'il me serait agréable, Monsieur le Président, d'associer votre nom vénéré aux conclusions de la paix religieuse, ainsi que je viens de l'associer aux avantages remportés, sous nos yeux, par l'esprit d'autorité sur l'esprit de discussion ! Mais, hélas ! il n'en saurait aller ainsi. Il faut que je vous présente un grand sujet d'affliction et que je contriste votre âme par le spectacle d'un grand deuil. J'accomplirai un devoir inéluctable en ramenant votre esprit sur une plaie saignante et qu'il faut fermer. Je suis intéressé à vous dire des vérités douloureuses, et vous

êtes intéressé à les entendre. Mon devoir pastoral m'oblige à parler. Assis, par la grâce du Souverain Pontife, sur le siège du bienheureux Loup, successeur de tant de saints apôtres et de tant de pasteurs vigilants, serais-je l'héritier légitime de leurs travaux admirables, si je n'osais les continuer ? Alii laboraverunt, et vos in labores eorum introistis. (Ecc. VIII, 9.) Il convient donc que ma voix, si faible, s'élève et monte jusqu'à vous. Il convient aussi que vous prêtiez à mes paroles une oreille attentive, car le sujet dont je vous entretiendrai est digne des méditations d'un chef d'État. Princeps vero ea, quæ digna sunt principe, cogitabit. (Is. XXXII.)

» Mais comment l'aborder, ce sujet, sans se sentir immédiatement envahi par une douleur accablante ? Comment vous exposer, sans verser des larmes, l'état des religieux dont je suis le chef spirituel ? Car c'est d'eux qu'il s'agit, Monsieur le Président. En pénétrant dans mon diocèse, quel spectacle déchirant a frappé mes regards ! Sur le seuil des maisons pieuses consacrées à l'éducation des enfants, à la guérison des malades, au repos des vieillards, à l'instruction de nos lévites, à la méditation des mystères, je n'ai vu que des fronts soucieux et des regards affligés. Là où naguère régnaient la joie de l'innocence et la paix du travail, s'étendait maintenant une sombre inquiétude. Des soupirs montaient vers le ciel, et de toutes les bouches s'échappait le même cri d'angoisse : « Qui recueillera nos vieillards et nos malades ? Que vont devenir nos petits enfants ? Où irons-nous prier ? » Ainsi gémissaient, aux pieds de leur pasteur, en lui baisant les mains, les religieux et les religieuses du diocèse de Tourcoing, dépouillés de leurs biens, qui sont le bien des pauvres, des veuves et des orphelins, le pain des clercs, le viatique des missionnaires. Ainsi nos réguliers exhalaient ces plaintes touchantes, sous le coup de la ruine, attendant que les agents du fisc, violant la clôture de nos vierges et la

grille des sanctuaires, vinssent saisir les vases sacrés sur l'autel.

» Tel est l'état où nos communautés religieuses sont réduites par l'application de ces lois d'accroissement et de ces lois d'abonnement, si l'on peut appeler lois les dispositions d'un texte imbécile et criminel. Ces expressions, Monsieur le Président, ne sembleront pas trop fortes, si on examine la situation faite aux religieux par ces mesures spoliatrices auxquelles on prétend donner force de loi. Il suffira pour partager mon sentiment à cet égard, d'une minute d'attention. En effet, les congrégations étant soumises aux impôts de droit commun, il est inique de leur en faire payer d'autres. C'est une première injustice qui saute aux yeux. Je vous en ferai paraître d'autres. Mais, déjà sur ce point, permettez-moi, Monsieur le Président, d'élever une protestation aussi ferme que respectueuse. Je n'ai pas l'autorité suffisante pour parler au nom de l'Église tout entière. Toutefois je suis certain de ne pas m'écarter de la bonne doctrine en proclamant ce principe essentiel du droit, que l'Église ne doit pas l'impôt à l'État. Elle consent à le payer. Elle le paie à titre gracieux, mais elle ne le doit pas. Ses antiques exemptions découlaient de sa souveraineté, car le souverain ne paie pas. Elle peut les revendiquer toujours, à tout moment, et dès qu'il lui conviendra de le faire. Elle ne peut pas plus renoncer au principe de ses exemptions qu'à ses droits et à ses devoirs de reine. Dans le fait, elle montre une admirable abnégation. Voilà tout. Ces réserves étant faites, je poursuis ma démonstration.

» Les congrégations sont soumises en matière de finance :

- » 1° Au droit commun, comme je viens de le dire ;
- » 2° A la mainmorte ;
- » 3° A un impôt de quatre pour cent sur le revenu (lois de 1880 et 1884) ;

» 4° Au droit d'accroissement, dont on a prétendu corriger les effets monstrueux par un droit dit d'abonnement, en vertu duquel le gouvernement prélève annuellement, sur la part présumée des membres décédés, onze francs vingt-cinq pour cent, en y comprenant les décimes. Il est vrai que, par une fausse douceur, qui n'est en réalité qu'un raffinement d'injustice et de perfidie, la loi dispose que les établissements hospitaliers ou scolaires pourront être allégés de cette charge, en raison de leur utilité, comme si les maisons où nos saintes filles prient Dieu de pardonner les crimes de la France et d'éclairer ses maîtres aveugles n'étaient pas aussi utiles et plus utiles encore que des pensionnats et des hôpitaux !

» Mais il fallait diviser les intérêts par la différence des traitements. On espérait ainsi disloquer la résistance. C'est encore dans cet esprit qu'on a fixé à trente pour cent pour les congrégations reconnues et à quarante pour cent pour les congrégations non reconnues la taxe annuelle sur la valeur des biens meubles et immeubles, en sorte que ces dernières, incapables de posséder, sont bonnes pour payer, et même pour payer plus que les autres.

» Je me résume. Aux impôts de droit commun s'ajoutent, pour accabler nos congréganistes, ceux de mainmorte, ceux de quatre pour cent sur le revenu et ceux dits d'accroissement non point allégés, mais alourdis par ceux dits d'abonnement. Est-ce tolérable ? Y a-t-il un exemple au monde d'une aussi odieuse spoliation ? Non. vous êtes contraint, Monsieur le Président, de reconnaître qu'il n'y en a point.

» Aussi, quand les religieux de mon diocèse ont demandé à leur pasteur ce qu'ils devaient faire dans l'état où ils étaient réduits, pouvais-je leur répondre autrement que par ces seuls mots : « Résistez ! C'est

» un droit et un devoir que de s'opposer à

» l'injustice. Résistez. Dites : Nous ne pouvons

» pas. Non possumus. »

» Ils y sont résolus, Monsieur le Président ; et toutes nos congrégations, autorisées ou non, enseignantes, hospitalières, contemplatives, destinées aux retraites ecclésiastiques ou vouées à la préparation des missions étrangères, toutes, malgré l'inégalité du fisc à leur égard, sont résolues à une égale résistance. Elles ont compris que, sous des aspects divers, le traitement que leur infligent vos prétendues lois est uniformément inique et leur commande une action concertée pour la défense commune. Leur résolution est inébranlable. En l'appuyant après l'avoir préparée, je suis assuré de ne point manquer à l'obéissance que je dois au prince et aux lois et que je vous accorde pleinement, par principe de religion et de conscience ; je suis assuré de ne point méconnaître votre puissance, qui ne peut s'exercer que dans la justice. Ecce in justitia, regnabit rex. (Paralip. XXII, 22.)

» Dans son encyclique *Diuturnum illud*, S. S. Léon XIII a expressément déclaré que les fidèles sont dispensés d'obéir aux pouvoirs civils dès que ceux-ci donnent des ordres manifestement contraires au droit naturel et divin. « Si quelqu'un, est-il dit

» en cette admirable lettre, se trouvait placé
» dans l'alternative d'enfreindre ou les ordres
» de Dieu ou ceux du prince, il devrait suivre
» les préceptes de Jésus-Christ et répondre,
» à l'exemple des apôtres : — Mieux vaut
» obéir à Dieu qu'aux hommes. — Agir
» ainsi, ce n'est pas mériter le reproche
» d'être désobéissant ; car les princes, dès
» que leur volonté est en opposition avec la
» volonté et les lois divines, excèdent leur
» pouvoir et corrompent la justice. Dès lors,
» leur autorité est sans force, parce que, là
» où elle n'est plus juste, elle n'est plus.

» Ce n'est pas, croyez-le bien, sans de longues méditations que j'ai encouragé mes religieux dans la

résistance nécessaire. J'ai considéré les dommages temporels qui pourraient en résulter pour eux. Ces considérations ne m'ont point arrêté. Quand nous dirons à vos publicains : Non possumus, vous tenterez de vaincre notre constance par la force. Mais que faire pour cela ? Saisir les congrégations reconnues ? L'oserez-vous ? Les congrégations non reconnues ? Le pourrez-vous ?

» Aurez-vous le triste courage de vendre nos meubles et les objets consacrés au culte ? Et s'il est vrai pourtant que ni l'humilité des premiers ni la sainteté des seconds ne puisse les soustraire à votre rapacité, il faut que vous sachiez, il faut que les femmes et les enfants de vos collaborateurs sachent que, du fait de procéder à une telle vente, on encourt l'excommunication dont les effets terribles effrayent même les pécheurs endurcis. Il faut que tous ceux qui consentiraient à acheter quelque objet provenant de ces ventes illicites sachent qu'ils s'exposeraient à la même peine.

» Et si même nous sommes dépouillés de nos biens, chassés de nos demeures, le dommage n'en sera point pour nous, mais pour vous qui vous couvrirez des hontes d'un scandale inouï. Vous pourrez exercer contre nous les plus cruelles représailles. Nulle menace ne saurait nous intimider. Nous ne craignons ni la prison ni les liens. Ce sont les bras chargés de chaînes des pontifes et des confesseurs qui ont délivré l'Église. Quoi qu'il arrive, nous ne paierons pas. Nous ne le devons pas, nous ne le pouvons pas. Non possumus.

» Avant d'en arriver à cette extrémité, j'ai cru devoir, Monsieur le Président, vous faire connaître la situation, dans l'espoir que vous l'examinerez avec ce zèle du cœur et cette fermeté de l'âme que Dieu communique aux puissants de la terre qui se fient en lui. Puissiez-vous, avec son aide, remédier aux maux intolérables que j'ai exposés à vos yeux ! Dieu veuille, Monsieur le Président, Dieu veuille que, quand vous examinerez l'injustice du fisc à l'égard de nos

religieux, vous vous inspiriez moins de vos conseillers que de vous-même ! Car si le chef peut prendre des avis, c'est le sien qu'il doit suivre. Selon la parole profonde de Salomon, le conseil est dans le cœur de l'homme, comme une eau profonde. Sicut aqua profunda, sic consilium in corde viri. (Prov. XX, 5.)

» Daignez agréer, Monsieur le Président, le profond respect avec lequel, etc.

» † JOACHIM,

» Évêque de Tourcoing. »

La lettre de Sa Grandeur Monseigneur l'évêque de Tourcoing avait été rendue publique le 14 janvier.

Le 30 du même mois, l'Agence Hava communique aux journaux l'information suivante :

« Le conseil des ministres s'est réuni hier à l'Élysée.

» Il a été décidé, dans ce conseil, que le ministre des cultes formerait, devant le Conseil d'Etat, un recours pour abus contre Monseigneur Guitrel, évêque de Tourcoing, au sujet de sa lettre au président de la République. »

FIN

1 Les volumes de l'Histoire contemporaine qui précèdent celui-ci ont pour titre : L'Orme du mail. Le Mannequin d'osier.

L'anneau d'améthyste

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k65142953>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans... Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée peuvent

entraîner des erreurs lors de l'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format ePub (*electronic publication* ou « publication électronique »), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter

utilisation.commerciale@bnf.fr